

# COMMUNE DE DOMME

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

## ZPPAUP

2009  
PREFECTURE  
DE LA DORDOGNE  
DATE D'ARRIVEE:  
15 DEC. 2008

S.D.A.P Dordogne  
12 JAN. 2009  
Courrier Arrivé



## RAPPORT DE PRÉSENTATION

## SOMMAIRE

<b>1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>3</b>	<b>2.6 CATALOGUE DU PATRIMOINE DE DOMME</b> .....	<b>59</b>
<b>1.1 LES ZPPAUP : CADRE JURIDIQUE, ENJEUX, EFFETS</b> .....	<b>5</b>	2.6.1 Les bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques.....	59
1.1.1 Le cadre juridique.....	5	2.6.2 Les édifices remarquables de la ZPPAUP.....	61
1.1.2 Les enjeux.....	5	2.6.3 Les détails remarquables de la ZPPAUP.....	93
1.1.3 Les effets.....	5	2.6.4 Les bâtiments caractéristiques de la ZPPAUP.....	109
<b>1.2 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE</b> .....	<b>7</b>	2.6.5 Le petit patrimoine de la ZPPAUP.....	111
1.2.1 Données géographiques, administratives et économiques.....	7	<b>3 LE PROJET ET SA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE</b> .....	<b>113</b>
1.2.2 Les protections en vigueur.....	7	<b>3.1 COMPARAISON DES OBJECTIFS ET DES BILANS D'ÉTUDES</b> .....	<b>115</b>
1.2.3 Données archéologiques.....	9	<b>3.2 PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE ET DES SECTEURS</b> .....	<b>115</b>
<b>1.3 LES MOTIFS ET LES OBJECTIFS DE LA CRÉATION DE LA ZPPAUP</b> .....	<b>9</b>	<b>3.3 LA ZPPAUP ET LE PLU</b> .....	<b>115</b>
<b>1.4 DÉFINITION DE L'AIRE D'ÉTUDE</b> .....	<b>9</b>	<b>3.4 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT : CHOIX D'ORGANISATION ET RÈGLES</b> .....	<b>117</b>
<b>1.5 NOTE SUR LA MÉTHODE DE TRAVAIL</b> .....	<b>9</b>	<b>4 ANNEXES</b> .....	<b>119</b>
<b>2 ANALYSES</b> .....	<b>11</b>	<b>4.1 CARTES D'ÉVOLUTION HISTORIQUE</b> .....	<b>121</b>
<b>2.1 ANALYSE DE LA ZPPAUP EN VIGUEUR</b> .....	<b>13</b>	<b>4.2 PLANS ET VUES ANCIENS</b> .....	<b>131</b>
2.1.1 Le périmètre et les secteurs existants.....	13	<b>4.3 ANALYSE DES MATÉRIAUX</b> .....	<b>135</b>
2.1.2 Le règlement existant.....	13	<b>4.4 SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>145</b>
2.1.3 Le rapport de présentation existant.....	15	4.4.1 Sources manuscrites.....	145
2.1.4 Conclusion.....	19	4.4.2 Sources imprimées.....	145
<b>2.2 ANALYSE HISTORIQUE</b> .....	<b>21</b>	4.4.3 Sources iconographiques.....	146
<b>2.3 ANALYSE PAYSAGÈRE</b> .....	<b>43</b>	<b>4.5 FICHES DESCRIPTIVES D'UNE SÉLECTION D'ÉDIFICES REMARQUABLES</b> .....	<b>147</b>
2.3.1 Les grands éléments structurants et les lignes de force du paysage.....	43		
2.3.2 Le patrimoine paysager.....	47		
2.3.3 Index des cônes de vues.....	51		
<b>2.4 ANALYSE URBAINE DE LA BASTIDE</b> .....	<b>55</b>		
<b>2.5 ANALYSE ARCHITECTURALE</b> .....	<b>57</b>		
2.5.1 Le bâti de la bastide.....	57		
2.5.2 Le bâti des extensions urbaines.....	57		
2.5.3 Le bâti des hameaux et le bâti isolé.....	57		
2.5.4 Le petit patrimoine.....	57		

# **1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

2 ANALYSES

3 LE PROJET ET SA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

4 ANNEXES

### 1.1.1 LE CADRE JURIDIQUE

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) est une servitude d'utilité publique annexée au Plan Local d'Urbanisme. Elle est définie par les lois, décrets et circulaires suivants :

- **Loi n° 83-8 du 7 janvier 1983**

Relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions de l'Etat. Chap. VI : de la sauvegarde du patrimoine et des sites, Articles 70 à 72.

NB: abrogée en février 2004 et intégrée au Code du Patrimoine, articles L.642-1 et suivants, code dont la partie réglementaire n'est pas publiée à la date du présent rapport (octobre 2005).

- **Décret n° 84-304 du 25 avril 1984**

Relatif aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), Articles 1 à 10.

- **Circulaire n° 85-45 du 1<sup>er</sup> juillet 1985**

Relative aux zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU).

- **Décret n° 86-514 du 14 mars 1986**

Relative aux ZPPAU et autorisation d'utilisation du sol. Tableau synthétique.

Codification : Art. CU R.123-24, R.123-32, R.123-36, R.313-14, R.315-44-1, R.315-45 et 46, R.422-2 à 9, R.422-11 et 12, R. 441-2 à 7, R. 441-7-6, R. 441-9, R. 441-11, R. 442-4-1 à 4-17, R. 443-7-1, R. 444-3.

- **Loi n° 93-24 du 8 janvier 1993**

Relative à la protection et la mise en valeur du paysage, Articles 1, 3 et 3-1.

- **Loi n° 97-179 du 28 février 1997**

Relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés ou inscrits et dans les secteurs sauvegardés. (Abrogation de l'article 69 et modification de l'article 71 de la loi du 7 janvier 1983).

### 1.1.2 LES OBJECTIFS

Les enjeux de la ZPPAUP sont :

1/ conformément à la circulaire du 1<sup>er</sup> juillet 1985, la délimitation d'un périmètre adapté : « La délimitation de la zone sera étudiée avec un soin particulier. Elle ne résultera d'aucune idée a priori mais au contraire de l'étude approfondie des éléments de patrimoine à mettre en valeur »;

2/ la mise en place d'un règlement lui aussi adapté à la mise en valeur du patrimoine spécifique en question, qu'il s'agisse de patrimoine architectural, mais aussi urbain ou paysager. Avec la ZPPAUP, entrent dans le champ du patrimoine l'organisation urbaine, l'organisation du paysage, tant il est vrai que peuvent aussi bien être considérés au titre des Monuments, des perspectives, des espaces publics ou naturels, qui sont constitutifs d'une identité « esthétique, historique ou culturelle ». Le bâti est lui le « plein » qui délimite les « creux » considérés. La ZPPAUP permet enfin la mise en cohérence de ces approches patrimoniales, autrement séparées (architecture, urbanisme, paysage).

Ces deux aspects – le périmètre, le règlement – étant opposables au tiers, constituent les leviers fondamentaux de la ZPPAUP. Ils doivent être conçus dans un objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine. Cependant, ils sont également des outils de gestion du territoire et par là même d'évolution de la commune.

Enfin, comme le prévoit la circulaire de 1985 (cf. plus haut), à travers l'analyse préalable à la définition du périmètre, la réalisation de la ZPPAUP est un outil de connaissance et d'appréciation du patrimoine. C'est également, à travers la démarche partenariale qui doit être mise en place lors de son étude, un instrument de partage des visions patrimoniales, comme un instrument pédagogique à l'égard de la population.

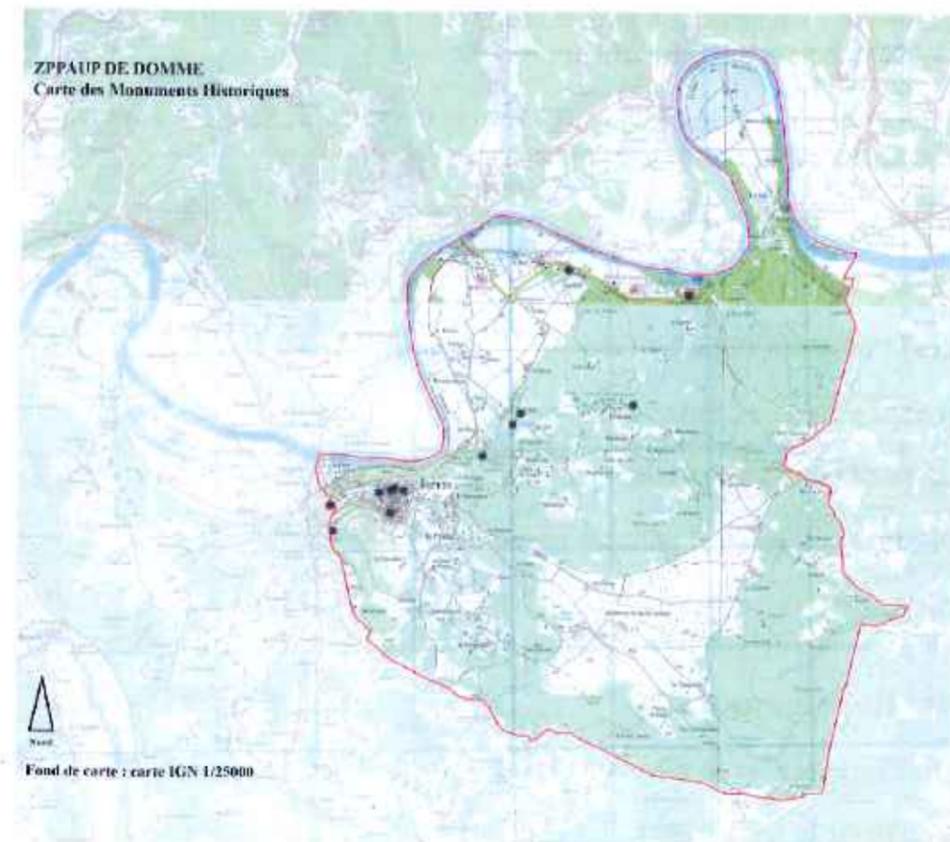
### 1.1.3 LES EFFETS

La ZPPAUP a été conçue, entre autres, pour substituer au périmètre de protection de cinq cents mètres des Monuments Historiques un périmètre adapté. Il s'agit donc là de l'effet principal de sa mise en place.

On trouvera dans la partie réglementaire le détail des autres effets de la ZPPAUP.



Source carte Michelin - échelle 1:1 000 000



Source carte IGN

— limite communale  
Carte des MH

## 1.2 Présentation de la Commune

### 1.2.1 DONNÉES GÉOGRAPHIQUES, ADMINISTRATIVES ET ÉCONOMIQUES

La commune de Domme est située dans le département de la Dordogne dans le Périgord Noir et la région Aquitaine. Elle appartient à l'arrondissement de Sarlat. Sa population s'élève à 1010 habitants selon les chiffres de 2004 pour une superficie de 2491 hectares. Son altitude moyenne est de 250 mètres.

Implantée au bord de la Dordogne, Domme fait partie de l'association des plus beaux villages de France. Distant de 12 km de la ville de Sarlat, la commune est limitrophe avec Cénac et Saint-Julien et dispose d'un aérodrome.

La vocation économique de Domme est surtout touristique avec la visite de la bastide, des grottes à cristallisation et le point de vue panoramique qu'elle offre sur les méandres de la Dordogne. En période estivale, la population peut s'élever à près de 3000 habitants. Les productions du terroir sont les truffes, les noix, le tabac et le foie gras.

### 1.2.2 LES PROTECTIONS EN VIGUEUR

Domme et son patrimoine architectural sont très reconnus et plusieurs protections existent. La ZPPAUP permet, après un recensement de ces protections, de les prendre en compte dans un règlement adapté et réfléchi.

On trouve à Domme 13 édifices inscrits ou classés :

#### 1. Abbaye (Le Bourg - parcelle D 688) :

- éléments protégés MH : chapelle
- époque de construction : XV<sup>ème</sup> siècle
- Propriété privée
- date de protection MH : inscription par arrêté du 19 février 1971

#### 2. Chapelle monolithe de Caudon, cimetière gallo-romain et parcelle voisine A 1981 contenant des vestiges (Caudon - parcelle 752) :

- éléments protégés MH : site archéologique, chapelle, cimetière
- époque de construction : Gallo-romain, Moyen Age
- Propriété privée
- date de protection MH : inscription par arrêté du 29 novembre 1948

#### 3. Château de Caudon (Caudon - parcelle A 187) :

- éléments protégés MH : façades et toitures
- époque de construction : 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle : 1805, 1835
- Propriété d'une société privée
- date de protection MH : inscription par arrêté du 5 mars 1998

#### 4. Dolmen de Giverzac (Giverzac, parcelles A 470, 471) :

- époque de construction : néolithique
- Propriété de la commune
- date de protection MH : inscription par arrêté du 17 mai 1962

#### 5. Gisement et abri de Combe-Brenal (route D46 - parcelles A 370 à 374, 415) :

- éléments protégés MH : site archéologique, abri sous roche
- époque de construction : préhistoire, paléolithique moyen
- Propriété de l'état
- date de protection MH : classement par arrêté du 18 juillet 1911

#### 6. Grotte ornée dite du Mammouth (Roc-de-Saint-Front - parcelles A 383, 388, 419, 420, 429) :

- époque de construction : Paléolithique supérieur
- Propriété privée
- date de protection MH : classement des portions sises dans les parcelles A 383, 419, 420 et 429 par arrêté du 26 juin 1983, inscription de la portion sise dans la parcelle A 388 par arrêté du 27 juin 1983

#### 7. Grotte ornée dite du Pigeonnier (Roc-de-Saint-Front, parcelles A 383, 386, 429) :

- époque de construction : Paléolithique supérieur
- Propriété privée, propriété d'un établissement public
- date de protection MH : classement par arrêté du 27 juin 1983

#### 8. Grotte préhistorique dite de la Martine (Le Bourg - parcelles A 370 à 374, 415) :

- époque de construction : préhistoire, paléolithique supérieur, Age de Bronze
- Propriété de l'état
- date de protection MH : classement par décret du 15 mars 1978

#### 9. Halle (Le Bourg - parcelle D 650) :

- époque de construction : ?
- Propriété de la commune
- date de protection MH : inscription par arrêté du 4 décembre 1992

#### 10. Hôtel du Gouverneur (Le Bourg - parcelle 582) :

- époque de construction : XV<sup>ème</sup>, XVI<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup> siècles
- Propriété de la commune
- date de protection MH : inscription par arrêté du 23 mars 1949

#### 11. Maison dite Le Castelet (Le Bourg - parcelle D 702, 703) :

- éléments protégés MH : élévation, toiture
- époque de construction : XVII<sup>ème</sup> siècle
- Propriété privée
- date de protection MH : inscription par arrêté du 20 novembre 1956

#### 12. Maison dite Le Touron (Le Thouron - parcelle 1112) :

- éléments protégés MH : élévation
- époque de construction : XVIII<sup>ème</sup> siècle
- Propriété de la commune
- date de protection MH : inscription par arrêté du 5 septembre 1946

#### 13. Remparts y compris le lieudit «Le château du Roi» (Bastide - parcelles A 370 à 374, 415) :

- éléments protégés MH : enceinte
- époque de construction : XII<sup>ème</sup>, XIV<sup>ème</sup> siècles
- Propriété de la commune, propriété privée
- date de protection MH : classement des remparts, y compris le lieudit le château du Roi par arrêté du 5 janvier 1943

### 1.2.3 DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

La commune de Domme compte 4 zones sensibles dans lesquelles tout projet d'aménagement affectant le sous-sol des terrains devra se référer aux prescriptions archéologiques préalablement à sa réalisation.

Les zones sensibles concernent :

- la zone du bourg avec les grottes préhistoriques et protohistoriques (grotte de la Martine, grotte Delbos et grotte du Jubilé) ainsi que les vestiges médiévaux (bastide);
- la zone de Saint-Front et Giverzac avec les vestiges néolithiques (dolmen de Giverzac), médiévaux (système défensif sur motte) et préhistoriques (grottes du mammoth, grotte du pigeonier, grotte de Combe Grenal);
- la zone de Caudon avec la grotte du Redoulet et l'abris de l'Age du Bronze, la chapelle monolithique du XII<sup>ème</sup> siècle et les cluzeaux médiévaux;

- la boucle de la Dordogne : une vaste zone à risques où ont été anciennement signalés, sans précisions de localisation, des gisements préhistoriques de plein air, des vestiges gallo-romains et des vestiges médiévaux.

Par ailleurs, en dehors de ces zones, des découvertes fortuites au cours de travaux sont possibles. Afin d'éviter toute destruction de site, le service régional de l'archéologie de Bordeaux devra en être informé.

### 1.3 Les motifs et les objectifs de la création de la ZPPAUP

Par délibération en date du 15 juin 2002, la commune a décidé la révision de la ZPPAUP afin de «réaliser autour de son patrimoine une étude recensant les vestiges, aménagements, édifices ou ensembles méritant l'attention (...), de mettre en valeur le patrimoine identifié et de définir à cette fin un cadre pour sa restauration».

### 1.4 Définition de l'aire d'étude

Afin de ne pas exclure a priori de zone ou de secteur qui pourrait présenter un intérêt patrimonial, qu'il s'agisse d'un intérêt architectural, urbain ou paysager, l'aire d'études est le territoire de l'ensemble de la commune.

### 1.5 Note sur la méthode de travail

L'étude a été menée de septembre 2004 à décembre 2006 par une équipe conduite par Rayko Gourdon, architecte du Patrimoine, Hélène Siricys paysagiste et Sophie Bridoux-Pradcau pour les recherches et analyses historiques.

Afin d'associer largement tous les partenaires intéressés par l'étude, un comité de pilotage a été mis en place, qui comprenait :

- M. DELPECH, Maire de Domme
- Les adjoints au Maire
- Les conseillers municipaux
- M. ROCIAS, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine - Architecte des Bâtiments de France

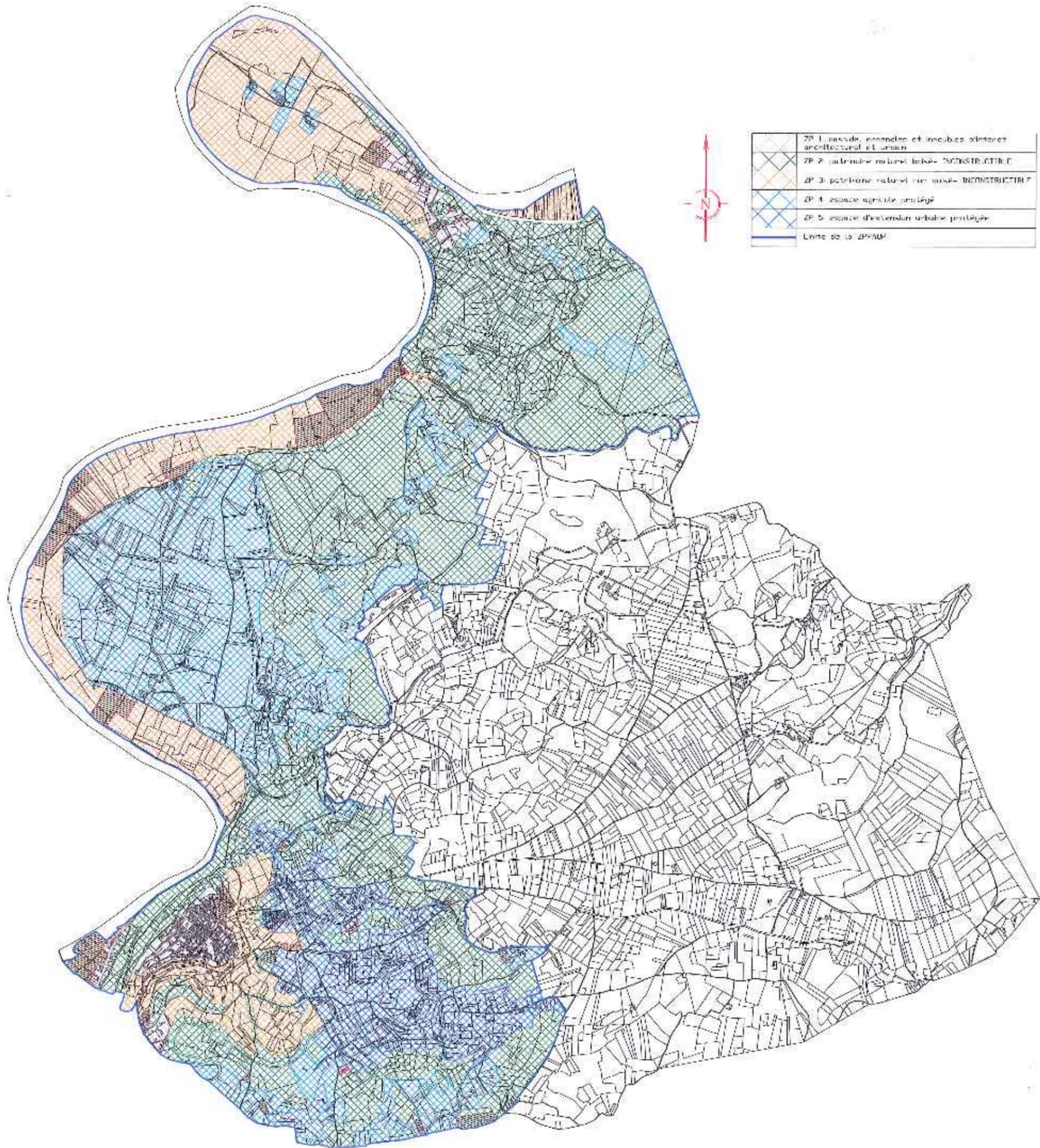
Ce comité s'est réuni à 13 reprises, afin d'examiner à chaque étape l'avancement de l'étude.

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

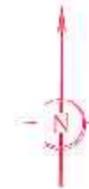
2 ANALYSES

3 LE PROJET ET SA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

4 ANNEXES



	ZP 1: zones protégées et inscrites à l'inventaire architectural et urbain
	ZP 2: patrimoine naturel boisé - INCONSTRUCTIBLE
	ZP 3: patrimoine naturel non boisé - INCONSTRUCTIBLE
	ZP 4: espace agricole protégé
	ZP 5: espace d'extension urbaine protégée
	Ligne de la ZPAUM



## 2.1.1 LE PÉRIMÈTRE ET LES SECTEURS EXISTANTS

Le plan ci-contre présente le périmètre et les secteurs de la ZPPAUP en vigueur.

La ZPPAUP recouvre la moitié du territoire communal et se divise en cinq «zones» (terme qui introduit une confusion avec le zonage du document d'urbanisme, raison pour laquelle nous avons préféré dans le document de révision celui de «secteur»), ZP1 (bastide, ensembles et immeubles d'intérêt architectural et urbain), ZP2 (patrimoine naturel boisé, inconstructible), ZP3 (patrimoine naturel non boisé, inconstructible), ZP4 (espace agricole protégé) et ZP5 (extensions urbaines protégées).

Ces délimitations, associées aux contraintes d'inconstructibilité des zones ZP2 et ZP3, rendent donc inconstructible le quart du territoire communal. Ce parti pose à nos yeux trois problèmes:

- D'une part elles contraignent la volonté de développement maîtrisé de la commune, empêchant parfois la construction dans des secteurs à enjeux limités ou ailleurs permettant un développement critique.

- D'autre part, les inconstructibilités générales sur ces importants secteurs semblent assez fragiles juridiquement et de nature à générer des contentieux.

- Enfin et surtout, elles banalisent la protection de la ZPPAUP et la détournent de l'objectif de maîtrise de la qualité qui doit être le sien en concentrant l'effet de la ZPPAUP sur le droit des sols.

Cependant, le périmètre général englobe effectivement l'ensemble du patrimoine architectural, urbain et paysager présent sur le territoire communal et les différents partenaires du groupe de pilotage n'ont pas souhaité remettre en cause son économie générale. C'est la définition précise des différents secteurs et les dispositions réglementaires associées qui ont fait l'objet de la demande de révision.

## 2.1.2 LE RÈGLEMENT EXISTANT

Le règlement existant présente des règles générales qui sont en fait un rappel de certaines contraintes issues du code l'urbanisme, notamment en matière d'archéologie, puis des règles particulières, décomposées en règles urbaines, architecturales et paysagères pour chacune des zones. Ces différentes règles sont présentées sous la forme d'objectifs à atteindre pour respecter certains objectifs, par exemple «*Pour confirmer l'organisation du bâti et mettre en valeur les perspectives les plus remarquables, il convient de: «IP 1.2. Conserver les immeubles d'intérêt architectural répertoriés» ou «IP 1.3. Respecter les alignements en bordure de voies et tenir compte de l'implantation du bâti avoisinant».*

Dans la zone ZP1 (bourgs, ensembles et immeubles d'intérêt architectural et urbain), les principales prescriptions sont les suivantes:

- conserver les immeubles répertoriés (plus d'une centaine sur le secteur de la bastide), respecter les alignements sur la voie, le rythme parcellaire, les hauteurs avoisinantes,...

- couvertures à forte pente avec coyau à l'égoût, en lauzes ou tuiles plates petit moule, en tuiles canal de récupération exceptionnellement pour les volumes annexes, conserver les détails de couvertures traditionnels en place,...

- restaurer les maçonneries dans les règles de l'art et enduire au mortier de chaux naturelle gratté,...

## 2.1 Analyse de la ZPPAUP en vigueur

- conserver les percements existants et respecter des percements de proportion verticale pour les percements créés, encadrements en pierre locale,...

- conserver les menuiseries existantes et réaliser les menuiseries neuves en bois peint,...

Des dispositions de même nature sont adoptées pour les ferronneries, les devantures et les enseignes.

Le règlement prévoit également quelques dispositions pour les décors intérieurs (sic).

Les règles paysagères disposent quant à elles de conserver ou replanter en essences locales, de restituer les anciens revêtements de places et rues, de limiter le bitume, et d'aménager les espaces publics avec des matériaux nobles (pierre, béton désactivé, ...).

Les clôtures sont en murs de pierre à 1,80 m, à l'exception des bâtiments isolés. Les réseaux doivent être enterrés, le mobilier urbain réduit et la signalisation routière comme les pré-enseignes (sic) unifiées.

Dans les zones ZP2 et ZP3 (paysages naturels boisés et non-boisés), les règles urbaines et architecturales ont été réduites aux prescriptions de volumes et de matériaux de base, sans intégrer les prescriptions de détail, sauf pour les immeubles d'intérêt architectural où le règlement de ZP1 s'applique. Des règles paysagères concernant les plantations, leur entretien et leurs essences sont prescrites. Bien entendu, la prescription la plus importante est l'interdiction de toute nouvelle construction; les règles architecturales ne s'appliquent donc qu'au bâti existant.

Dans les zones ZP4 et ZP5 (espace agricole et zones d'extension urbaine), les règles urbaines et architecturales réduites sont reconduites, assorties de prescriptions également réduites aux volumes et matériaux, avec une adaptation, couvertures en fibro-ciment dans l'espace agricole.

Le règlement existant, même s'il exprime avec force une volonté de préservation et de mise en valeur du patrimoine, pose plusieurs problèmes auxquels il convient de tenter de remédier:

1/ Les prescriptions concernant les immeubles d'intérêt architectural sont difficilement applicables, car ce bâti n'est pas répertorié avec précision (ensemble sur le plan général, un seul extrait dans le rapport de présentation). Ce point a nécessité depuis la création de la ZPPAUP de nombreuses interprétations de la part du SDAP et de la commune. Elles restent d'ailleurs insuffisamment précises (détails de couverture, encadrements, ...).

2/ Pour les autres bâtiments, les prescriptions sont limitées et ne permettent pas de s'opposer à certaines dispositions choquantes, notamment de détails. Par ailleurs, certaines prescriptions ne correspondent ni à la réalité de la demande, ni au caractère de l'architecture locale, par exemple la quasi absence de possibilité de volumes à faible pente, ou l'obligation d'enduits à la chaux dans les zones d'extensions urbaines. Là aussi, des interprétations ont dû être faites au cours des ans.

3/ Certaines dispositions semblent peu fiables sur le plan juridique (intérieurs, pré-enseignes).

4/ Certaines dispositions paysagères sont inapplicables du fait du manque d'instruments de contrôle (interdiction de déboisements, mêmes limités) et du manque de précision du plan où elles s'appliquent. De fait, ces dispositions n'ont pas été appliquées au cours des dix années passées.

Ainsi, le groupe de pilotage, s'il a souhaité conserver, voire préciser le degré de contrainte du règlement, a engagé une refonte complète du règlement.

## 2.1.3 LE RAPPORT DE PRÉSENTATION EXISTANT

### a - Analyse historique

#### XIIIème SIECLE: FONDATION

- 1280: fondation de la bastide par le roi de France Philippe le Hardi.

#### XIVème SIECLE: GUERRE DE CENT ANS.

- 1346: première prise de Domme par les Anglais. Redevient française peu après.

- Suite de prises et de libérations jusqu'en 1438, date à laquelle elle est définitivement sous tutelle du roi de France

- La ville s'est vidée, durant cette période tragique, d'une partie importante de ses habitants.

- Pour aider à son relèvement, institution de quatre foires par an et d'un marché. Remise en ordre de tout le système défensif.

#### XVIème SIECLE: GUERRES DE RELIGION

- 1527: " La ville de Domme est sise et située sur une grande montagne environnée de tous costés de valés et la plus part de ladite ville environnée de rochier taillés en lieu hault fort et imprenable..." (extrait des lettres patentes données par François Ier). Cette situation attire les convoitises.

- 1588: Après plusieurs tentatives de sièges de la part des huguenots, G. de Vivans s'en empare et Domme devient une place protestante.

- 1589: destruction de l'église et nouvelles fortifications.

- 1592: les protestants rendent la ville, mais ces quatre années portent un coup fatal à son expansion.

#### XVIIème et XVIIIème SIECLES: RENAISSANCE ET PROSPERITE

- Réhabilitation des institutions religieuses. Remise en état du monastère des Augustins en 1617, qui devient collège.

- la ville prospère, usant de ses privilèges, dont celui de battre monnaie, accordé dès la fondation de la cité.

#### XIX et XXème SIECLES: DECLIN ET NOTORIETE

- Après 1789 et l'abolition des privilèges, la bastide périlite. La bourgeoisie préfère la plaine et ses facilités. Ce déclin explique le caractère préservé de l'ensemble du site qui n'a que peu changé depuis la Révolution et qui lui assure, aujourd'hui, succès touristique.

### b - Analyse du site (extrait)

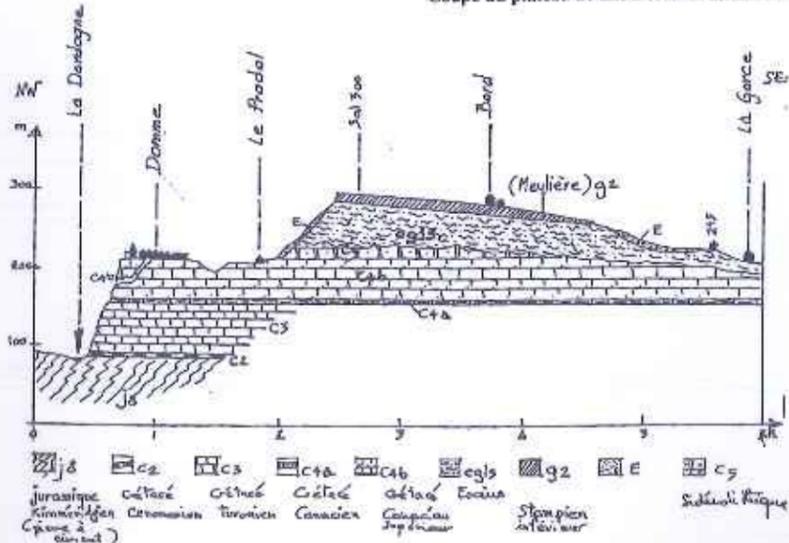
#### CARACTERISTIQUES GENERALES

Le "Mont de Domme" est choisi pour installer une bastide au XIIIème siècle, car il recèle un intérêt stratégique et géographique de premier plan. Le site offre en effet une défense naturelle presque totale.

Au nord le promontoire de calcaire occre domine le grand méandre concave de la Dordogne par un abrupt de 140 mètres.

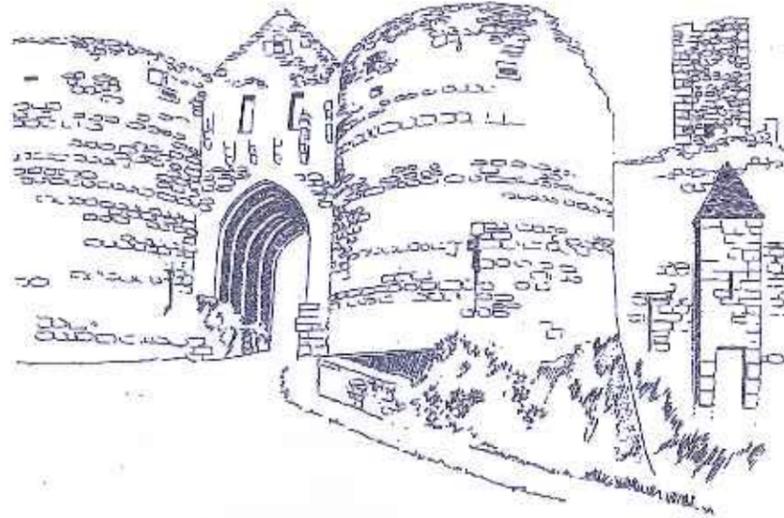
Au sud, une courte vallée presque parallèle l'enveloppe de son arc; son versant, deuxième rempart naturel mais moins escarpé, atteint 50 mètres au sud-est et plus de 100 mètres au sud-ouest en direction de Cénac.

#### Coupe du plateau de Bord et de la falaise de Domme

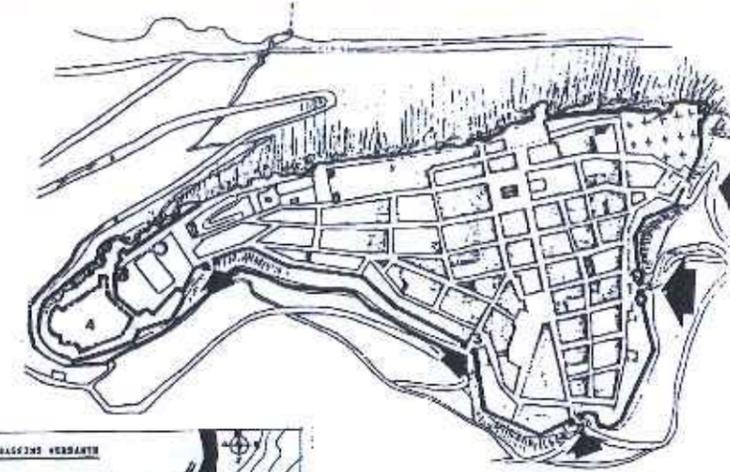


#### LES REMPARTS: EXPRESSION DE L'HARMONIE ENTRE LE SITE ET SA FONCTION

La ville a épousé presque entièrement l'espace triangulaire de ce petit plateau, sauf son extrémité ouest. Les remparts ne constituent qu'une retouche à ses défenses naturelles. Ce sont eux qui confèrent à Domme, lieu de garnison et d'actions guerrières, cette allure de citadelle qui la distingue complètement des autres bastides de la région.



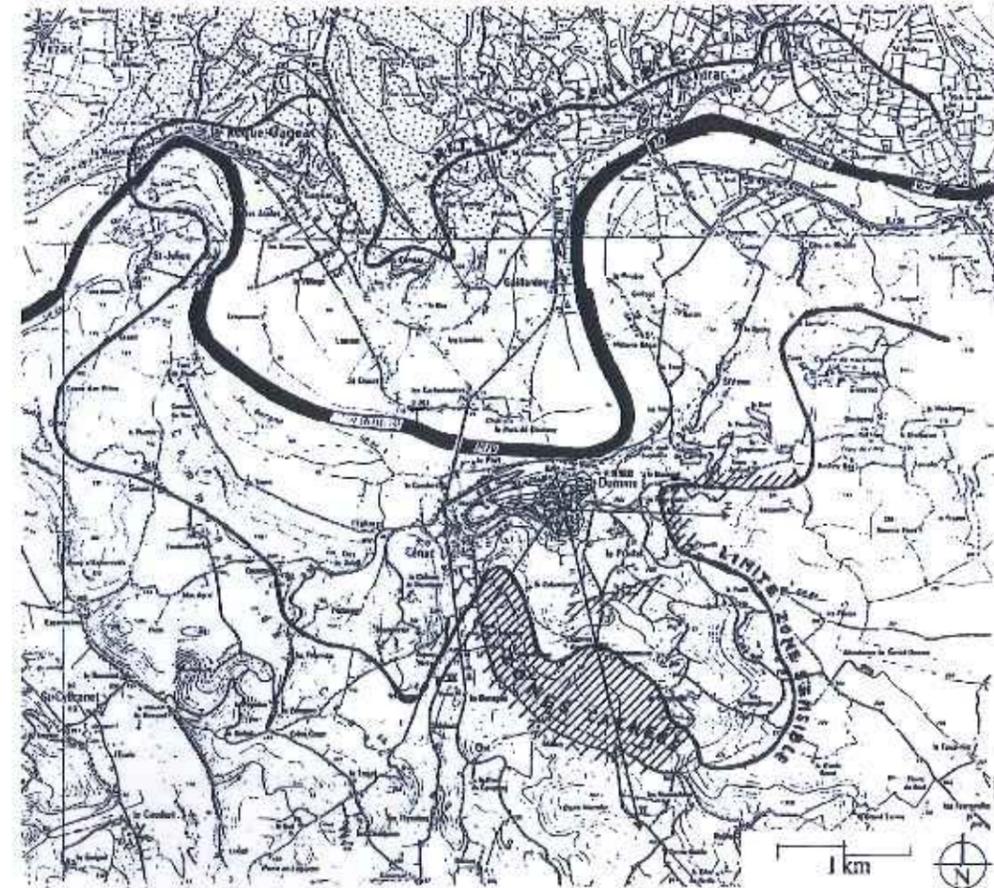
La Porte des Tours principal accès à la bastide dessin d'Alain Pestourie (ESPACES SARL)



En haut, les fortifications  
1- Porte des Tours 2- Porte de la Combe  
3- Porte des Dots 4- Château du Roi

A gauche, les deux bassins versants

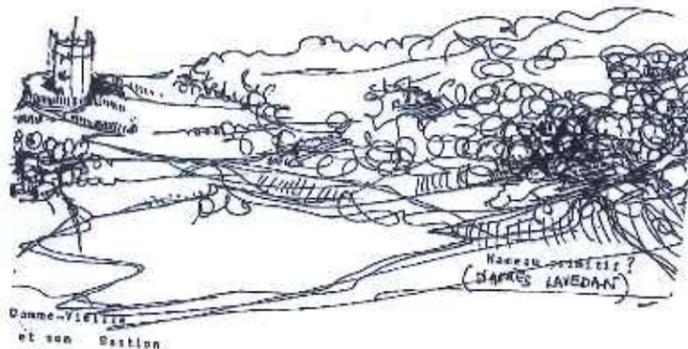
#### L'analyse paysagère de la ZPPAUP est extrêmement succincte.



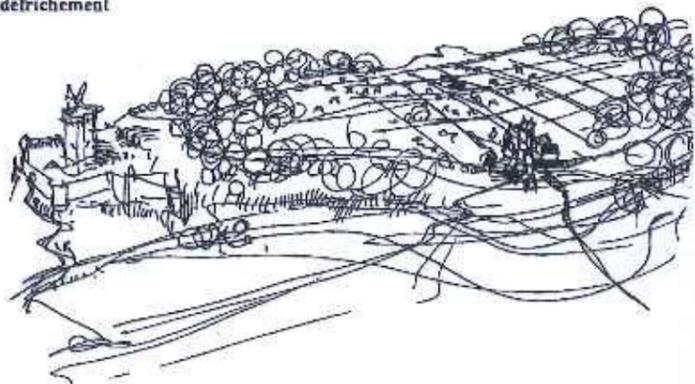
c - Analyse urbaine (extrait)

EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SITE DE DOMME

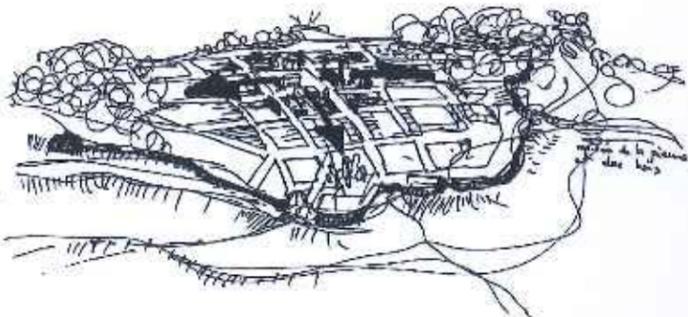
XI<sup>ème</sup> siècle



XIII<sup>ème</sup> siècle: défrichement



Tracé des rues et des remparts



Début de construction



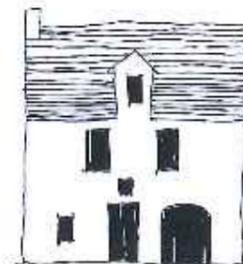
Archie G. GARON

d - Analyse du bâti (extrait)

DEUX TYPOLOGIES DE BASE

Maison de type urbain

Situation: centre ville  
Fonction: habitation, commerce  
Caractéristiques:  
- Soit:  
rez de chaussée: séjour et cuisine  
premier étage: chambres  
- Soit:  
rez de chaussée: commerce artisanat  
premier étage: habitation  
couloir central  
escalier intérieur  
WC intérieurs



Maison de type rural

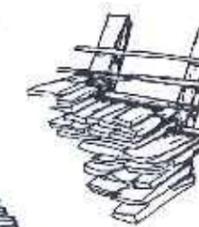
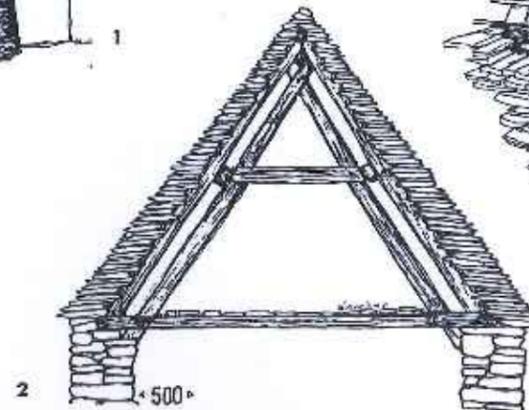
Situation: à l'extérieur du centre ville  
Fonctions: habitations, activités agricoles  
Caractéristiques:  
- Soit:  
maison à 1 niveau: couloir central, deux pièces, WC à l'extérieur; généralement sans cave.  
Annexe: grange à deux niveaux, étable ou matériel en rez de chaussée, grenier à l'étage.  
Nota: les granges sont peu à peu aménagées en résidences secondaires.  
- Soit:  
Maison à deux niveaux:  
rez de chaussée: cave, étable, matériel.  
étage: deux pièces ou plus sans couloir.  
escalier: extérieur, en pierre, souvent recouvert d'un avant toit ou surmonté d'une treille.  
Annexe:  
Appentis (nota: souvent réaménagés en garage à voiture).



LA LAUZE DE CALCAIRE

Elle se rencontre selon deux types de mise en oeuvre:  
- soit en tas de charge (1)  
- soit posée sur une charpente (2)

Ce type de couverture est dominant jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle comme en témoignent de nombreuses charpentes en place.



Archie G. C.

## 2.1.4 CONCLUSION

Cette étude, réalisée à partir de 1986 et malgré une approbation définitive assez récente en 1994, correspond aux critères de précision de cette époque.

Il nous a semblé qu'aujourd'hui, après plusieurs générations de ZPPAUP, les études devaient se montrer plus précises sur l'analyse historique et l'analyse du bâti.

En effet, la demande de compréhension des enjeux et objectifs de la ZPPAUP est croissante de la part de la population et des élus; les contraintes réglementaires que ne manque pas d'introduire la ZPPAUP, pour être acceptées, doivent être comprises, doivent être mesurées en détail. De plus, si l'on souhaite que la protection se traduise dans les faits et que les pétitionnaires soient conduits à un respect effectif du patrimoine, sans être tentés de s'abstenir de tel ou tel aspect, il convient d'argumenter finement les observations sur le patrimoine, les modes constructifs, le rapport au paysage, l'évolution historique, etc.

C'est ainsi que les analyses patrimoniale, historique et paysagère ont été entièrement reprises.



Le paysage de Domme est caractérisé par, d'une part la riche et fertile vallée de la Dordogne que la cité domine du haut d'une falaise abrupte et, d'autre part des plateaux calcaires, prémisses du Causse quercynois. « C'est un paysage combinant des dépressions à peu près planes, les « plaines », s'insinuant entre des groupes de buttes tronconiques aux sommets arrondis, les « pechs ». A ces deux formes de relief caractéristique de cette région, le paysage dommois ajoute un vaste plateau de meulière, la « Plaine de Bord ». Au nord, la paroisse vient buter sur le cours de la rivière sous la forme de hautes falaises à Domme même et à Turnac soit, face à Vitrac, sous forme d'une riche plaine alluviale qui pénètre assez profondément à l'intérieur de la paroisse de Caudon. Le cadre naturel est austère vers le nord où les coteaux sont couverts de taillis de châtaigniers, tandis que la partie sud ou ouest de la paroisse, pays sec et pierreux où s'accroche à mi-pente le terroir viticole, porte déjà les traces du causse tout proche ». Seules la plaine de Bord et la vallée de la Dordogne sont réellement labourées et cultivées<sup>1</sup>. La toponymie même de ce lieu est évocatrice du paysage : *Doma* signifie « coupole » en occitan et « toit en terrasse » en bas-latin<sup>2</sup>.

Bastide française fondée en 1283, Domme était défendue par la forteresse de Campréal à l'ouest de la ville et par le château du Roi, qui existait avant la bastide et dont il reste quelques vestiges à l'extrême ouest du plateau.

La commune de Domme s'est formée par la réunion des paroisses du Mont-de-Domme, de Turnac et Caudon.

### I. Chronologie

#### 1. préhistoire

Le site de Domme a été fréquenté dès la préhistoire.

- La grotte de Combe-Grenal [1], site moustérien, nous a livré des outils et une sépulture. L'abbé Audierne nous dit que « les dards, les traits, les pierres de fronde en silex, que l'on rencontre à un kilomètre de Domme, dans la grotte de la Combe-Grenant, prouvent que cette grotte fut habitée longtemps avant l'invasion romaine »<sup>3</sup>.

Voici comment nous la décrit Joseph de Mourcin en 1824-1828 : « La grotte de Combe Grenal est presque au midi juste de la tour et à l'est de Domme. Vers le N.-E. de cette grotte, et environ 90 pas ou 100 de distance sont les restes d'un monument que je crois un dolmen. A quelques pas au nord de ce dolmen, est un gros bloc de grès qui paraît avoir été placé droit. La profondeur de ce qui est couvert de la grotte est d'environ 15 pas. Il y a eu là une espèce de mur gaulois, et l'espace découvert de cette entrée à un mur moderne, 17 pieds 6 pouces. [...] Le rocher paraît s'être brisé sur l'entrée de la grotte ; c'est pour cela sans doute que la partie antérieure de cette grotte se trouve à découvert. J'ai rapporté de cette grotte des silex retravaillés, et il paraît y en avoir en grande quantité ».

- La grotte de La Martine<sup>4</sup> [2], située dans les remparts, a son entrée dans la cour d'une maison, rue Jacques-de-Maleville. En 1960, M. Berny pioche dans le cône d'éboulis de cette grotte et découvre des fragments de poterie datant de l'Âge du Fer. Le site fut alors fouillé par J. Lachastre, du CNRS. Il y repère une couche du premier âge du Fer (tessons de vases à décor peint au graphite, grand vase de type situle orné d'un cordon) et des vestiges de la Tène finale (coupe carénée, tesson à décor peigné, fragments de couvercle, pied d'amphore italique). Plus tard, des Dommois y découvrirent un bison magdalénien (12000-15000 ans) d'un mètre de long peint sur la paroi, deux lampes à huile et un morceau de cristallisation enduit de manganèse. Des vestiges du paléolithique au Haut Moyen Âge y furent mis au jour<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> F. Florenty, *Etude démographique d'une paroisse sarladaise : Domme : 1770-1820*, mémoire de maîtrise, 1972 (bibliothèque des Arch. dép. Dordogne).

<sup>2</sup> S. Mages, « Domme, un modèle de bastide », *Bulletin de la société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, 2000, n° 82.

<sup>3</sup> Audierne, *Le Périgord illustré*, Marseille, Laffitte Reprints, 1980 (1<sup>er</sup> éd. 1851).

<sup>4</sup> J. de Mourcin, « Notes de voyages en Périgord par M. de Mourcin (1824-1828) », BSHAP, 1879, t. VI.

<sup>5</sup> G. Burgat-Degouy, *Léquisse historique de Domme, cité médiévale en Périgord*, Domme, syndicat d'initiative, 1977. H. Gaillard, *Carte archéologique de la Gaule : Dordogne*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997.

<sup>6</sup> P. Vidal, *Cavernes en Périgord*, Périgueux, éd. Pierre-Fanlac, 1981.

- Les grottes de Saint-Front de Domme<sup>7</sup> [3] constituent un important ensemble troglodytique, au pied de la falaise bordant la route D 46 E reliant Vitrac à Domme, dont deux cavités furent particulièrement étudiées : la grotte du Pigeonnier, de 25 m de long, présente des sculptures de grands herbivores, un animal (équidé) gravé, un mammoth et des signes plus loin ; la grotte du Mammoth (ou Grande Grotte), de 60 m de long, renferme dans sa partie profonde divers signes et figures et surtout un mammoth sculpté dans la zone d'accès.

- Un dolmen à Peyre Levade (dit aussi dolmen de Giversac), dont la table en grès a été renversée, a été fouillé par MM. de Gérard, propriétaires du lieu, au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ces fouilles n'ont rien donné<sup>8</sup>.

- La falaise de Caudon compte toute une série d'aménagements médiévaux, cluzeaux, vestiges de maisons adossées au roc, tombes creusées à même le rocher... Ces abris ont toutefois été occupés dès la préhistoire (ainsi, dans la grotte du Pilier, on a découvert des gravures magdaléniennes). On a également retrouvé des tessons du Bronze final et médiévaux. Ailleurs, des croix cathares gravées sur les parois sont relevées<sup>9</sup>.

- Dans la grotte du Jubilé, dont l'entrée est sous la halle, en 1910, un groupe de jeunes a exploré un boyau étroit et a découvert de nombreux squelettes et des « urnes funéraires noires » dont certaines ornées de grecques (?). Au début des années 1960, J. Lachastre a relevé, parmi une majorité de tessons de céramique du Bronze final I, un rasoir en bronze daté du Bronze V (1050-650 av. J.-C.)<sup>10</sup> et un tesson à fond annulaire attribué à la Tène finale<sup>11</sup>. Des gravures illisibles y sont visibles<sup>12</sup>.

#### 2. gallo-romain

La voie romaine Limoges-Cahors contournerait le coteau de la ville pour arriver en face de Port-de-Domme<sup>13</sup>.

Dans une boucle de la Dordogne, en face de Montfort, F. Jouannet a mentionné des vestiges gallo-romains (briques, tegulae)<sup>14</sup>.

Au moulin de Saint-Front, au nord-est du bourg, l'abbé Audierne a mentionné des « débris d'anciennes constructions, des médailles antiques » et un chapiteau corinthien réemployé dans la base d'une croix<sup>15</sup>. A proximité, à la source Saint-Front, les habitants du lieu ont signalé à J. Lachastre en 1964 la découverte de sarcophages et de vases gallo-romains<sup>16</sup>.

La plaine de Born offre aussi des fragments de haches antiques, des dards et de nombreuses pierres de fronde<sup>17</sup>.

Des tombes gallo-romaines ont été découvertes près de la chapelle de Caudon et des fragments d'amphores dans la grotte de la Martine<sup>18</sup>.

<sup>7</sup> P. Vidal, *Cavernes en Périgord*, Périgueux, éd. Pierre-Fanlac, 1981.

<sup>8</sup> « Dolmen de Giversac », BSHAP, 1878

<sup>9</sup> Spéleo-Dordogne, n° 16.

<sup>10</sup> BSHAP, 1964, supplément, p. 77.

<sup>11</sup> H. Gaillard, *Carte archéologique de la Gaule : Dordogne*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997.

<sup>12</sup> P. Vidal, *Cavernes en Périgord*, Périgueux, éd. Pierre-Fanlac, 1981.

<sup>13</sup> Dr Trassagnac, « Le réseau d'Agrippa dans le département de la Dordogne », BSHAP, 1937.

<sup>14</sup> H. Gaillard, *Carte archéologique de la Gaule : Dordogne*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997.

<sup>15</sup> Audierne, *Le Périgord illustré*, Marseille, Laffitte Reprints, 1980 (1<sup>er</sup> éd. 1851), p. 634.

<sup>16</sup> H. Gaillard, *Carte archéologique de la Gaule : Dordogne*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997.

<sup>17</sup> Audierne, *Le Périgord illustré*, Marseille, Laffitte Reprints, 1980 (1<sup>er</sup> éd. 1851).

<sup>18</sup> BSHAP, 1963, p. 29.

### 3. avant la bastide

En 1214, lors de la croisade contre les Albigeois, Simon de Montfort s'empara du château de Domme, qu'il trouva vide. « La première qu'il y attaque fut le chasteau de Dome, lequel il prind sans effort, d'autant que ces hérétiques, espouvantés de l'armée, s'en estoient fouys et avoient la place vidée ; il fit abatre la plus grosse tour qui fut en ce chasteau jusques aux fondemens<sup>19</sup> ». Pierre de Vaux-Cernay, chroniqueur de la croisade, nous dit que c'était un noble et très fort castrum sur le fleuve de Dordogne, situé dans un lieu très agréable. Simon de Montfort fit démolir sa tour, fort belle, très haute et fortifiée presque jusqu'au sommet. Rien n'est dit sur le ou les possesseurs du château.

Vers 1250, le pays de Domme était tenu par trois familles quercynaises : les Gourdon, les Bonafos et les Domme. Les deux premières possédaient le castrum de Domme, c'est-à-dire le château et le bourg castral sur les pentes sud du coteau. Les Domme avaient une tour sur le haut du coteau, entourée de quelques maisons. En 1257, on rédigea des coutumes qui furent approuvées par Guillaume de Gourdon, puis ratifiées par Guillaume Bonafos, coseigneur. A la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, le Mont de Dome appartenait donc en grande partie à Guillaume de Dome ; à l'extrémité occidentale du plateau s'élevait le château d'Amalvin Bonafos et de Bertrand de Gourdon.

En 1280, le roi, désireux de s'approprier ce site stratégique et d'y implanter une bastide royale, acheta les biens de Guillaume de Dome : une tour, des maisons, édifices, divers droits et domaines que ledit Guillaume de Dome avait sur le Mont de Dome. Ce mont s'étend, d'une part jusqu'au fossé contre le château d'Amalvin Bonafos et Bertrand de Gourdon et, de là, jusqu'aux rives de la Dordogne et jusqu'au ruisseau de la Font Giran d'autre part ; ce mont s'étend d'un autre côté jusqu'au bosquet sis entre la forêt de Born et le mont susdit, et de là la limite rejoint la Font Giran d'un côté et elle va, de l'autre, jusqu'au pied du dit mont et aux rives du fleuve susdit. Guillaume de Dome conserve et retient ses hommes qu'il a audit mont, à savoir Guillaume Delpech, Gérard Delpech, Gérard Donadei et ses frères, Gérard Manha et leurs héritiers... Il se réserve aussi les biens qu'il possédait au-delà des limites ci-dessus tracées.

Au moment de la fondation de la bastide du Mont de Domme, on trouve donc, sur la partie ouest du sommet et sur la pente ouest un castrum, Domme, dont sont coseigneurs les Gourdon et Amalvin Bonafos. Avec la fondation de la bastide, ce castrum prend le nom de Domme-Vieille. Le reste du sommet, dominant Domme-Vieille et la Dordogne, est l'emplacement de la bastide. Au-delà, sont les terres relevant des seigneurs de Domme-Vieille et de la famille de Domme. Elles se répartissent sur plusieurs paroisses.

#### *L'organisation religieuse du territoire : les paroisses*

La fondation de la bastide entraîna la fondation de la paroisse Sainte-Marie de Domme qui devait, peu à peu, englober d'autres paroisses environnantes :

- la paroisse Sainte-Catherine de Lestroa était vraisemblablement celle de l'ancien castrum de Domme. L'église Sainte-Catherine se situait au-dessus du chemin de Domme à Cénac dénommé lo capirol, à la limite actuelle de Domme et de Cénac. La paroisse s'étendait vers le sud à cheval sur Domme et Domme-Vieille. Elle était encore pourvue de titulaire en 1333, mais un texte de 1350 indique qu'elle est unie à l'église du Mont de Domme. Les ruines de l'église ont été rachetées vers 1710-1715 par un nommé Reynal. On voyait encore des vestiges du cimetière, en 1730, car le terrain, baillé à rente à Labrande, n'était pas encore totalement défriché.

- la paroisse Saint-Front-de-Brusc s'étendait au pied du Mont de Domme jusqu'à une partie de Giverzac et occupait une grande partie de la plaine. La paroisse fut unie vers 1350 à celle de Domme. L'église, qui se trouvait à côté du moulin de Saint-Front, a été détruite vers 1718. Vers 1730, le cimetière subsistait en partie.

<sup>19</sup> J. Tardé (avec les notes du vicomte de Gérard), Les chroniques de Jean Tardé, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat, Paris, 1887, p. 72.

- la paroisse Saint-Pierre-es-Liens de Caudon englobait la rivière de Caudon, les pechs, Turnac, partie de Giverzac et partie de la plaine de Born. En 1412, pendant la guerre de Cent Ans, la paroisse est unie à celle de Domme « à cause de la grande disette ». Caudon avait en effet été déserté. On retrouve cependant un curé à Caudon à partir de 1750. Il semblerait donc qu'il y ait eu désunion entre les deux paroisses lorsque la population de Caudon s'est reconstituée. Une paroisse annexe s'est même développée à Turnac à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle : deux églises, des registres paroissiaux séparés. Néanmoins, le cimetière, apparemment unique, se trouvait à Turnac.

### 4. la fondation de la bastide : 1283

La fondation de la bastide fut précédée et suivie de négociations avec l'abbé de Sarlat, seigneur suzerain de seigneurs de Domme, pour libérer les possessions de la famille de Domme sur le territoire acheté. L'abbé reçut des compensations du côté de Beynac. Après l'achat du Mont-de-Domme, l'abbé autorisa le roi à acquérir des biens appartenant aux Bonafos et aux Gourdon<sup>20</sup>.

Les lieux acquis, le roi fit venir le sénéchal de Normandie afin de tracer les plans de la bastide. Des avantages furent octroyés aux habitants (par exemple le droit d'élire 6 consuls) afin de les inciter à construire les remparts et les portes de la bastide. Cela n'eut pas l'effet escompté, les travaux n'avançaient guère. En 1301, le Parlement condamna les habitants à une amende de 4 000 livres. Ceux-ci exposèrent leurs difficultés à un émissaire du roi : les Dommois sont pauvres, la plupart sont étrangers à la ville et les terres appartiennent et se transmettent par héritage aux habitants de Domme-Vieille, Castelnaud, Montfort ou autres lieux du voisinage ; la construction d'un pont en bois, qui depuis s'est écroulé, avait déjà considérablement grevé les fonds disponibles ; le Mont de Domme est pierreux, à peu près stérile et d'un accès très difficile ; aucun chemin public n'aboutit au Mont... Pour payer les ouvriers, Domme utilise une monnaie locale, une monnaie de cuir. Elle conservera le privilège de battre monnaie pendant longtemps.

Les travaux de construction des remparts étant urgents, les premières maisons de la bastide furent très certainement en bois et torchis. On ne construisit des maisons en pierres qu'après la guerre de Cent Ans.

En 1348, Philippe de Valois prend sous sa protection les consuls et les biens du consulat du Mont-de-Domme, il renouvelle également les privilèges de la ville. En 1369, le duc d'Anjou confirme ces franchises et en accorde même de nouvelles pour remercier la ville de soutenir le roi de France.

Vers 1385, Guibert de Dome, seigneur de Domme-Vieille, donne à la communauté de la ville de Domme tous les biens, « cens, rentes, domaines, justice, tous droitz, noms et actions qu'ilz avoient [lui et ses frères] sur le fleuve de Dordogne et paroisses de Dome et Saint-Fron de Brusc ».

### 5. guerre de Cent Ans

Par sa position stratégique, et malgré son accès difficile, Domme fut attaquée très souvent : elle constituait en effet le rempart méridional de la ville de Sarlat.

Domme fut prise par les Anglais en 1347 par la trahison de Guillelmus Nadal, Burdus de Burdclia, et B. Amarussa qui furent pendus en 1350. Le château de Domme, citadelle construite à l'ouest de la ville, près du château de Domme-Vieille, et ceux de Domme-Vieille avaient résisté aux Anglais et durent faciliter la reprise de la ville par le sénéchal Guillaume de Monfalcon vers 1348<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> L.-F. Gibert, « Domme, le château et la ville », Bulletin de la société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1997, n° 70.

<sup>21</sup> J. Tardé : « Ceste année 1346 [Tardé se trompe], par le moyen de quelques traistres, ils [les Anglais] surprindrent la ville de Dome et s'en rendirent maistres d'où ilz fesoient des courses et fatigoint tout le pays [...]. Sur la fin de l'année, trêves sont accordées, mais nullement observée en Périgord par les Anglois. Guillaume de Monfalcon, sénéchal de Périgord, en voyant que les Anglois n'observoient les trêves, met le siège devant Dome, la prind et en chasse les Anglois au moys de juin 1347 ».

En mai 1369, les Anglais assiègent à nouveau Domme pendant quinze jours sans succès.

En avril 1383, les Anglais prennent Domme-Vieille et tentent de prendre la bastide. Des Français arrivent en renfort et assiègent le château de Domme-Vieille. Les Anglais quittent la place moyennant une rançon.

L'année suivante, c'est Archambaud V, comte de Périgord, proche des Anglais, qui attaque Mont-de-Domme : il dérobe l'argent qu'il trouve à la Monnaie et blesse les ouvriers et les gardiens. Ils récidivent en 1385 et tentent de prendre la bastide, en vain. Malgré une trêve signée en 1384, les Anglais s'emparent de Domme en 1393, avant d'en être délogés 43 jours plus tard par Louis de Sancerre. Une trêve est signée en 1394.

En 1405, Domme est aux mains des Anglais, qui repasse peu après aux Français et est confiée aux frères d'Abzac. En 1417, Domme et ses deux châteaux sont livrés aux Anglais par le gouverneur Bertrand d'Abzac, traître. Il en conserve le commandement. Bertrand d'Abzac est le beau-frère du seigneur de Domme-Vieille, Pons de Beynac, qui lui confie le lieu, en 1418, en paiement de la dot de sa sœur. Il commande donc tout le plateau de Domme (bastide de Domme et Domme-Vieille). Une tentative de reprise française échoue en 1421. Bertrand d'Abzac reste le maître de la région jusqu'en 1438 : Domme est alors repris par les Français. Bertrand d'Abzac est décapité en 1439 à Limoges sur ordre du roi et Domme-Vieille est unie au domaine royal. Le château de Domme-Vieille prend alors le nom de château du Roi. La bastide de Domme, quant à elle, retrouve tous ses privilèges, bénéficie d'exemptions d'impôts et reçoit même 500 réaux d'or pour aider à la reconstruction. C'est la victoire de Castillon, en 1453, qui met fin à la guerre de Cent Ans, alors qu'une épidémie de peste ravageait la région.

Vint alors le temps du repeuplement. En effet, les habitants avaient fui les combats, les épidémies, les famines ou étaient morts. Ainsi, en 1412-1413, la paroisse de Caudon entièrement désertée est unie à celle de Domme, très dépeuplée également. Tarde nous dit : « L'union est fondée sur ce que à Dome y souloit avoir mille paroissiens [il précise plus loin mille chefs de famille] et davantage et à présent, à cause des guerres et mortalités, n'en y avoit pas cent, et, d'autre part, il y avoit quinze ans que dans la paroisse de Caudon il n'y avoit heu aucun paroissien »<sup>22</sup>. Les paroisses Sainte-Catherine et Saint-Front avaient déjà été unies à celle du Mont-de-Domme vers 1350. En 1415, afin d'endiguer ce dépeuplement, interdiction est faite aux habitants de Domme de quitter la ville sous peine de confiscation des biens et défense leur est faite d'acheter les biens de prétendants à l'émigration. De nombreux « étrangers » au Périgord venant de régions moins touchées par les guerres et les épidémies (Auvergne, Limousin) furent appelés pour défricher les terres abandonnées (notamment la forêt de Born à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, acensée au nom du roi en onze bories), replanter la vigne... Les maisons de la ville de Domme furent également reconstruites après la guerre de Cent Ans et il reste assez peu de traces de l'époque antérieure. S'ensuit une période de prospérité jusqu'aux guerres de Religion<sup>23</sup>. Domme était d'ailleurs une résidence épiscopale très appréciée des évêques de Sarlat. En 1482, cette maison brûla avec la plupart des titres de l'évêché : « elle étoit size sur la place, vers le couchant d'esté, de laquelle ne reste rien que une belle et grande cave »<sup>24</sup>. Il faut préciser que la communauté bénéficiaient de nombreux revenus : droits sur les vins, les huiles, cens, rentes, acaptes, lods et ventes. En outre, chaque année, le syndic de la communauté met aux enchères la ferme de tel ou tel droit<sup>25</sup>.

## 6. guerres de Religion

En 1568, « sept ou huit cens hommes », protestants, « attaquent la porte des Tours en intention d'y mettre le feu », mais ils sont défaits par le parti catholique<sup>26</sup>.

<sup>22</sup> J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, Bayac, éd. Roc de Bourzac, 1988 (1<sup>e</sup> éd. : 1926).

<sup>23</sup> S. Mages, « Domme, un modèle de bastide », Bulletin de la société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, 2000, n° 82.

<sup>24</sup> J. Tarde (avec les notes du vicomte de Gérard), Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat, Paris, 1887, p. 72.

<sup>25</sup> L.-F. Gilbert, « Jehan Pechaut maître-estancier et ses apprentis, Domme vers 1625 », Bulletin de la Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1986, n° 26.

<sup>26</sup> J. Tarde (avec les notes du vicomte de Gérard), Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat, Paris, 1887, p. 72.

« Le 25 d'octobre 1588, deux heures avant le jour, la ville de Dome est prise par le capitaine Vivans, moyennant l'entremise de quelques habitants. Ils entrèrent du costé du rocher, par le lieu le plus fort, où la ronde ne passoit pas. Estans montés par une eschèle dressée soubz la « Croze Tenche », au nombre de trente ou quarante, ilz vont à la place où ilz font sonner deux ou trois trompettes, ce qui espouvanta tellement les habitants qu'ils ne songèrent que à fouyr et se sauver. De la place, ilz s'en vont truver le consul qui avoit les clefz, lesquelles ilz prènent et vont ouvrir la porte des Tours et font entrer le capitaine Vivans avec toute sa troupe et ainsi prènent la ville sans résistance ». En 1589, « Vivans fit abatre et razer l'esglise paroissiale de Dome et partie du couvent des Augustins » et utilisa les pierres pour construire un fort dans le quartier de la Paliolle, qui devient une citadelle à part entière<sup>27</sup>. Il prit également le château de Domme-Vieille et fait « des barricades à toutes les advenues pour empêcher le secours et l'avitaillement ». A l'approche des troupes catholiques, Vivans quitte le bourg de Domme-Vieille, « le fait entièrement brusler, ensemble les moulins les plus proches et fait démolir et ruiner le prioré de Cénac ». Le sieur de Fénelon, catholique, est tué en « forçant la barricade de la maison del Sol » (cette maison existe encore à mi-côte sur l'ancienne route qui conduit du port de Domme et Cénac à Domme-Haute). Le maréchal de Biron, catholique, campa alors sur une colline près du village de Mombette et « bombarda » une maison fortifiée située sous le château. Au bout de deux jours, il abandonna et quitta la région. Vivans fait fortifier le château de Domme-Vieille, fait couvrir la tour Brune et y laisse une garnison. En août 1589, les troupes catholiques reprennent le château de Domme-Vieille sauf la tour Brune. « Ceste tour faisoit partie de la muraille du chasteau, size sur un rocher et lieu le plus haut de la place, et avoit esté choisi pour la citadelle du chasteau... ». Le protestant Monséjour, qui tenait la ville de Domme, voulut secourir le capitaine la Coste commandant la tour Brune. Mais, « ceste tour n'avoit porte, ni fenestre du côté de la ville, mais la Coste y fit un trou par lequel il reccut des hommes et des vivres ». Malgré les attaques catholiques, la tour Brune resta aux mains des Réformés<sup>28</sup> jusqu'en septembre 1589. Monluc assiège alors la ville de Domme, met « une barricade au Puy du Caire [le Puy de Cayre, lieu-dit entre Saint-Cybranet et Daglan], pour asservir la porte des Tours, une autre à Roquebrail [partie de la falaise, sous le fort du Gal] et une autre à la fontaine [Font-Giron, sous la porte des Combes]... mais ne parvient pas à la reprendre. En revanche, il reprend la Tour Brune, que les protestants « minent par le dedans, et mettent au plus bas trois ou quatre quintaux de poudre, la font sauter et renverser ». Domme-Vieille est maintenant totalement sous domination catholique<sup>29</sup>.

En septembre 1589, François Manir, un des traîtres qui avait permis à Vivans de prendre la ville, se repentant devant les méfaits de ce capitaine protestant, tenta de faire reprendre la ville par les catholiques. Il fut découvert et pendu. Le même jour, une bataille eut lieu sur la Dordogne, au moment où les protestants passaient la rivière au gué de Saint-Donat « soubz le port de Dome basse ». Les catholiques, stationnés dans la plaine de Saint-Donat, attaquèrent : « La Dordogne demeura deux jours entiers entre Dome et Castelnau empourprée du sang des hommes et chevaux qui avoient esté tués ou blessés ».

Des combats entre Domme-Vieille, catholique, et la bastide, protestante, ont lieu jusqu'en juillet 1591. « Ceux du chasteau [catholiques] tiroint des coups de canon le long des grandes rues de la ville qui sont toutes droictes et tellement disposées qu'elles vont toutes aboutir à ce châtaeu. [...] Ceux de la ville [protestants], de leur costé, avoient logé leur coulcevric entre le couvent des augustins et le chasteau et de là faisoient à beau jeu beau retour, non toutesfois avec pareil advantage ». En juillet 1591, le maréchal de Matignon assiège la ville et les assiégés se rendent. Vivans vend alors Domme à Thémines qui repasse alors sous domination catholique<sup>29</sup>.

Les habitants de Domme semblent être majoritairement restés fidèles au catholicisme. Néanmoins, une petite communauté protestante y coexistait puisque un cimetière calviniste se trouvait au nord-ouest de l'actuelle esplanade de la Barre (encore attesté en 1655).

<sup>27</sup> Bulletin paroissial de Domme, septembre 1911, n° 28.

<sup>28</sup> J. Tarde (avec les notes du vicomte de Gérard), Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat, Paris, 1887, p. 72.

<sup>29</sup> J. Tarde (avec les notes du vicomte de Gérard), Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat, Paris, 1887, p. 72.

En 1594, les Dommois participèrent au soulèvement des croquants. Tout au long du XVII<sup>ème</sup> siècle, Domme sera le théâtre de courts affrontements.

En 1633, la ville est « à demy ruinée par les guerres civiles. [...] La famine estoit bien plus rude dans ce petit lieu qu'elle n'estoit alors dans toute la Guienne, car elles [les sœurs de Notre-Dame] furent réduites à manger du pain de châtaignes<sup>30</sup> ». De plus, la peste et la maladie du pourpre sévissaient.

La peste de 1630-1633 (240 personnes seraient mortes de la peste en 1630<sup>31</sup>) a obligé les consuls de Domme à vendre (avec pacte de rachat) de nombreux droits et rentes foncières appartenant aux habitants (droit de greffe, droit d'entrée de l'huile et du vin, parts du port et passage sur la Dordogne, rentes foncières autrefois données aux habitants par Gilbert de Domme sur la plaine de Born et les 11 bories) pour rembourser les dettes contractées pendant l'épidémie<sup>32</sup>. A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les affaires vont mieux. Le syndic a pu racheter en 1775 les droits de greffe, d'entrée et de sortie du vin et de l'huile, en 1777, de nombreuses rentes aliénées au siècle précédent. Les consuls ont entrepris des travaux d'urbanisme : assainissement des rues de la ville vers 1750, aménagement de l'esplanade de la Barre, raboutage des rues où affluraient les rochers, amélioration des chemins<sup>33</sup>. On décida également du transfert du cimetière qui se trouvait autour de l'église, dans le quartier de l'Ormet, dans une terre close de murs, d'environ un quartonncé (15 arcs) qui appartenait à Jean Beyncé. En effet, la vue de ce cimetière, situé sur une partie de l'actuelle esplanade de la Barre, lieu de promenade déjà très fréquenté, n'est pas des plus agréables. Il est également trop petit et les autorités de l'époque recommandent par mesure de salubrité, de déplacer les cimetières hors des villes.

En 1755, fut construit un hôpital, sur un terrain appartenant à la communauté de Domme mais aux frais de l'abbé Maleville. Par délibération de la communauté, les chapellenies de Rouffignac furent réunies à l'hôpital afin de lui procurer les revenus nécessaires à son fonctionnement. D'autres revenus lui furent affectés en 1786<sup>34</sup>.

Aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, la paix revenue, les bourgeois et nobles de la ville de Domme cherchent à s'établir hors la ville. Ainsi en témoigne J.-B. Lascoux : « peu à peu, ces bourgeois, si fiers autrefois de leur titre, ont abandonné ce rocher stérile pour aller demander à la plaine des habitations commodes et d'un facile accès ; ces tours, ces remparts, qui faisaient sa force et son orgueil, rongés par le temps, détruits par la main des hommes, n'offrent plus que des ruines dont chaque jour emporte encore une partie, et les troupeaux viennent paître à la place où s'élevaient ses châteaux témoins de tant de combats ». Ainsi Jean Maleville fait construire en 1735-1736 le château du Touron...<sup>35</sup>.

Voici le témoignage de François-de-Paule Latapie, inspecteur des manufactures en tournée en Guyenne entre 1782 et 1789<sup>36</sup>. Il nous décrit Domme et ses environs juste avant la Révolution.

« Tous les coteaux des environs des gros villages, ainsi que ceux de Belvès et de Domme, sont couverts de vignes. Du reste, tout le pays est couvert de châtaigniers. Les vallons sont peuplés de noyers. [...] En montant le coteau de Domme sur une belle rampe vers le sud et l'est, on traverse le bourg de Cénac, qui ne fait point corps avec la ville, quoique située sous ses murs.

<sup>30</sup> J. Valette, La continuation de la chronique de Tarde (1623-1709), Bergerac, imprimerie générale du Sud-Ouest, 1957.

<sup>31</sup> L.-F. Gibert, « Jehan Pechaut maître-estancier et ses apprentis, Domme vers 1625 », Bulletin de la Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1986, n° 26.

<sup>32</sup> Mémoire de la Dordogne, n° 6.

<sup>33</sup> L.-F. Gibert, « Jacques de Maleville et la ville de Domme en son temps », Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, 1991, n° 44.

<sup>34</sup> L.-F. Gibert, « Les chapellenies de Domme », Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1985, n° 22.

<sup>35</sup> L.-F. Gibert, « Domme, le château et la ville », Bulletin de la société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1997, n° 70.

<sup>36</sup> « L'industrie et le commerce en Guienne sous le règne de Louis XIV, journaux de tournée de François-de-Paule Latapie, inspecteur des manufactures en 1782 et 1789 », Archives historiques du département de la Gironde, 1921-1922, t. LIV.

Domme est par sa position une des villes les plus singulières de la province, et forme un genre à part dont le caractère est moitié terrible, moitié riant. Imaginez un plateau juché sur une masse de rochers de quatre à cinq cent pieds de hauteur, et qui occupe un coteau tout entier, dont on peut faire aisément le tour en jouissant de tous les points de vue. Le nord, le levant et le midi offrent un véritable jardin anglais par une foule de coteaux dont la culture, mêlée d'arbres de diverses espèces, est très variée. Le pied du plateau est un amphithéâtre très riant. La perspective du couchant est imposante, par la majesté de la Dordogne qui traverse le vallon et vient se courber sous les rochers de Domme. Le pied de la montagne de ce côté-là est couvert d'arbres et surtout de myrtes. Les extrémités du vallon n'offrent que des coteaux fort nus.

Les rochers de Domme sont des masses calcaire dont la cassure est très lisse. Ils sont posés par lits horizontaux de deux ou trois pieds d'épaisseur, divisés verticalement par des longueurs inégales. Les séparations des lits sont si sensibles qu'il a dû être aisé de les enlever d'une pièce lorsqu'on a aplani les hauteurs. Ces rochers sont d'ailleurs remarquables par les grottes immenses dont ils sont creusés, au point que quelques personnes qui les ont examinées avec quelque détail, M. Pironeau par exemple, croient que toute la croûte de la montagne, c'est-à-dire la ville de Domme, porte sur une suite de voûtes plus ou moins profondes. Ces grottes sont remplies de stalactites immenses. Actuellement, pour en voir une partie, car on a bouché toutes les ouvertures, il faut entrer par la cave d'un tonnelier. Domme n'a actuellement rien de remarquable ni par ses édifices ni par ses fabriques.

Ses anciens murs, dont une bonne partie subsiste encore, annoncent par leur construction, solide et régulière, et par leurs portes respectables, que la ville était autrefois vaste et peuplée. M. le curé de Domme m'a dit qu'on peut inférer de quelques titres qu'il y avait autrefois 4000 maisons, c'est-à-dire 16000 âmes au moins. Par le dernier dénombrement qu'il en a fait, il n'en a trouvé que 1004.

La citadelle qui occupait la partie du nord ne subsiste plus. La porte de ville qui en étoit la plus voisine est bien conservée et flanquée de deux belles tours. Sur la tour qui est à droite en sortant, on voit, à trente pieds de hauteur, une statue qu'on croit être celle d'Egidius, premier ministre de Philippe le Bel ; de l'autre côté, étoit celle de ce prince dont il ne reste plus que la niche.

Ce fut Philippe le Bel qui acquit la ville de Domme du comte Gilbert, et depuis ce tems Domme est une ville royale.

L'extrémité du coteau qui est au sud-ouest est occupée par les vastes ruines d'un ancien château situé comme le reste de la ville sur le roc vif. Il n'en reste plus que l'enceinte extérieure, et la moitié d'une tour carrée placée au sommet. Ce château était celui du seigneur de Cénac, bourg dont j'ai parlé. Celui du seigneur de Domme occupait l'espace vide qui se trouve entre les ruines actuelles et la ville. Un voisinage aussi contigu donnoit lieu à des guerres continuelles. [...]

Près des ruines de la tour il y a un puits, aux deux tiers comblé, dont la profondeur ne devoit guère être moindre de 400 pieds, pour peu que la source fut voisine du niveau de la Dordogne. Dans l'enceinte de la ville il y en a un autre, qui a neuf à dix pieds de diamètre, très profond et absolument taillé dans le roc, comme le premier. Tout près de l'église paroissiale est une petite promenade dont les arbres sont plantés en quinconce. C'est une plate-forme sur des rochers en saillie, et dont la vue plonge sur la Dordogne. [...]

Après avoir dîné à Domme chez l'aubergiste Landry, je suis parti pour Sarlat.

On traverse la Dordogne sous les rochers de Domme et dans un lieu où s'est formé un petit village ; et l'on suit, quelque temps avant d'arriver au passage, la grande et belle route toute nouvelle qui conduit de Domme à Gourdon.



[4] La Bastide au nord : les falaises



[5] La Bastide à l'ouest : porte et remparts du Campréal



J'oubliais de dire que le commerce et l'industrie de Domme se réduisent à fort peu de chose, quoique sa position, sur une rivière telle que la Dordogne, semble annoncer le contraire. Cela vient de ce que la rivière n'est guère navigable que trois mois de l'année. [...]

De Domme à Sarlat, il y a une grande route qui n'est encore perfectionnée que jusqu'à trois quart de lieue de Sarlat en partant de cette dernière ville. Le reste est presque impraticable, et l'on prend un chemin de traverse, tout affreux qu'il est. On ne compte qu'une légulette de Domme à Sarlat, mais il faut deux grande heures pour le parcours. Toujours des bois et des pierres ; quelques gentilhommières par-ci par-là, et les ruines d'une abbaye [vraisemblablement les Vayssières à Vitrac] ».

## 8. Révolution

A la veille de la révolution, les nobles sont les Chaunac de Lanzac, les Javel, les Philopald et les Formigier de Beaupuy. Parmi les familles bourgeoises souvent associées à la vie de la communauté, citons les Taillefer, les Gréziis, les Molènes, les Sarlat, les Maleville et Delbos de Bonnery<sup>37</sup>.

Les consuls et bourgeois de Domme accueillirent avec beaucoup d'enthousiasme les idées révolutionnaires. Ainsi en témoigne, Jacques de Maleville (né en 1741 à Domme, un des rédacteurs du Code Civil en 1800), rédacteur du cahier de doléances de Domme et élu maire de Domme en 1790 : « il n'est pas surprenant, au reste, que cette ville ait montré dans son cahier plus d'énergie que la plupart des autres communautés de la province. Bâti sous les auspices de la liberté et avec tout l'apanage des Francs, vassal immédiat de la Couronne, n'ayant jamais connu d'autres seigneurs ni d'autre juges que des officiers tirés de son sein [...] elle a, comme on voit, bien des titres à la liberté d'écrire des vérités qu'il est nécessaire de répandre »<sup>38</sup>.

Domme a traversé la période révolutionnaire de façon relativement paisible. Dès sa création, la ville a fait l'expérience de la liberté. Les municipalités révolutionnaires ont pris naturellement la suite des institutions consulaires. En 1789, les paroisses de Domme et Cénac constituent un comité où chaque paroisse est représentée par 12 membres. Le 9 février 1790, sont élus les nouveaux responsables d'une communauté élargie : les paroisses de Saint-Julien, de Caudon et de Turnac ont rejoint le duo Domme-Cénac. Maleville est nommé maire. En novembre 1791, Cénac se sépare de Domme.

Quelques événements émaillent cette période : en 1791, la municipalité fait estimer et mettre aux enchères les biens du clergé ; en 1793, Pierre Gréziis de la Burague et son épouse sont emprisonnés à Sarlat puis libérés mais consignés dans leur maison de la Burague ; en septembre 1793, c'est Pierre Gréziis de Mongrieu qui est inquiété : on place deux gardes devant sa porte<sup>39</sup>.

## 9. XIX<sup>ème</sup> siècle

Les révolutions de 1830 et 1848 ont eu un certain écho à Domme et à Cénac. La Monarchie de Juillet divise la commune et des affrontements entre partisans monarchistes et opposants ont lieu.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est marqué pour Domme par la fin de la batellerie avec le développement des routes et du chemin de fer. Deux ponts furent construits au XIX<sup>ème</sup> siècle (celui de Domme-Cénac en 1844 et celui de Vitrac) et reliaient ainsi Domme à Sarlat. Auparavant, le passage se faisait par un bac à péage. Les carrières de meules étaient encore actives. Une tuilerie et une usine à ciment (en 1938, à sa fermeture, elle employait une centaine d'ouvriers) existaient également.

<sup>37</sup> L.-F. Gibert, « Jacques de Maleville et la ville de Domme en son temps », Bulletin de la société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1991, n° 44.

<sup>38</sup> A. Chanteloube, « Le pays dommois au XVIII<sup>ème</sup> siècle », BSHAP, 1912, t. XXXIX.

<sup>39</sup> L.-F. Gibert, « La Révolution à Domme : une affaire de famille », dans Le Périgord révolutionnaire, Périgueux, éd. SHAP, 1989.

Voici comment Joseph de Mourcin nous présente la ville de Domme en 1824-1828 :

« Domme est un vrai moulin à vent. Cette ville est à deux ou trois cent pieds au-dessus de la Dordogne. De quelques côté qu'on arrive, il faut se mettre hors d'haleine pour y monter. La ville est mal tenue. La petite promenade qui est à côté de l'église vers le port n'a point de garde-fous. S'il y en avait, les enfants voudraient dit-on, y monter, et cela les ferait tomber en bas ; raisonnement singulier. Au reste, il n'arrive point d'accident, m'a-t-on assuré ; depuis un an, il n'y a roulé qu'un enfant qui ne se tua point et un homme saoul qui se mit en marmelade. C'est peu de chose. Les fortifications existent en partie.

L'église n'a rien de curieux ; elle est fort laide. Le portail est moderne et excessivement mauvais : fronton brisé, bas-reliefs d'ornements singuliers sur l'archivolte, ordre dorique avec des ovcs, etc. Tout est bizarre, mesquin et irrégulier au possible.

J'oubliai de voir la grotte qui est sous la ville. De l'intérieur d'une cave on y descend par une échelle à main.

Les reste du château sont bons à être examinés ; ils sont au S.-O. de la ville ; quelques parties paraissent remonter vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Le château, séparé de la ville par un large fossé, était très fortifié. [...] Domme basse est sous les rochers, vers le nord. Ce sont quelques maisons disséminées entre les roches et la rivière.

Je suis monté sur la plaine de Born ; elle est au sud-est de Domme et a une grande étendue. Une petite fontaine coule au milieu et se dirige (je crois) vers le Sud. Les côtés de cette plaine fournissent de belle pierre meulière en silex calcédonien et quelques-unes à pointes rouges qu'on appelle oeils-de-perdrix<sup>40</sup>.

En 1884, à l'occasion de la fête patronale, le journal *L'avenir de la Dordogne* nous dresse un tableau peu flatteur de la ville de Domme : « au milieu des rues, on a élevé des granges, des porcheries, et de gigantesques escaliers, des ruelles ont été fermées et changées en basse-cour, des places publiques ont été converties en jardin ou en parterres, et les antiques remparts, qui faisaient autrefois la beauté de la ville, sont regardés aujourd'hui comme une vieille carrière de pierre abandonnée où chacun puise gracieusement. Dans Domme, nul commerce et nulle industrie, les foires n'existent plus depuis un demi-siècle que sur les calendriers, les carrières de pierre meulières assurent à peine la subsistance d'une dizaine de familles. Maisons noirâtres et décrépies, remparts démantelés »<sup>41</sup>.

## II. La bastide<sup>42</sup>

### 1. Les fortifications

- au nord [4]

Les falaises verticales du côté nord, dénommées le rocher de Domme, ne furent pas fortifiées car elles passaient pour infranchissables (c'est pourtant par là que le protestant Vivans entra dans la ville en 1588 et s'en empara).

- à l'ouest [5]

La ville était notamment défendue par un château-citadelle construit près du château des seigneurs de Domme-Vieille, sur la plate-forme rocheuse de l'ouest appelée Campréal (aujourd'hui, on y trouve un moulin à vent).

<sup>40</sup> J. de Mourcin, « Notes de voyages en Périgord par M. de Mourcin (1824-1828) », BSHAP, 1878, t. V et 1879, t. VI.

<sup>41</sup> P. Parat, « Querelles de clocher à Domme à la Belle Époque », BSHAP, 1988.

<sup>42</sup> L.-F. Gibert, *Familles et terroirs de Domme et de Cénac sous l'Ancien Régime*, Bayac, éd. Roc de Bourzac, 1990. Cet ouvrage nous a fourni l'essentiel des informations contenues dans ce paragraphe.



[6] La Bastide à l'est



[7] La Bastide à l'est



[8] La Bastide au sud



[9] La Bastide au sud



[10] La porte del Bos



[11] La porte de la Combe



[12] La porte des Tours



[13] L'église paroissiale

Ainsi, en 1527, noble Jehan de Lapeyre, seigneur du Bousquot, nous apprend qu'« au bout [de la ville de Domme], il y a deux chasteaux, l'un dans la dicte ville, et l'autre dehors, bien près des murailles à un gect d'arc ou environ lesquels sont beaux et forts, mesme celui qui est dehors, assis sur un tertre et mothe ». Il servait de résidence au sénéchal, de salle de justice et de prison. En fait, dès la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, avec l'annexion au domaine royal de Domme-Vieille, c'est le château du Roi qui fait office de citadelle à Domme. Le château du dedans n'existe plus à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, on trouve déjà le moulin à vent sur son emplacement. En 1796, il appartient à Mazet qui est autorisé, en 1797, à démolir une partie du rempart qui « intercepte le vent ». Ce moulin à vent fut un temps transformé en musée panoramique par l'architecte Geddes<sup>43</sup>. De la citadelle de Campréal, il reste aujourd'hui un fossé maçonné et quelques murs.

- à l'est [6] [7]

Dès l'origine de la bastide, fut construit dans le rempart le fort du Ga ou del Gal. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, Vivans fit construire à proximité, dans les quartiers de l'Ormet et de la Paillole, un autre fort avec les pierres de l'église et du couvent des augustins. Ce fort fut détruit et les pierres réutilisées pour la construction d'une nouvelle église en 1622.

- au sud [8] [9]

Les remparts défendent la ville et des portes donnent accès à l'extérieur. Entre la porte de la Combe et la porte del Bos, le quartier s'appelle depuis au moins le XV<sup>ème</sup> siècle « Banlaure », qui signifie « rempart ».

## 2. Les quatre portes<sup>44</sup>

- au sud, la porte del Bos, fortifiée, autrefois barrée d'une herse, mène à Sainte-Catherine, Domme-Vieille et au château du Roi. [10]

- toujours au sud, la porte de la Combe donne accès à la font Giran (ou fontaine de Domme) et à la croix de Cargamesh vers l'est. [11]

- au nord-est, la porte de la Paillole ouvre vers la Dordogne, le Roc-Béral, le port de Domme-Vieille. Cette porte est aujourd'hui disparue.

- à l'est enfin, de la porte des Tours, autrefois protégée par un pont-levis et une herse, partent des chemins vers Saint-Front, Caudon, Groléjac, la plaine de Born, Gourdon... [12]

Elle est défendue par deux tours rondes à bossages. C'est la porte la plus importante : en 1632, les consuls et jurats décident que les autres portes seront fermées en cas d'alerte et que seule la porte des Tours restera ouverte, sous surveillance nuit et jour. En 1758, la porte paraît en mauvais état puisque plusieurs de ses « pierres et morlons provenant des débris de la porte de las Tours » sont vendus aux enchères à Pierre Molènes. Des chambres dans les tours sont même louées en 1764. Les tours également furent utilisées comme prison : les Templiers, dont les graffitis (croix, représentations symboliques comme des groupes de trois points, crucifixions, imprécations contre le pape Clément V et Philippe le Bel...) sont encore visibles, y furent enfermés de 1307 à 1318 (on peut consulter sur ce sujet les études du chanoine Tonnelier) ; un fou en 1788 ; le corps d'un suicidé en 1782 en attendant son inhumation sous les murs de la ville, le curé lui refusant une place au cimetière...

<sup>43</sup> S. Mages, « Domme, un modèle de bastide », Bulletin de la société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, 2000, n° 82.

<sup>44</sup> L.-F. Gibert, Familles et terroirs de Domme et de Cénac sous l'Ancien Régime, Bayac, éd. Roc de Bourzac, 1990.

## 3. Les places et les rues

A l'est, le quadrillage des rues est régulier. Au sud-ouest et à l'ouest, le terrain a obligé les Dommois à créer des rues moins perpendiculaires les unes aux autres. Deux grandes places aèrent l'espace : la place de la Halle ou place publique, place commune, place royale ou la plassa (la halle existe au moins depuis 1705, elle cache l'entrée de la grotte du Jubilé), on y découvre encore la maison du Gouverneur (ou del Vernh) des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles avec sa tourelle en encorbellement ; la place de la Rodc<sup>45</sup> ou de Lendrevic divisée en trois zones (la Rodc où avaient lieu les exécutions et supplices, la Monède où l'on battait monnaie, le Mercadiol où se tenaient les foires et marchés).

On ne donne pas de noms à toutes les rues. On remarque cependant que les rues est-ouest sont plus souvent nommées. Du nord au sud :

Rue Saint-Esprit, citée en 1465 ;

Rue Notre-Dame ou Sainte-Marie, citée en 1458 (carreyria Beatae Mariae) ;

Rue Saint-Pierre, citée en 1458 (carreyria Beati Petri) ;

Rue Saint-Paul (où se trouve l'hôtel de ville) ;

Rue Saint-Martial ;

Rue Saint-Jacques, citée en 1481 (rue du Saint-Sacrement en l'an VII) ;

Rue de Toulouse, citée en 1726.

Dans le sens nord-sud, deux voire trois rues sont désignées sous le terme grand'rue. Les autres n'ont pas de nom et sont désignées, par exemple, rue de la porte de las Tours à la porte de la Combe.

## 4. Les points d'eau

Plusieurs points d'eau approvisionnent les Dommois : hors des remparts, on trouve la font Giran (ou fontaines de Domme) au sud et le lac Ladinhé à l'est. Dans la bastide, il existe des puits (« puits de la porte de la Combe » cité en 1663 ; « puits du campanaire » en 1785) et des marcs (« lac des Frères » rue saint-Pierre cité en 1632, nommé en 1620 « lac commun de Domme » ; « lac de las Tours » cité en 1663, « abreuvoirs des portes de las Tours » en 1770 ; « lac de la Rodc » en 1770).

## 5. Les établissements ecclésiastiques

- l'église paroissiale [13]

Détruite en 1588 par le protestant Geoffroy de Vivans, les travaux de sa reconstruction débutent en 1622. On récupère alors les pierres de l'église primitive utilisées par Vivans pour édifier une citadelle.

Il semblerait qu'elle ne fut pas reconstruite à l'endroit exact de la précédente car, en 1665, est cité l'« airal [emplacement, terrain] appelé de l'église rompue ». Les travaux n'étaient pas terminés en 1655, date à laquelle le charpentier commence la charpente.

<sup>45</sup> ou de la Roue. On y exécutait les condamnés.



[14] Le couvent des Augustins



[15] Les hôpitaux

- des chapelles hors les murs

Citons la chapelle Saint-Jacques (citée en 1540, située près de la porte des Tours) et la chapelle Palholc (1566, près de la porte la Paillole).

- le couvent des augustins [14]

Gilbert de Domme, en accord avec les consuls, a acheté un terrain à Domme et propose d'y bâtir une église et des bâtiments conventuels pour douze moines augustins. En 1376, le pape Grégoire IX l'y autorise.

En 1533, le couvent est très pauvre : le cloître tombe en ruine, l'église n'a plus de chœur et sa toiture est à refaire. Il n'y a plus que le prieur, deux pères et un frère alors qu'en 1515 il y avait 13 religieux et encore 10 en 1528. Dès 1541, la situation semble s'être améliorée certainement grâce aux nombreux dons qui ont eu lieu à cette époque. Le couvent a été détruit par les Anglais puis en partie par les protestants en 1589. En 1617, les augustins bâtirent une petite église, transformée plus tard en salles de classe et sacristie, puis une plus grande vers 1670. En 1776, une description des biens des augustins est donnée à l'occasion d'une estimation : « le couvent est formé de trois corps de logis dont un ne consiste qu'en une galerie et une vaste chambre ; il donne du côté du midi. Celui du côté nord a deux chambres en haut et, dans le bas, une bucherie, une écurie et un cuvier. Du côté du couchant et qui fait la jonction entre les deux autres [le troisième corps de logis a] dans le haut six petites chambres fort délabrées, dans le bas un réfectoire, un salon, une cuisine, une chambre qui a tantôt servi pour les étrangers, tantôt pour le prieur, la cave est au-dessous du salon de cette chambre ».

En 1618, les augustins fondent un collège sur la demande des consuls.

Les biens du couvent augmentèrent considérablement, par achat, dons ou legs (ils bénéficiaient notamment de droits de péage au port de Domme et de « peschières » dans la Dordogne<sup>46</sup>).

À la Révolution, « une vaste maison toute délabrée et un jardin appartenant aux ci-devant augustins de Domme » furent affermés au notaire Sarlat. Le couvent abrita une école au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'église a servi de lieu de réunions pendant la Révolution.

La chapelle, orientée nord-sud, est constituée de 5 travées voûtées d'ogives. Les murs sont du XIV<sup>ème</sup> siècle, les voûtes du XVI<sup>ème</sup> ou XVII<sup>ème</sup> siècles. Les retombées des nervures se font sur des colonnes engagées ainsi que sur des culs de lampe sculptés. Le cloître a disparu<sup>47</sup>.

- les hôpitaux [15]

Un « hôpital, bien doté, capable et suffisant pour la nourriture et l'entretien des pauvres, passants et autres » se trouvait au sud, entre la porte de la Combe et la porte del Bos. Après 1752, on construisit un nouvel hôpital au nord de la ville entre les rues Saint-Esprit et Notre-Dame, sur un terrain appartenant à la communauté de Domme mais aux frais de l'abbé Maleville. Par délibération de la communauté, les chapellenies de Rouffignac furent réunies à l'hôpital afin de lui procurer les revenus nécessaires à son fonctionnement. D'autres revenus lui furent affectés en 1786<sup>48</sup>. L'hôpital de Domme fonctionne toujours à cet endroit, bien que considérablement agrandi (dans les années 1960, les travaux d'agrandissement ont permis la découverte de sépultures médiévales, poteries et pièces de monnaie<sup>49</sup>).

<sup>46</sup> J. Secret, « Une vieille demeure à Domme en Périgord : l'Abbaye », Vieilles maisons françaises, n° 30.

<sup>47</sup> J. Secret, « A Domme : la chapelle de l'Abbaye », Périgord moum pais, avril 1971, n° 516.

<sup>48</sup> L.-F. Gibert, « Les chapellenies de Domme », Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1985, n° 22.

<sup>49</sup> BSHAP, 1965, p. 103.

## 6. Les quartiers

Dans l'enceinte même de la bastide, on trouve de nombreux espaces non bâtis : jardins, terres, vignes, chènevières, safraniers. L'agriculture reste très importante : à la plupart des maisons d'habitation sont accolés des granges, étables, séchoirs à châtaignes...

On peut délimiter trois zones dans la ville :

- le nord ou ville haute, plébiscité par les classes aisées (nobles, bourgeois) : on trouve ainsi des tours aux maisons (maison et tour del Vernh, en 1454 ; autre tour en 1476) ;

- le centre de la ville ou ville moyenne où l'on trouve encore des nobles et bourgeois mais aussi des artisans et marchands ;

- le sud ou ville basse est pauvre, habité par des agriculteurs. On y trouve d'ailleurs l'hôpital, et même des prostituées.

## III. Les hameaux et sites remarquables<sup>50</sup>

Au sein de l'ensemble Domme - Domme-Vieille et hors des remparts existent un certain nombre de seigneurs directs qui n'ont pas la justice mais exercent les autres droits féodaux (cens, rentes, taille...). Au XV<sup>ème</sup> siècle, on peut citer des nobles : les Lapeyre seigneurs du Bousquot, les Marti, les del Vernh, les Carbonnières, les las Martres, les Cunhac, les Mechmon, les Capelle, les Bouscot de Peyrignac ; des ecclésiastiques : l'évêque de Sarlat, les Augustins de Domme, le précepteur de La Canéda, les chapelains des chapellenies de la paroisse de Domme, le pricur de Cénac... ; des bourgeois : Griffoul, Delpeyrat, Plamon, Tustal de Sarlat, la Rcyne de La Roque-Gagac, Torrens, Coustut, Carpinhac de Domme... ; enfin les consuls de Domme et le roi, ensemble ou pas.

- au sud-est et d'est en ouest se trouvait le tènement de Saint-James (ou Saint-Jacques), d'ailleurs près de la porte des Tours se dressait une croix ou une chapelle Saint-Jacques. On y voyait le lac Ladinhé (abreuvoir public pour les bêtes), des terres cultivées, vignes, chènevières et jardins), le tènement de Cargamesh, le tènement de Fongiran (fontaines et prés), puis ceux de Castarnou, de Mondinasse, Sainte-Catherine et enfin le Fouron frontalier de la paroisse de Cénac. Les seigneurs fonciers de ces tènements sont principalement la communauté de Domme, l'évêque de Sarlat (une vigne à Castarnou), des chapelains de Domme, les Augustins, les familles Marty, las Martres, del Vernh, etc.

- au nord, les pentes très raides sont quasi inhabitées (elles sont appelées las Gorsas). On y trouvait des vignes, une fontaine (la font de las Gorsas citée en 1460), des terres et bois. Deux chemins, l'un à l'est menant de Domme au port, l'autre à l'ouest de Domme-Vieille au port, traversaient cette zone. Les seigneurs sont les familles del Vernh et Marty, les Augustins.

<sup>50</sup> G. Penaud, Dictionnaire des châteaux du Périgord, éd. Sud Ouest, 1996.



[16] La Chapelle de Caudon

- la zone entre Domme et la plaine de Born comprend les tènements des Pradals (surtout terres et vignes, quelques maisons, prés, chênevières, jardin et un petit bois ; un domaine appartenait aux Grézis), de Pechroux (terres, vignes et chênevières), du Paillé, de la Croix dels Pastourels (surtout des bois, mais aussi terres et vignes), de las Caunals (bois et bruyères, quelques terres, des fontaines comme la fontaine haute et la fontaine des Ayzeliés), de la Croix de la Peyre (en 1458, au moins une maison, terres, chênevières, vignes), de Fonquenty (terres, jardins, vignes, maisons, granges, étables, séchoirs), de Bar (terres et vignes, métairies des familles de Mongrieu, de Fondaumier puis de Molènes), de Lisle (en 1618, J. Péchaut, maître estancier, y achète maison, étable, jardin, terres), de la Vergnolle (une famille Vergnolles est venue du Limousin au XV<sup>ème</sup> siècle habiter ce lieu autrefois nommé Roqueteulière. On y trouve des terres, mais surtout des bois et vignes ; on y exploite la pierre meulière). Les très nombreux seigneurs fonciers de cette zone sont les consuls de la ville de Domme, l'évêque de Sarlat, les Augustins, les chapelains, la famille Marty (très anciennement implantée en ces lieux, citée en 1388 à Pechbaret), les familles Solminihac, del Vernh, las Martres, Rignac, Grézis, Fondaumier, Molènes, Taillefer, Delbos de Bonnery...

- la plaine de Bord : les tènements de Rabette (fontaines) et de Ferraudie (fontaines), les villages de Fontalbe, des Braziers<sup>51</sup> et la Borie Blanche sont sur les contreforts nord. Les contreforts est sont constitués des « onze bories » (nom donné à un ensemble de villages, situés aux confins est de la juridiction de Domme) : Pech Long (paroisse de Groléjac), Mongricux, la Peyrière (ou Fonpeyrine), la Valade (paroisse de Groléjac), del Frayché, Clissac, Rabette (aujourd'hui Ravette-le-Long), Limeuil, Johanasse, Gadifié, Cleyrac. Les contreforts sud sont peu habités, on y trouve le tènement des Farguettes et le village des Ventoulines hautes. Le plateau de Born lui-même est peuplé sur ses marges, le centre étant occupé par la forêt et les landes. Les premiers villages sont le village de las Places et les tènements de la Fontaille et des Cinquante. Puis, au XVII<sup>ème</sup> siècle, on défriche les marges est et les tènements de las Chaumillones, del Debat, les nauves de Clissac, les nauves de Fonpeyrine, les nauves de Denis apparaissent. Enfin, à la fin de l'Ancien Régime, naît le village de la Canelle. Jusqu'en 1630, le plateau et les contreforts est et sud dépendaient directement des consuls de Domme, à part quelques exceptions. La peste de 1630, et peut-être les reconstructions d'après les guerres de Religion, endettant la ville, ont obligé les consuls à vendre certaines de leurs rentes dans cette zone. Ainsi, Jean de Sominihac, sieur de Marty, Jean et Guillaume Gailhac, acquièrent de nombreuses rentes et tènements. Par héritage, les Lanzac de Chaunac et les Molènes seront également bien dotés sur la plaine de Born. Quant aux contreforts nord, les seigneurs fonciers sont les consuls (Fontalbe, Borie Blanche), les Augustins (Poudevigne ou Rabette ou le Bousquet, la Ferraudie), les familles las Martres (vigne al Blanquet et terre à la Ferraudie), de Sominihac, Rignac, Chaunac de Lanzac...

On peut en conclure que si la ville même appartient au roi, un domaine est propre aux consuls dès l'origine : plateau de Born, onze bories et contreforts sud du plateau. Il est vrai que Gilbert de Domme en 1383 a fait de nombreux dons aux consuls de Domme ; on peut aussi penser aux promesses de cession des familles de Gourdon et de Bonafos vers 1289.

- La zone située entre plateau de Born et la rivière : au nord de la plaine de Bord, on trouve un ensemble de coteaux (bois, vignes, terres) qui dépendaient de la juridiction de Domme (villages de Roquemaury, Blanquet, Combegrenal, Mouniou, Delphinat, Grel, Pouchou, Pech Albié, les Salomnières del Saysset (carrière de pierres en 1506), Lespinasse, Pechredon, Mondine, Tuquet, Coste de Floquet, la Barthe, Borie de Buo, Giverzac. Les seigneurs fonciers sont très nombreux (chapelains de Rouffignac, Augustins, familles de Javel, Delbos, Marty, Chaunac de Lanzac, las Martres, l'évêque de Sarlat, consuls de Domme...). Puis au nord-ouest, une zone de « rivières » (plaines alluviales), dépendant également de la juridiction de Domme, est alimentée par deux sources qui font tourner les deux moulins de Domme (Saint-Front et Caudon). On y trouve les villages de la Trelhe, Saint-Front, Pontet, Bonnery, Miancs, la grange de Gaillardou, Rivière de Domme, la Tour, Baran, Régagnac, Montillous, le Bos, lac des Consuls, la Roche, le Sorbier, les Qucilles, la Gravière, la Bourgeoisie, Cauffour, les Bories, le Brat de Fougas, le bourgiage de Caudon, la croix de Caudon. Les seigneurs sont l'évêque de Sarlat, les chapelains de Rouffignac, les Augustins, les chapelains et curé de Domme, familles del Vernh, Capela, Taillefer, las Martres, Rignac, Marty, Solminihac, Lanzac... Signalons dans ce territoire la pêcherie de Gaillardou.

Enfin, au nord-est, se trouve une région soumise à la juridiction de Montfort, mais comprise dans la paroisse de Caudon-Domme : le port (passage à péage) et les pechs de Caudon, la forêt de la Drouille<sup>52</sup> et la presqu'île de Turnac (tènements de Brezal, Garrit, Redoulou, Jales, Malinquant, Geneste, Gravière, Granges basses, Roquette, Pech de Coulau, Saignic, Garrissal, tour de Donadei...). Là, c'est le seigneur de Montfort le justicier et le seigneur foncier. Cependant, les familles Comil et Prouhet y ont des rentes. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les familles Formigier de Beaupuy, Lacroze, Limoges, les seigneurs de la Gazaille y ont des métairies. S'y sont implantées quelques pêcheries et le droit de pêche est contrôlé par le seigneur de Montfort.

- au sud de la bastide, confrontant à Cénac, dominent les vignes. Aux Guilhalmies, étaient situées les potences. On y trouve également les villages de Monfrongy, Mondoumi, Coste Rouge, La Combe et le Colombier. Les consuls de Domme, l'évêque de Sarlat, les chapelains de Rouffignac, les Augustins, les familles de Mechmon, Lanzac, las Martres, Delbos, Goudour de Beaulieu, etc. sont les propriétaires des terres.

- chapelle de Caudon<sup>53</sup> [16]

À l'origine, simple petite cavité naturelle qui a du servir de retraite à un ermite, elle a été retaillée légèrement sur les parois latérales et à la voûte. Les vestiges d'un habitat troglodytique sont encore visibles. Elle a été restaurée vers 1850, notamment par l'ajout d'une maçonnerie interne.

La première mention de la paroisse de Caudon date de 1321 lorsque ses revenus sont unis à ceux du chapitre de Sarlat ; Sarlat venant d'être érigé en diocèse avait besoin de ressources supplémentaires. En 1365, le fouage du Prince Noir nous indique qu'il n'y avait que trois feux dans la paroisse (15-20 personnes tout au plus). La paroisse englobait alors la rivière de Caudon, les pechs environnants, le tènement de Turnac, une partie de Giverzac et une partie de celui de la plaine de Born.

En 1412, la paroisse étant désertée à cause des guerres, des disettes et des épidémies, elle est unie à celle de Domme. L'église n'est plus paroissiale mais ne sera pas désaffectée : on y célèbre des messes d'anniversaire, on y fait des pèlerinages... au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la paroisse de Caudon s'est repeuplée et elle retrouve son autonomie. L'évêque la visita en 1748 et la qualifia alors de « tanière de loups ». Il l'interdit alors et ordonna que les messes seraient dites à Turnac, ce qui ne se fit pas sans résistance... Les paroissiens de Caudon voulaient une nouvelle église mais ces projets de construction ne virent jamais le jour. Si en 1751, le cimetière de Caudon est encore visible (cité dans l'acte de vente d'un domaine confrontant ce cimetière), les inhumations semblent se faire à Turnac. En 1852, les restes des corps enterrés dans le cimetière de Caudon furent transférés dans l'église elle-même, qui faisait alors partie du domaine des Maleville. Voici ce que nous en dit L. de Lamothe lors de sa visite à Ernest de Maleville en 1886 : « Partis du château, nous sommes arrivés à un kilomètre de lui. Vis-à-vis nous apparaît un énorme rocher surmonté d'une sorte de campanile naturel, au sommet duquel on a placé une croix indiquant un édifice sacré. C'est qu'en effet le bloc, dont l'accès a été facilité par un chemin de ronde, a été creusé par le travail de l'homme qui l'a transformé en chapelle monolithe. Ce curieux oratoire qui peut contenir une centaine de personnes, peut-être, se compose d'une nef voûtée en berceau et d'une aile donnant sur la vallée, que laisse apercevoir une fenêtre ovale en grisaille, portant au centre l'écusson de la famille décorant ainsi la porte d'entrée. De la fenêtre, la vue embrasse un paysage charmant et l'on aperçoit de sourcilleux rochers, ceux, dit-on, qui portent le vieux manoir démantelé de Montfort. Pendant la semaine, ce sanctuaire formé d'une seule pierre est fermé, mais le dimanche, à la grande satisfaction du voisinage, M. le vicaire de Domme, paroisse dont dépend cet endroit éloigné du bourg d'une lieue et demie, vient y célébrer les offices religieux. C'est à la générosité de M. de Maleville, qui prend à sa charge les frais du culte en cet endroit, que cette section écartée de la commune doit cet avantage ». L'église fut utilisée comme lieu de culte jusque dans les années 1950.

<sup>52</sup> Forêt des druides, selon J. Tarde. En 1798, une battue aux loups y est organisée.

<sup>53</sup> F. Guichard, « La chapelle monolithe de Caudon, à Domme : histoire et archéologie », *Art et histoire en Périgord Noir*, 2005, n° 100.

<sup>51</sup> Le mot *brazier* en pays dommois désigne un bloc de pierre.



[17] Le château de Caudon



[18] Le château du Roi



[19] Le château du Roi



[20] Le château du Roi



[21] Le château du Roi



[22] Le château du Roi



[23] Le château du Roi



[24] Le château du Roi



[25] Le château de Giverzac

- château de Caudon [17]

En 1777, Jacques de Maleville acheta la métairie de Las Borics, ancien repaire noble situé dans la paroisse de Caudon, à Gaston de la Borie. C'est dans ce domaine qu'il fera édifier, de 1810 à 1814, le château de Caudon, consistant en un logis à fronton triangulaire allongé entre deux hauts pavillons eux-mêmes accostés de plus petits et renfermant une belle bibliothèque. Sans relâche, il acquiert des terres pour agrandir son domaine. Ainsi, il achète de nombreux biens du clergé mis en vente en 1791 notamment dans les rivières de Domme et de Caudon : terre de la chapellenie del Peyrat, une pièce de terre et pré de l'évêque de Sarlat à Dejean, une pièce de terre du chapelain de Domme à Larguemet, une maison et jardin du chapitre de Sarlat à Nicoulcau... Dès 1797, les Maleville continuent d'accroître leur domaine : des terres aux Queilles hautes, bois dans la forêt de Drouille, domaine de la Bourgesie, pré des Montillous, domaine de la Meunière, domaine de Caudon, moulin de Caudon...<sup>54</sup>.

- château de Cénac (non situé)

Ancienne demeure des Boysson et des Maynard.

- château du Roi [18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24]

Ce château, dit aussi de « Domme-Vieille, dont on ne connaît pas l'origine, dominait la vallée. C'était une forteresse importante, tenue par les cathares, qui fut attaquée en 1214 par Simon de Montfort. Abandonnée par ses défenseurs, les croisés s'en emparèrent sans dommage et en rasèrent la tour très élevée et très belle qui était fortifiée jusqu'à son sommet. En 1257, les co-seigneurs du lieu Guillaume de Gourdon et Guillaume Bonafos, approuvèrent des coutumes pour la châtellenie.

En 1283 (on parle alors du Castrum de Doma Veteri), lors de la fondation de la bastide, les coseigneurs sont Amalvin Bonafos et Bertrand de Gourdon. En 1388, G. de Domme vend les châteaux de Domme-Vieille (il est fait mention de deux châteaux) et leurs dépendances à Pons de Beynac, qui les confie à Bertrand d'Abzac, son beau-frère. Celui-ci trahit la France pendant la guerre de Cent Ans, est exécuté à Limoges en 1439 et le fort est confisqué et réuni au domaine royal. Le château prend alors le nom de château de Roi. Le roi, représenté par ses officiers, a maintenant haute justice sur le Mont-de-Domme (avec les consuls) et Domme-Vieille (qui est devenu le Château-du-Roi). Chaque juridiction reste cependant indépendante puisque toutes deux sont dotées de fourches patibulaires distinctes (aux Guilhalmies pour Mont-de-Domme et à Pech Mercier pour Domme-Vieille).

En 1486, le château de Domme-Vieille est encore debout : cette année-là, Jeanne des Martinières complota pour faire évader son amant enfermé dans les prisons de ce château. En 1495, la ville de Domme fait faire des réparations et aménagements à ce château dit « la Vistor » : on construit une petite tour, on rase un rocher qui facilitait l'escalade et donc l'accès à la ville, on construit une porte pour accéder à Cénac<sup>55</sup>.

Devenu citadelle de la bastide, il joua un grand rôle pendant les guerres de Religion. Tardé disait que cette forteresse était « l'une des plus fortes de la Guyenne ». Le château du Roy est vendu comme bien national en 1792. En 1793, le projet d'un pont sur la Dordogne est accepté : il est prévu qu'il soit construit avec les pierres du château du Roi... Le château d'Aigevive (paroisse de Cénac) est aussi en partie construit avec ces pierres. Il ne reste aujourd'hui que peu de choses (pans de murs, grottes, escaliers, statues mutilées, vestiges de la tour brune le tout du XIII<sup>ème</sup> siècle).

<sup>54</sup> F. Guichard, « La chapelle monolithe de Caudon, à Domme : histoire et archéologie », Art et histoire en Périgord Noir, 2005, n° 100.

<sup>55</sup> BSHAP, 1901, p. 388.

- château de Giverzac [25]

Ancienne demeure des Cugnac, Blancher, Javel et Gérard du Barry. Le château actuel est construit sur une demeure fortifiée bien plus ancienne (en 1370, castrum de Javersaco). Il fut certainement rasé en 1606, Marc de Cugnac, seigneur du lieu ayant participé à la conspiration de Bouillon. Il présente aujourd'hui un logis du XVIII<sup>ème</sup> siècle noyé dans une vaste reconstruction du XIX<sup>ème</sup> siècle (par M. de Gérard) avec des ailes en équerre. Une cheminée monumentale du XV<sup>ème</sup> siècle, venant du château de Calamane près de Cahors<sup>56</sup>, a été remplacée par une copie en plâtre.

- manoir de Turnac

Ancien fief des Prouhet, des Formigier et des de La Faye. Petite gentilhommière, composé de trois corps de bâtiments, citée en 1465, ancrée sur le roc, qui a été restaurée en 1967.

#### IV. Rapports avec Cénac

Au pied et à l'ouest de Domme, Cénac s'étale dans la vallée, mais soudées à Cénac et situées sur les contreforts de Domme se trouvent d'anciennes maisons dites de Domme-Vieille. Les contours des paroisses de Domme et de Cénac sont difficiles à cerner, la limite entre les deux passant parfois entre des maisons de Domme-Vieille. Un texte de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, rédigé vraisemblablement par un consul de Domme, confirme les rivalités entre les deux communautés. Les habitants de Cénac réclamaient le tiers des revenus du péage de Domme et affirmaient que Cénac était plus ancien que Domme et avait donc la primauté. C'est l'occasion pour le consul de Domme de rappeler que Domme eut des privilèges accordés par le roi et qu'il n'y est pas fait mention de Cénac ni de Domme-Vieille. Si les habitants de Cénac ont été unis à Domme, c'est parce que la châtellenie a été confisquée et confiée au roi par la trahison de Bertrand d'Abzac. Depuis, les habitants de Cénac « n'ont rendu aucuns services ny aux princes ny à l'Etat, aussy ne scauroient-ils produire aucun titre ny privilège que nos roys leur ayent accordés depuis ce temps là ». « Cénac est si peu le chef-lieu qu'il n'y a point d'officiers municipaux et que leurs syndics, qui quelquefois s'avisent de prendre de titre de consul, ne sont, dans le fait, que des collecteurs de taille ! Comment d'ailleurs s'imaginer qu'un bourg fut le chef d'une ville. La communauté de Domme a bien voulu, à la vérité, mettre cette dernière sous ses ailes et la soutenir dans le besoin malgré toutes ses tracasseries ». Les revenus du péage doivent servir à l'entretien des chemins, du lit de la Dordogne et des fontaines. Les habitants de Cénac utilisaient une fontaine de la juridiction de Domme et n'avaient donc pas de fontaine à entretenir. D'après le consul de Domme, la demande formulée par Cénac n'était motivée que par une « haine marquée contre les habitants de Domme ». Dès 1290, les habitants de Cénac avaient revendiqué la propriété de la forêt de Born au détriment de ceux de Domme. Un procès en faveur de Domme régla ce différend. Ce n'était que le début des « chamailleries » entre les deux communautés. En 1406, des arbitres tranchent en faveur du Mont-de-Domme pour les revenus de la forêt de Born, contre les seigneurs et habitants de Domme-Vieille. En 1458, les villages de Montgrieux, La Valade, La Crouzille, Clissac et Pechlong sont reconnus comme appartenant à la juridiction de la bastide. Un peu plus tard, c'est au tour des villages de Liaubon et Lagorce. La juridiction de la bastide s'étend assez loin puisque ces villages sont à 5 ou 7 kilomètres du bourg et qu'elle va même jusqu'au port de Domme-Vieille.

En 1468-1469, un procès opposa les consuls de Domme au capitaine du château de Domme-Vieille, qui souhaitait obliger les Dommois à faire des veilles et le guet audit château<sup>57</sup>.

En 1534, un autre procès oppose les mêmes au sujet de la porte du château<sup>58</sup>.

<sup>56</sup> BSHAP, 1891, p. 458.

<sup>57</sup> J. Maubourguet, « Documents sur Domme », BSHAP, 1929.

<sup>58</sup> J. Maubourguet, « Documents sur Domme », BSHAP, 1929.

En 1664, M. de Coeuvres, seigneur de Cénac, réclama lui aussi la moitié des fruits du péage de Domme. Il en fut débouté<sup>59</sup>.

En 1683, une ordonnance stipule que la paroisse de Cénac devra loger un tiers des troupes envoyées par le roi à Domme<sup>60</sup>.

Au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Cénac eut le droit de tenir une foire aux bestiaux sur la place de la Feuillade. Domme, très jaloux de ses propres foires, essaya de fixer la sienne à la même date que celle de Cénac, qui décida alors de changer à nouveau la date. Domme interdit même à ses habitants d'y aller<sup>61</sup>.

Cependant, en 1782, c'est dans l'hôtel de ville de Domme que les habitants de Cénac, qui n'ont pas de lieu de réunion, nomment leur nouveau syndic<sup>62</sup>.

Le 14 novembre 1790, une assemblée décide la création d'une communauté regroupant Cénac, Saint-Julien et Domme. Mais très vite, le 13 novembre 1791, l'hostilité entre Domme et Cénac entraîne l'éclatement de cette union<sup>63</sup>.

Il semble que les deux communautés Mont-de-Domme et Domme-Vieille/Cénac soient en quelque sorte unies : les deux bénéficient des privilèges accordés à la bastide, même si la bastide conserve des prérogatives plus importantes. Les deux communautés restent cependant indépendantes et sont deux juridictions différentes, qui se disputent continuellement des villages, des droits (droit de pacage dans les forêts par exemple). Ainsi, François I<sup>er</sup> confirme en 1516 les privilèges « du Mont-de-Domme et de Cénac ». L'annexion de l'ancienne seigneurie de Domme-Vieille au domaine royal en 1439 et l'étroite proximité géographique entre les deux communautés ont joué en faveur d'une « union ».

#### IV. Les activités

##### 1. L'agriculture<sup>64</sup>

- Le sol est partagé entre quelques grandes familles terriennes (les Gréziis, Maleville, Philopold, Sarlat...), avec lesquelles coexistent un très grand nombre de micro-propriétés (des actes notariés nous apprennent que même d'humbles journaliers possédaient 1 ou 2 hectares de terre... qu'ils doivent parfois vendre pour payer les impôts). Le mode d'exploitation majoritaire est, comme partout dans la région, le métayage. Voici un exemple de contrat : Evariste Gréziis, bourgeois de Domme, au nom de Pierre Gréziis, lieutenant du roi, baille à moitié fruit deux domaines de Montgrieu à Pierre et Jean Péchavie, plus 300 œufs, 8 paires de poulets, 6 paires de chapons et 12 journées pour fouir les vignes de Montgrieu-Haut que Gréziis s'étaient réservés et 12 autres journées pour les biner.

Un fort contraste entre les terres de la vallée et les coteaux arides caractérise le paysage, dominé par une polyculture pauvre.

Les céréales cultivées sont le blé, le seigle et, prenant de plus en plus d'importance, le maïs. On cultive également, mais en moindre quantité, l'avoine, le millet, le baillarge, le sarazin et l'épautre<sup>65</sup>. En 1835, selon l'enquête statistique de C. Brard, les légumes sont également présents dans les potagers : pois, fèves, haricots, pois chiches, ail, oignons, pommes de terre, betteraves, carottes, raves, navets. La forêt joue un rôle majeur dans l'alimentation animale mais aussi humaine grâce aux châtaignes que l'on consomme bouillies ou sous forme de pain. Elle est aussi source de revenu par l'utilisation du bois comme bois d'œuvre ou par les tonneliers (carasson, merrain et feuillard). En effet, la vigne tient une place particulière à Domme (ainsi les toponymes Vignedommes et la Vignolle), plante bien adaptée aux maigres coteaux calcaires<sup>66</sup>.

Implantée sur les cotéaux de la vallée du Céou, de Domme et du causse de Daglan, cette activité saisonnière est capitale. Abondant et apprécié, le vin représente l'essentiel du commerce régional. Présente en quantité importante très tôt, elle est citée à de nombreuses reprises dans les contrats de métayage lié au repeuplement d'après la guerre de Cent Ans. Il y a même de la vigne intra-muros et un droit d'entrée du vin (et de l'huile) est imposé aux marchands<sup>67</sup>. Chacun possède un lopin de vigne. On ne peut pas parler de monoculture mais dans le schéma traditionnel de l'agriculture sous l'Ancien Régime (céréales/élevage/vigne, auxquels il faut rajouter pour Domme la noix), la vigne est particulièrement bien représentée à Domme. Dans les années 1770, la ville de Bordeaux a essayé de faire obstacle à la circulation du vin de Domme ; mais Domme et les paroisses voisines ont eu gain de cause auprès du conseil du roi en 1773. En 1835, le pied de perdrix était majoritairement cultivé<sup>68</sup>. La crise de la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle a été surmontée mais le phylloxera à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle a anéanti le vignoble dommois. Depuis une dizaine d'années, des tentatives de réimplantation ont lieu.

Le manque de prairies entraîne une rareté des bovins. Sont élevés les porcs, mais aussi les moutons bien adaptés au terrain (herbe rare, friche, coteaux) et bien entendu les poulets et autres volailles. Quant aux mulets, ils sont utilisés comme animaux de charge mais aussi de trait, faciles à diriger dans les terrains pentus des coteaux.

##### 2. L'artisanat<sup>69</sup>

- Artisanat et boutiques de type urbain ; exemples : un « estancier » (fabricant d'objets en étain), un maître-pâtissier, un maître-fourrier, deux charpentiers, trois maîtres-cordonniers, un maître-tailleur vers 1625<sup>70</sup>. En 1835, on fabrique également des sabots en noyer qui sont vendus dans la commune et un peu dans les communes avoisinantes<sup>71</sup>. Signalons également la présence de tonneliers et de maîtres de bateaux.

- La laine est préparée et filée par les agriculteurs qui possèdent un rouet ou par des journaliers spécialisés (cardeurs et peigneurs de laine). Ensuite, la laine est confiée aux tisserands et sergeurs. On fabrique alors des étamines et des serges. Le chanvre est également tissé. L'artisanat du textile n'a qu'un débouché commercial local. Pourtant, les tissus de Domme sont réputés, mêlant les douces laines du pays et celles plus rudes du Quercy voisin<sup>72</sup>. En 1835, 20 métiers fonctionnaient dans la commune<sup>73</sup>.

<sup>59</sup> A.D.D., 6 M 546, enquête Cyprien Brard.

<sup>60</sup> L.-F. Gibert, « Le vin de Domme », Bulletin de la société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1997, n° 71 et 1998, n° 72.

<sup>61</sup> L.-F. Gibert, « Le vin de Domme », Bulletin de la société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1997, n° 71 et 1998, n° 72.

<sup>62</sup> A.D.D., 6 M 546, enquête Cyprien Brard.

<sup>63</sup> F. Florenty, Etude démographique d'une paroisse sarladaise : Domme : 1770-1820, mémoire de maîtrise, 1972 (bibliothèque des Arch. dép. Dordogne).

<sup>64</sup> L.-F. Gibert, « Jehan Pechaut maître-estancier et ses apprentis, Domme vers 1625 », Bulletin de la Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1986, n° 26.

<sup>65</sup> A.D.D., 6 M 547, enquête Cyprien Brard.

<sup>66</sup> L.-F. Gibert, « Jacques de Maleville et la ville de Domme en son temps », Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, 1991, n° 44.

<sup>67</sup> A.D.D., 6 M 547, enquête Cyprien Brard.

<sup>59</sup> M. Chayrou, « Dissentiments entre Domme et Cénac dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle », BSHAP, 1941, t. LXVIII

<sup>60</sup> BSHAP, 1890, p. 281.

<sup>61</sup> L.-F. Gibert, « Un réusite sociale au XVIII<sup>ème</sup> siècle : les Delbos de Bonnery - Domme 1670-1807 », Bulletin de la société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1986, n° 24.

<sup>62</sup> A. Chanteloube, « Le pays dommois au XVIII<sup>ème</sup> siècle », BSHAP, 1912, t. XXXIX.

<sup>63</sup> F. Florenty, Etude démographique d'une paroisse sarladaise : Domme : 1770-1820, mémoire de maîtrise, 1972 (bibliothèque des Arch. dép. Dordogne).

<sup>64</sup> F. Florenty, Etude démographique d'une paroisse sarladaise : Domme : 1770-1820, mémoire de maîtrise, 1972 (bibliothèque des Arch. dép. Dordogne).

- Selon une enquête de 1801, à Domme, fonctionnaient deux fabriques d'huile de noix. « Ces deux fabriques existent depuis plus de 50 ans ». En 1835, il ne reste qu'un pressoir, qui sert uniquement aux Dommois pour leur consommation personnelle<sup>74</sup>.

- Les moulins : deux moulins à eau, un à Saint-Front, un à Caudon, mus par des sources, et un moulin à vent<sup>75</sup>. Cela semble peu pour subvenir aux besoins de la population de la bastide et des hameaux, qui devait certainement avoir recours aux moulins des paroisses environnantes et notamment Cénac.

- Une activité artisanale originale : l'extraction de meules de la Plaine de Bord. En 1801, ce sont quatre ouvriers qui travaillent indépendamment dans ces carrières. Ces meules sont exportées via la Dordogne à Bergerac, à Bordeaux, qui les expédie en Bretagne, Angleterre, Amérique, ou à Souillac d'où elles partent pour l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze<sup>76</sup>. Les premières traces écrites concernant cette extraction datent du XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>77</sup>.

Cette activité s'est arrêtée dans les années 1950. Vers 1900, elle employait une soixantaine de personnes. Le plateau de Bord (Born ou Bor) fait environ 3-4 km<sup>2</sup>. Ses contreforts est et sud dépendent des communes de Cénac et de Groléjac. Les lieux d'extraction relevés par L.-F. Gibert à partir du tout début du XVIII<sup>ème</sup> siècle sont : Cleyrac, Fonpeyrinc, la Gorce, au nord-est et à l'est du plateau ; la Vergnolle Haute, près de Ventoulines, au sud. A partir de 1740, on trouve les environs de Rabary (paroisse de Cénac) et en 1770, les Places au nord-ouest. En fait, il semblerait que l'extraction n'ait commencé qu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Auparavant, on se contentait de ramasser des blocs épars ou affleurant. Vers 1900, selon un ancien carrier, les ouvriers étaient des locaux mais aussi des Italiens. Les ateliers de finition sont à Domme et à Cénac. Les meules sont transportées par bateau, vers Bordeaux, ou par chemin de fer (gare de Vézac)<sup>78</sup>.

- La pêche : la Dordogne, sous Domme, semble avoir été fort exploitée. En 1459, Géraud Lalande vend ses droits sur une pêcherie de la Dordogne à Bertrand de Marti, tous deux sont de Domme ; en 1461, Mancip de Mas Robert vend à Pierre des Martres le tiers d'une pêcherie sur la Dordogne avec le filet... Les droits seigneuriaux sont à verser aux consuls du Mont-de-Domme. En 1482, le seigneur de Montfort arrente à J. Tornier le bras doux du fleuve de Dordogne appelé le Combat, contre le port de Turnac, pour faire une peyssière, sous le quart du poisson<sup>79</sup>. En 1532, les consuls de Domme arrentent à perpétuité à Raymond Mercier, prêtre, habitant Domme, un lieu sur la Dordogne, pour y faire une pêcherie, du ruisseau del Gourre jusqu'au ruisseau de Cluze. Il ne doit pas entraver la navigation. A partir de 1840, sont construits des barrages en aval, ce qui rend quasi impossible la remontée des poissons migrateurs comme le saumon. Les pêcheries qui avaient résisté aux attaques des bateliers, qui demandaient leur suppression, furent abandonnées<sup>80</sup>.

Les habitants et consuls de Domme ont des droits sur la rivière : droit de port et de portage, droit d'établir des pêcheries depuis le ruisseau de Gesson à celui de Cluze.

<sup>74</sup> A.D.D., 6 M 547, enquête Cyprien Brard.

<sup>75</sup> A.D.D., 6 M 547, enquête Cyprien Brard.

<sup>76</sup> Audierne, *Le Périgord illustré*, Marseille, Laffitte Reprints, 1980 (1<sup>er</sup> éd. 1851).

<sup>77</sup> A. Altisent et C. Lacombe, « La plus ancienne société commerciale catalane créée par Nicolas de Sarlat, marchand sarladais à Lerida (Espagne), à la fin du XII<sup>e</sup> siècle », *Art et histoire en Périgord Noir*, 2005, n° 100.

<sup>78</sup> C. Lacombe, « Les meuliers de la plaine de Born, à Domme (Dordogne), du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : histoire, exploitation et conditions de travail », dans *Meules à grains*, actes du colloque international de La Ferté-sous-Jouarre, Paris, éd. Ibis Press/Maison des sciences de l'homme, 2003.

<sup>79</sup> L.-F. Gibert, « Glanes sur Sarlat et ses environs (fin du XV<sup>e</sup> - début du XVI<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin de la société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir*, 1986, n° 25.

<sup>80</sup> L.-F. Gibert et G. Pustelnik, « La pêche en Dordogne sarladaise avant les barrages », *Bulletin de la Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir*, 1982, n° 8 et 9.

### 3. Le commerce<sup>81</sup>

Domme est un des centres importants du commerce périgordin car située à un carrefour : rivière Dordogne (axe est-ouest), route Limoges-Gourdon via Sarlat et Domme (axe nord-sud). En 1495, Charles VIII accorde à Domme un marché par semaine et quatre foires par an<sup>82</sup>. La navigation n'a lieu que quelques mois dans l'année lorsque le niveau des eaux est suffisant. Le port de Domme relie la région et l'amont avec le Bergeracois et le Bordelais. Outre l'intérêt commercial de la rivière, celle-ci a un intérêt fiscal : affermage des droits de pêche, point de péage des marchandises (supprimé en 1771, sauf pour le sel ; ce droit constitue d'ailleurs le principal revenu de la communauté de Domme)... Le mauvais état des chemins nuit à la circulation des marchandises, que l'on écoule malgré tout sur les foires et marchés (Sarlat, Gourdon et Saint-Martial<sup>83</sup>).

On « exporte » vers Bordeaux du vin (les chais se trouvent près du port) de la région et du Quercy, des grains, châtaignes, feuillard et barriques. A la remontée, les bateaux transportent du sel et des produits finis.

Voici le témoignage de Jacques de Maleville, qui souhait faire désigner Domme comme chef-lieu de district : « Toute la partie du Périgord appelée le Périgord Noir n'offre, sur la Dordogne, d'autre port plus fréquenté que celui de Domme. Cette ville qui semble destinée à être l'entrepôt de tout le Sarladais est aussi la plus propre, et par sa position géographique et par la nature de ses productions à devenir le point de réunion du Périgord Noir avec le reste du département. Ses vins, les plus estimés de la province, sont un objet d'exportation très considérable et lui forment des relations étendues avec les villes de Bordeaux, Libourne et Bergerac. Elle embrasse encore, par sa navigation, une partie du commerce de la Basse-Auvergne et du Quercy...<sup>84</sup> ».

En messidor an VI (juillet 1798), Jean-François Henry, ingénieur des Ponts et chaussées, inspectait la Dordogne et faisait le commentaire suivant : « la ville de Domme est très spacieuse, les habitants laborieux et commerçants. Le port en est très beau. Il s'y fait un commerce considérable en vin pour la descente ainsi que beaucoup d'autres marchandises ou productions du pays qui se transportent à Bordeaux »<sup>85</sup>.

En septembre 1801, André de Fayolle, correspondant de la société d'agriculture de Paris nous dit que : « Vers Domme, Belvès, Monpazier, les vins sont très colorés et se rapprochent beaucoup de ceux de Cahors. On les envoie à Libourne, Bordeaux et même dans le Nord ; ils servent à couper les vins légers moins chargés en couleur »<sup>86</sup>.

Au XV<sup>ème</sup> siècle, on distingue port ancien (rive droite, dans la plaine de Saint-Donat) et port nouveau (rive gauche).

Domme sous l'Ancien Régime est une entité très composite : une bastide royale à laquelle sont attachés des droits et des privilèges, des tenements ruraux appartenant à la communauté de Domme, à des seigneurs ecclésiastiques (surtout les Augustins de Domme), et laïcs (les héritiers des seigneurs primitifs d'avant la bastide, des acquéreurs de biens vendus par les consuls, ou même, pour Turnac, un grand seigneur foncier et justicier, le seigneur de Montfort). A cela, il faut ajouter la complexité du réseau paroissial (paroisses englobées dans Domme) et l'extrême interaction entre Domme, Domme-Vicille et Cénac, dont l'écheveau est parfois difficile à démêler.

Domme s'est développée au cours des siècles grâce à ses privilèges (elle attirait beaucoup d'habitants), à son commerce et à ses ports, à ses deux activités principales : le vin et les pierres meulières.

<sup>81</sup> F. Florenty, *Etude démographique d'une paroisse sarladaise : Domme : 1770-1820*, mémoire de maîtrise, 1972 (bibliothèque des Arch. dép. Dordogne).

<sup>82</sup> Bulletin paroissial de Domme, octobre 1910, n° 17.

<sup>83</sup> A.D.D., 6 M 545, enquête Cyprien Brard.

<sup>84</sup> L.-F. Gibert, « Jacques de Maleville et la ville de Domme en son temps », *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, 1991, n° 44.

<sup>85</sup> L.-F. Gibert, « Jacques de Maleville et la ville de Domme en son temps », *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, 1991, n° 44.

<sup>86</sup> L.-F. Gibert, « Jacques de Maleville et la ville de Domme en son temps », *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, 1991, n° 44.

## ZPPAUP DE DOMME

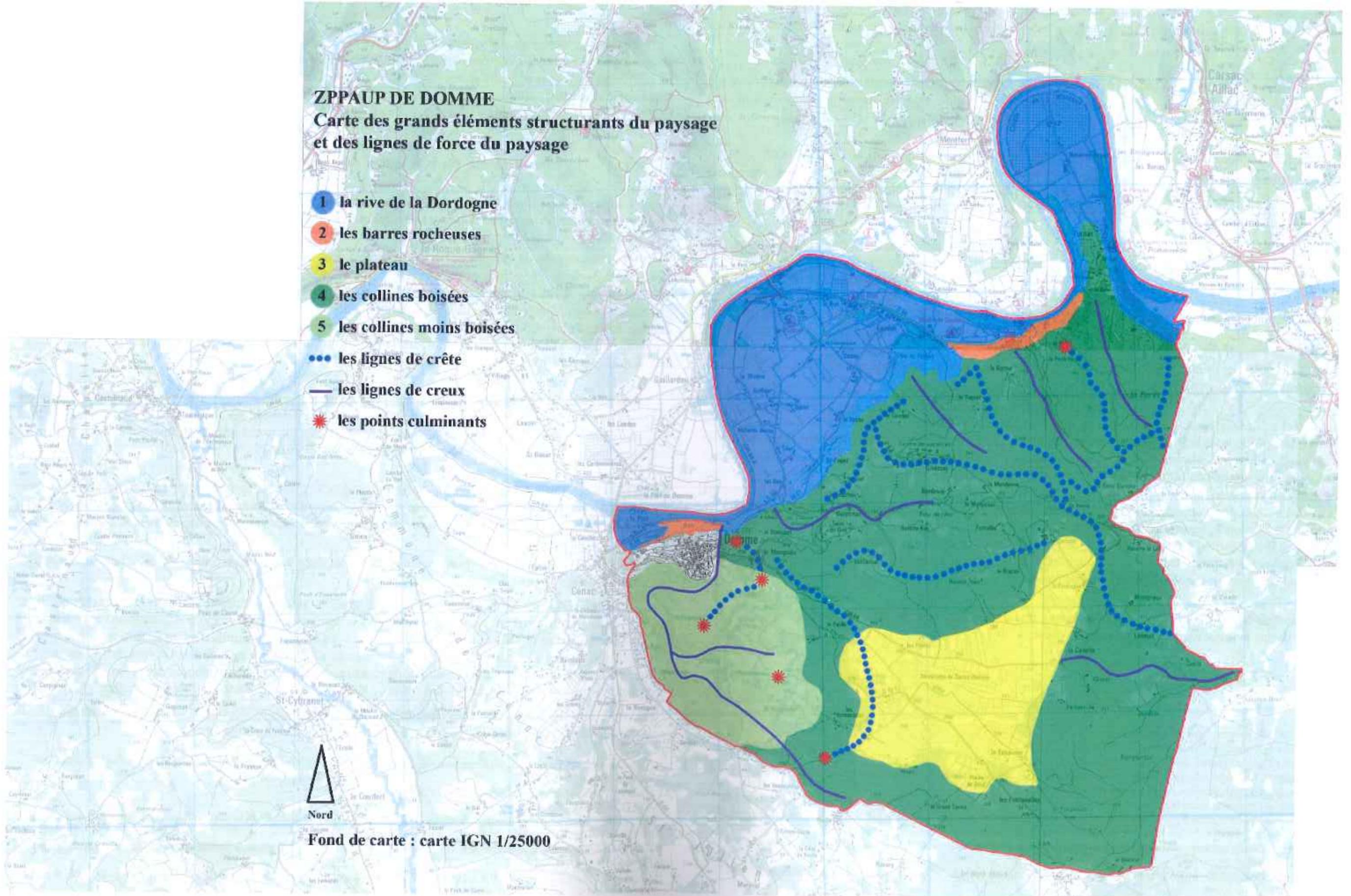
### Carte des grands éléments structurants du paysage et des lignes de force du paysage

- 1 la rive de la Dordogne
- 2 les barres rocheuses
- 3 le plateau
- 4 les collines boisées
- 5 les collines moins boisées
- les lignes de crête
- les lignes de creux
- ★ les points culminants



Nord

Fond de carte : carte IGN 1/25000



2.3.1 LES GRANDS ÉLÉMENTS STRUCTURANTS ET LES LIGNES DE FORCE DU PAYSAGE

1. La rive de la Dordogne



2. Les barres rocheuses



3. Le plateau



4. Les collines boisées

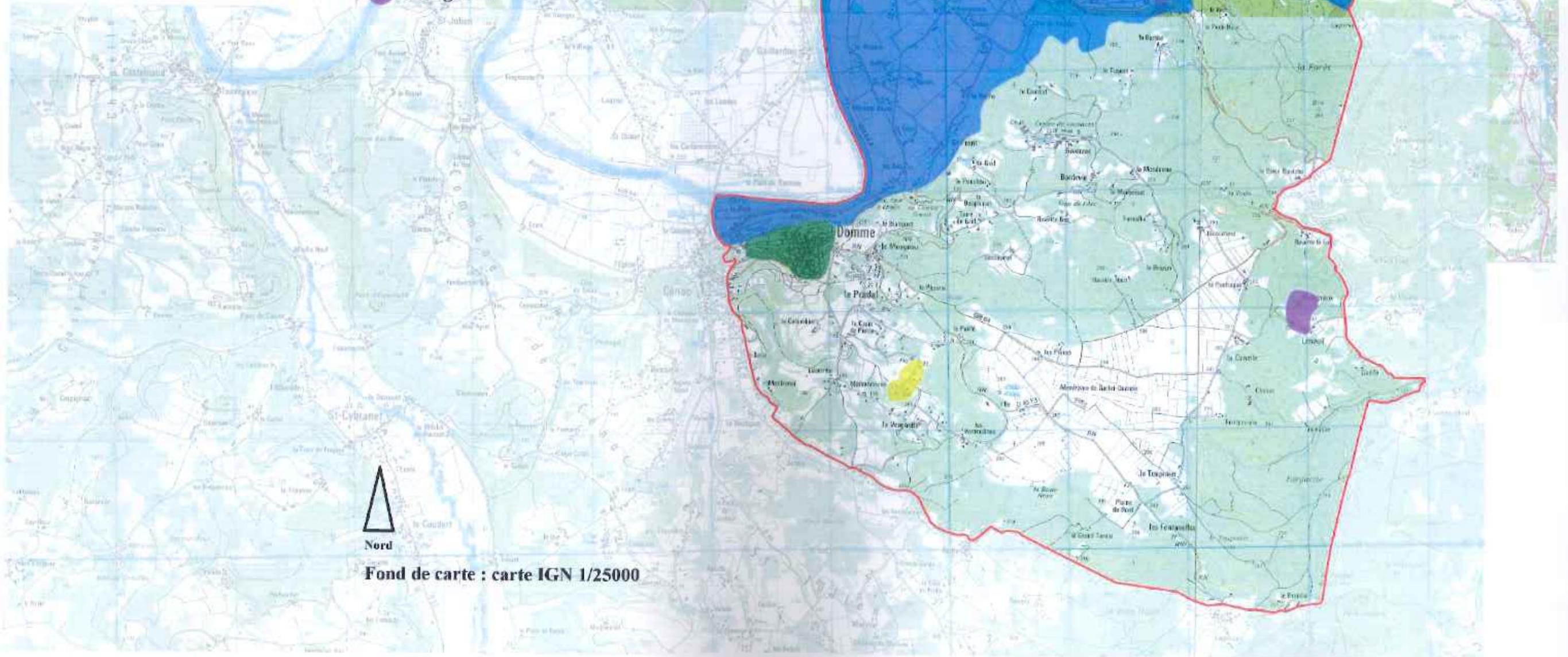


5. Les collines moins boisées



**ZPPAUP DE DOMME**  
**Carte du patrimoine paysager**

- 1** la rive de la Dordogne
- 2** les abords de la bastide et du château
- 3** Bar
- 4** Turnac
- 5** Montgriex



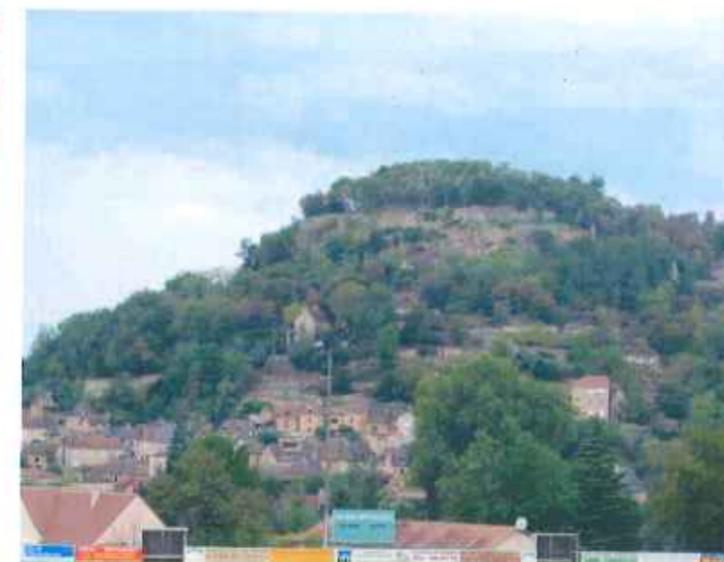
### 1. La rive de la Dordogne



### 2.3.2 LE PATRIMOINE PAYSAGER



### 2. Les abords de la Bastide et du château



### 3. Bar



4. Turnac



5. Montgriex



Le paysage de la commune de Domme est structuré par la relation entre le cours de la Dordogne et le plateau qui la surplombe au Sud.

Les méandres de la rivière traversent une plaine agricole au pied du plateau, dont la frange de barres rocheuses orientée Est-Ouest est présente sous la bastide, à Caudon et sous Turnac. Ces véritables falaises sont des points d'accroches du paysage.

Les rives de la Dordogne sont pour l'essentiel cultivées (noyers à Turnac, cultures variées vers Caudon) ou utilisées pour des activités touristiques (campings). Des arbres de haute tige accompagnent les berges de la rivière, dessinant ses courbes dans la plaine de manière continue. Les cultures sont parsemées d'arbres isolés et de bosquets autour des fermes.

Les falaises rocheuses, autrefois très dégagées, voient maintenant leurs fronts rocheux masqués par une végétation spontanée de haute taille. Le couronnement de ces barres est lui aussi assez densément planté, y compris sous la bastide.

Au-delà de cette barre, des collines vallonnées, traversées de petits cours d'eau qui génèrent autant de creux et de crêtes, sensiblement orientés Nord-Sud, forment une succession d'espaces clos de faibles dimensions, par opposition au dégagement des rives de la Dordogne.

Les pentes assez fortes de ces ruisseaux sont occupées par des boisements de feuillus divers. Les rares replats peuvent être cultivés et accueillent des petites fermes.

A proximité de Domme et de Cénac, le vallonnement dont les pentes sont ici plus faibles, a permis l'utilisation des terrains en prairies d'élevage et, bien souvent, pour les extensions urbaines récentes. Ce paysage de collines est donc assez faiblement boisé.

Le plateau supérieur quant à lui accueille des cultures, des prairies et sur une part importante de sa surface, l'aérodrome et un centre militaire. Le plateau ne comporte que quelques fermes accompagnées d'arbres. Il présente en définitive un vaste espace ouvert bordé de forêts.

Au-delà de l'impact de la bastide et de sa muraille, on peut signaler, notamment à proximité de la bastide, quelques émergences dont «l'acropole» de Bar qui accueille un hameau.

Comme bien souvent en Dordogne, une situation géographique et géologique simple - la traversée d'un massif par la rivière - produit en définitive une succession d'ensembles paysagers aux caractères très variés et très affirmés, une succession complexe de «petites structures paysagères».

Ainsi, le plateau, les collines qui accueillent ces «petites structures paysagères», très courantes tout au long de la vallée, ne peuvent-ils constituer un patrimoine paysager.

En revanche, les méandres de la Dordogne, y compris les barres rocheuses qui les guident doivent bien évidemment être considérés comme patrimoine paysager. Et ce, d'autant plus que y sont associés les deux ensembles urbains très différents que sont la bastide et le village de Turnac.

Au-delà, les «acropoles» de Bar et Montgrieux mettent en scène leur bâti d'une manière exceptionnelle.

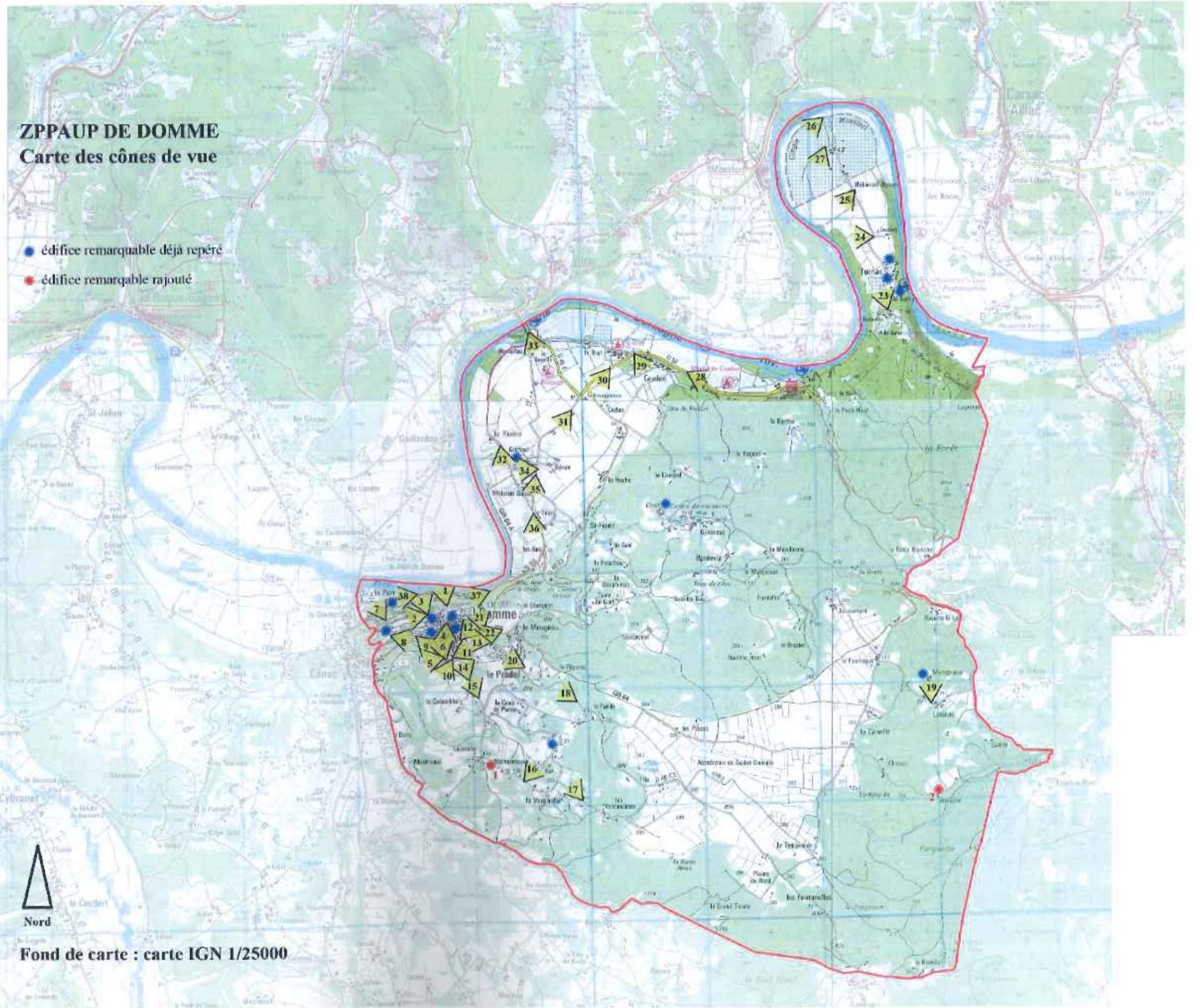
# ZPPAUP DE DOMME

## Carte des cônes de vue

- édifice remarquable déjà repéré
- édifice remarquable rajouté



Fond de carte : carte IGN 1/25000



### 2.3.3 INDEX DES CÔNES DE VUES

Vue n°1 : panorama depuis le belvédère de la citadelle.

Vues n°2 et n°3 : depuis la promenade de la Barre.

Vue n°4 : depuis la rue de la Porte Del Bos.

Vue n°5 : en dehors de l'enceinte de la citadelle, vers Cénac.

Vue n°6 : depuis la voie communale n°1 de Cénac, sur la Porte Del Bos.

Vue n°7 : depuis la D46, sur le Port.

Vues n°8 et n°9 : depuis la voie communale n°1 de Cénac, sur Domme.

Vue n°10 : panorama sur le château du Roy et Cénac.



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



Vue n°11 : depuis la promenade des Remparts.

Vue n°12 : depuis la Porte des Tours.

Vue n°13 : entrée de la citadelle à la croix Saint-James.

Vues n°14 et 15 : entre la citadelle et le Colombier.

Vue n°16 : depuis Maisonneuve, sur Bar.

Vue n°17 : entre Bar et les Ventoulines, sur Bar et la citadelle.

Vue n°18 : depuis la RN, sur le Pradal et la citadelle.

Vue n°19 : depuis Limcuil, sur Montgrioux.

Vue n°20 : depuis la RN, sur le Pradal et la citadelle.

Vue n°21 : depuis le chemin rural de Domme à Vitrac, sur la commune de Vitrac.

Vue n°22 : depuis le chemin rural de Domme à Vitrac, sur la citadelle.



Vuc n°23 : entrée de Turnac.

Vues n°24, n°25 et n°26 : depuis les cultures de Turnac, sur la commune de Vitrac.

Vuc n°27 : depuis le cingle de Montfort, sur le château de Montfort (commune de Vitrac).

Vue n°28 : depuis la D50, sur Caudon (camping du Moulin de Caudon).

Vuc n°29 : depuis la D50, sur le château de Caudon.

Vuc n°30 : depuis la D50, sur les dépendances du château de Caudon et la barre de la citadelle.

Vues n°31, n°32, n°33 et n°34 : pas de photo.

Vuc n°35 : depuis la Métairie Basse, sur la barre de la citadelle.

Vues n°36, n°37 et n°38 : pas de photo.

On peut ajouter à l'analyse urbaine de la ZPPAUP en vigueur les quelques réflexions suivantes.

La ville de Domme s'est développée sur un promontoire rocheux de forme triangulaire qui surplombe, au Nord, la vallée de la Dordogne.

Le château primitif de Domme-Vieille s'est implanté stratégiquement à l'Ouest, en bord de falaise.

Puis la bastide s'est développée à l'opposé, à l'Est, en s'entourant de murailles là où il n'y avait pas de protection naturelle défensive.

A l'intérieur des remparts, le tracé des rues s'est adapté au relief.

La partie centrale est caractérisée par une trame régulière d'îlots.

Les deux places principales, Place de la Halle et Place de la Rode, sont des espaces publics emblématiques depuis lesquels s'organisent les axes principaux.

Les parcelles sont majoritairement de petite taille au milieu desquelles on trouve quelques parcelles de grande taille non bâties.

Les implantations du bâti sont à l'alignement des voies, formant un tissu dense et ne laissant pas toujours voir l'arrière des parcelles, souvent formées de cours ou de jardins clos de murs.

Les volumes bâtis respectent les mêmes règles d'architecture.

A l'Ouest, le parcellaire est plus large et peu urbanisé. Ce quartier est constitué en partie de jardins.

En dehors de la bastide, les extensions se sont développées au XX<sup>ème</sup> siècle le long des voies principales.

De par sa taille et sa morphologie, la commune regroupe une multitude de hameaux. L'habitat reste diffus, espacé, offrant des jardins.

Les parcelles sont de taille moyenne et le bâti est implanté, soit à l'alignement des voies, soit en milieu de parcelle.



La présente analyse constitue une synthèse des appréciations cartographiées ci-après (2.6 catalogue du patrimoine) et complète l'analyse architecturale de la ZPPAUP en vigueur.

A titre d'exemple de la méthode d'analyse utilisée, quelques fiches descriptives d'édifices remarquables ont été réalisées et sont jointes en annexe du présent document.

### 2.5.1 LE BÂTI DE LA BASTIDE

La bastide est le cœur de la commune, elle accueille pour l'essentiel des maisons d'habitations et des boutiques en rez-de-chaussée sur les axes principaux. Le bâti est implanté en limite parcellaire et en alignement des voies. On remarque cependant quelques bâtiments d'accompagnement implantés en milieu de parcelle lorsqu'elle est de plus grande taille et offre un jardin.

La forme du bâti est rectangulaire et parfois en L.

Les bâtiments sont majoritairement en R+1 ou R+1 surélevé avec des façades en pierres apparentes et des toitures en tuiles plates terre cuite, à deux ou quatre pentes avec des lucarnes.

### 2.5.2 LE BÂTI DES EXTENSIONS URBAINES

Les extensions urbaines sont des zones d'habitat individuel récent, implanté en milieu de parcelle avec jardin.

Les parcelles sont de plus grande taille et le bâti y est moins dense que dans la bastide.

La forme du bâti est carrée ou rectangulaire.

Les bâtiments sont majoritairement en rez-de-chaussée voire R+1 avec des façades enduites et des toitures en tuiles terre cuite à deux pentes.

### 2.5.3 LE BÂTI DES HAMEAUX ET LE BÂTI ISOLÉ

La commune de Domme comporte un grand nombre de hameaux et de petites exploitations éparpillés sur l'ensemble du territoire.

Ils se sont développés à proximité ou au carrefour de plusieurs voies. Les bâtiments sont implantés soit en limite parcellaire et en alignement des voies ou soit au milieu de la parcelle, sans règle précise.

Les bâtiments sont anciens et le plus souvent restaurés et habités, dont la hauteur varie du rez-de-chaussée au R+1 surélevé. Les façades sont en pierres apparentes, les toitures sont en lauzes ou tuiles terre cuite variées, à deux ou quatre pentes avec des lucarnes.

Les hameaux présentent peu ou pas de maisons de type pavillonnaire, ce qui renforce leur qualité et participe de l'intérêt du patrimoine bâti.

### 2.5.4 LE PETIT PATRIMOINE

A l'intérieur des remparts, la bastide regroupe plusieurs fontaines et un lavoir récemment restauré, ainsi qu'une croix et une vierge dans une niche. Plus à l'Est, on trouve également deux bories bien conservées et utilisées comme dépendances de maisons d'habitation.

Dans les hameaux, on retrouve pour l'essentiel des petits ouvrages liés à l'eau tels que des fontaines, des lavoirs ou bassins, accompagnés parfois d'un four banal ou d'un calvaire.

Sur l'ensemble de la commune, des murs de clôtures anciens en pierre sèche sont bien conservés.



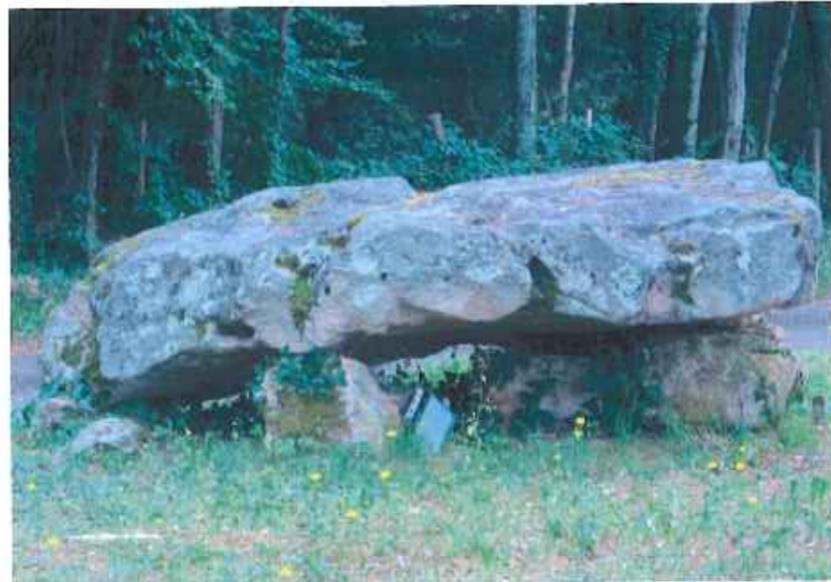
1. Abbaye (Le Bourg - parcelle D 688)



2. Chapelle monolithe de Caudon, cimetière gallo-romain et parcelle voisine A 1981 contenant des vestiges (Caudon - parcelle 752)



3. Château de Caudon (Caudon - parcelle A 187)



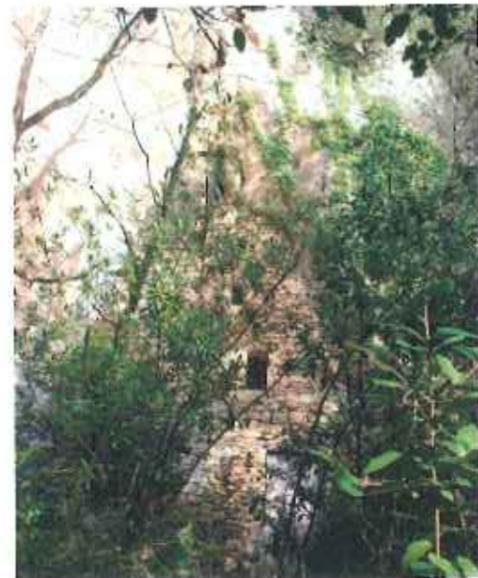
4. Dolmen de Giverzac (Giverzac, parcelles A 470, 471)



5. Gisement et abri de Combe-Brenal (route D46 - parcelles A 370 à 374, 415)



6. Grotte ornée dite du Mammouth (Roc-de-Saint-Front - parcelles A 383, 388, 419, 420, 429)



7. Grotte ornée dite du Pigeonnier (Roc-de-Saint-Front, parcelles A 383, 386, 429)

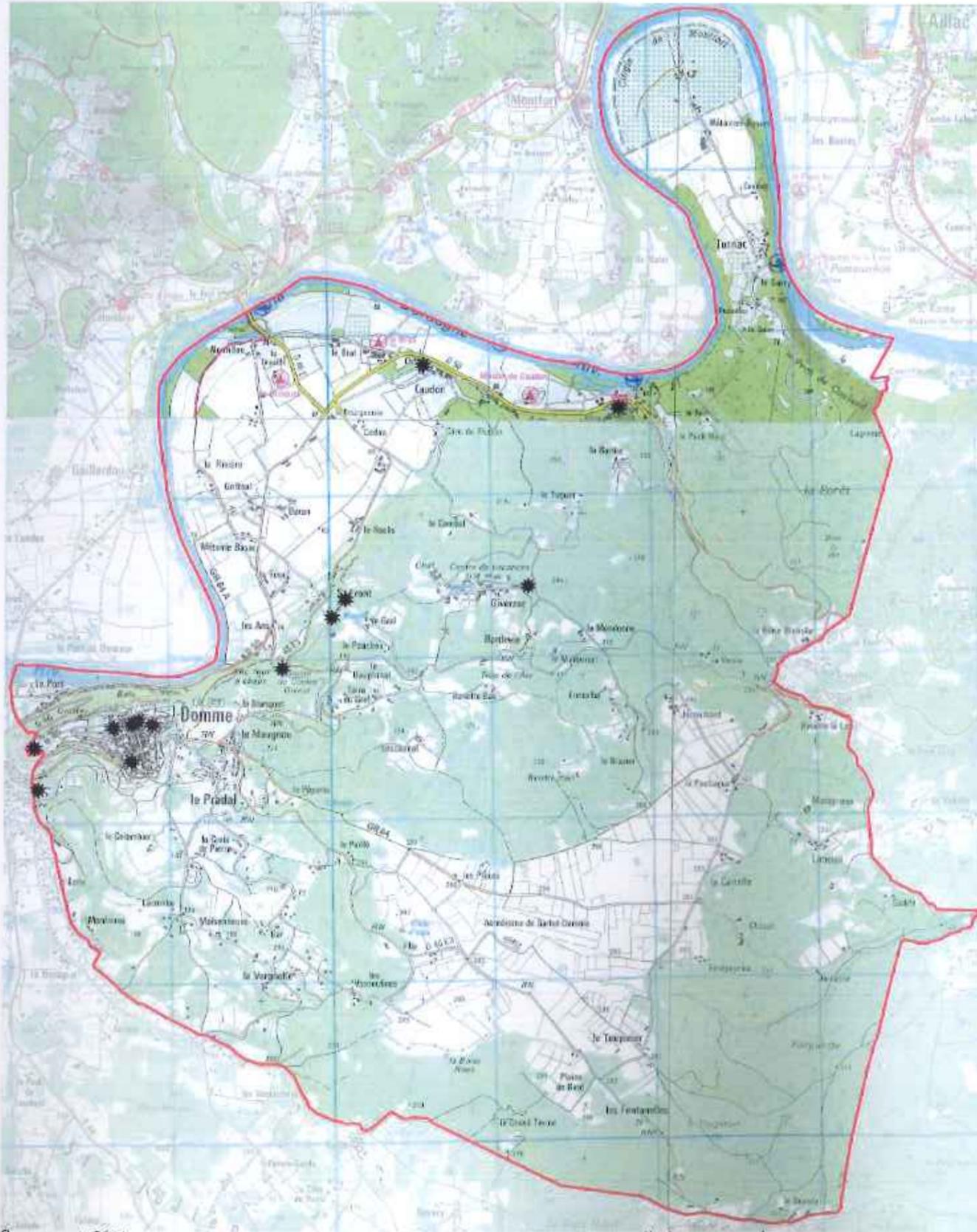


8. Grotte préhistorique dite de la Martine (Le Bourg - parcelles A 370 à 374, 415)



9. Halle (Le Bourg - parcelle D 650)

2.6.1 LES BÂTIMENTS PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES



Source carte IGN

— limite communale  
\* Monument Historique



10. Hôtel du Gouverneur (Le Bourg - parcelle 582)



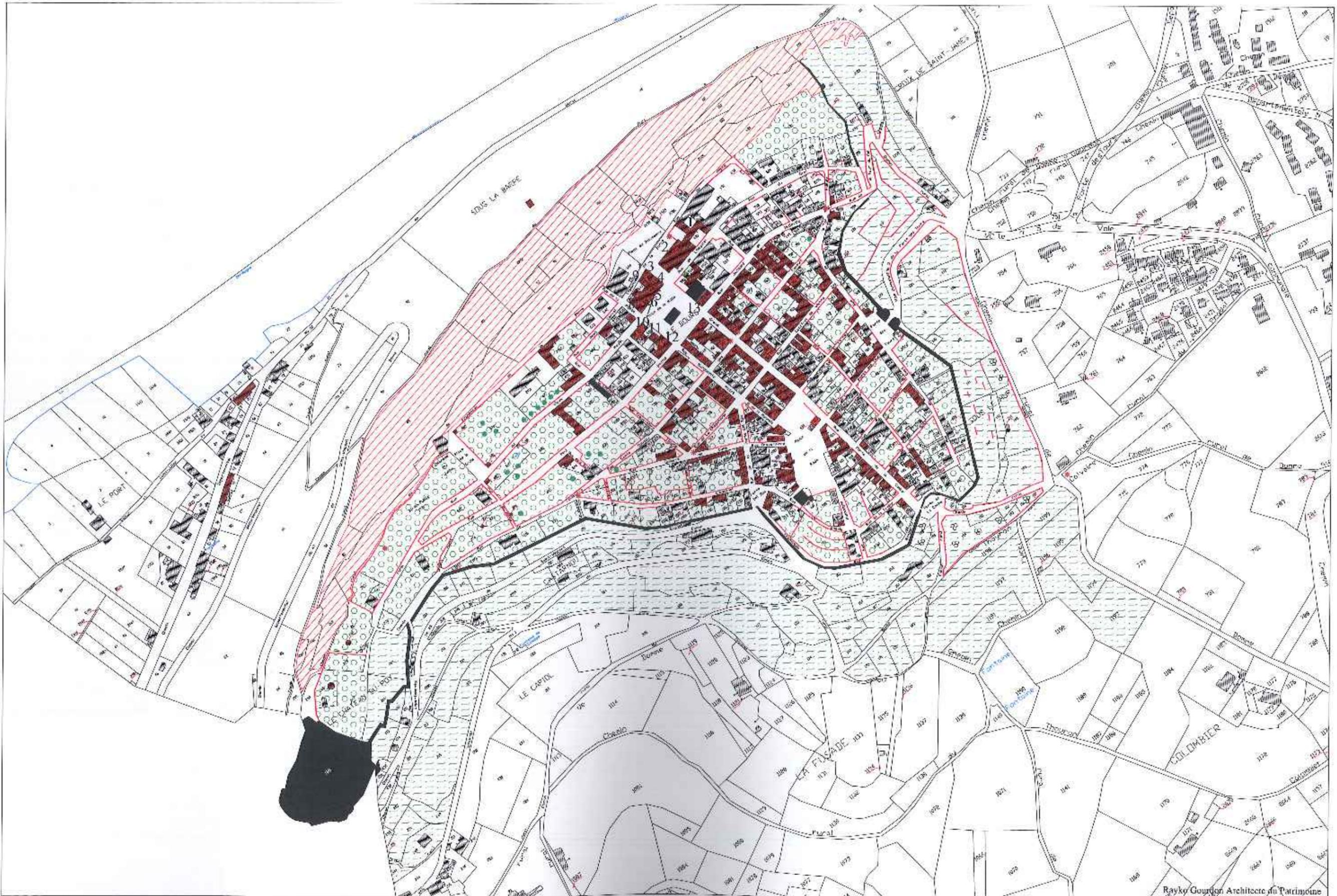
11. Maison dite Le Castelet (Le Bourg - parcelle D 702, 703)



12. Maison dite Le Thouron (Le Thouron - parcelle 1112)



13. Remparts y compris le lieudit «Le château du Roi» (Bastide - parcelles A 370 à 374, 415)



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500

- MH classé ou inscrit
- repéré remarquable ZPPAUP
- repéré caractéristique ZPPAUP
- à démolir
- mur remarquable
- petit patrimoine
- arbre remarquable
- jardins intramuros
- glacis
- falaise
- ⊗ verger potager

Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine

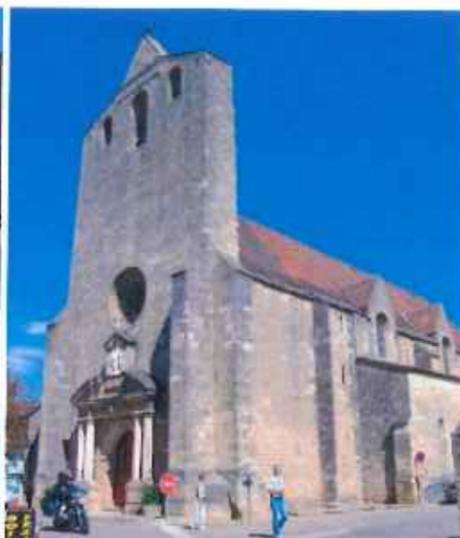


## 2.6.2 LES ÉDIFICES REMARQUABLES DE LA ZPPAUP

A. LA BASTIDE



1. parcelle 633



2. parcelle 634



3 et 4. parcelles 2338 et 2339



5. parcelle 646



6. parcelle 647



7 et 8. parcelles 648 et 649



9. parcelle 645



10. parcelle 653



11. parcelle 652 (a)



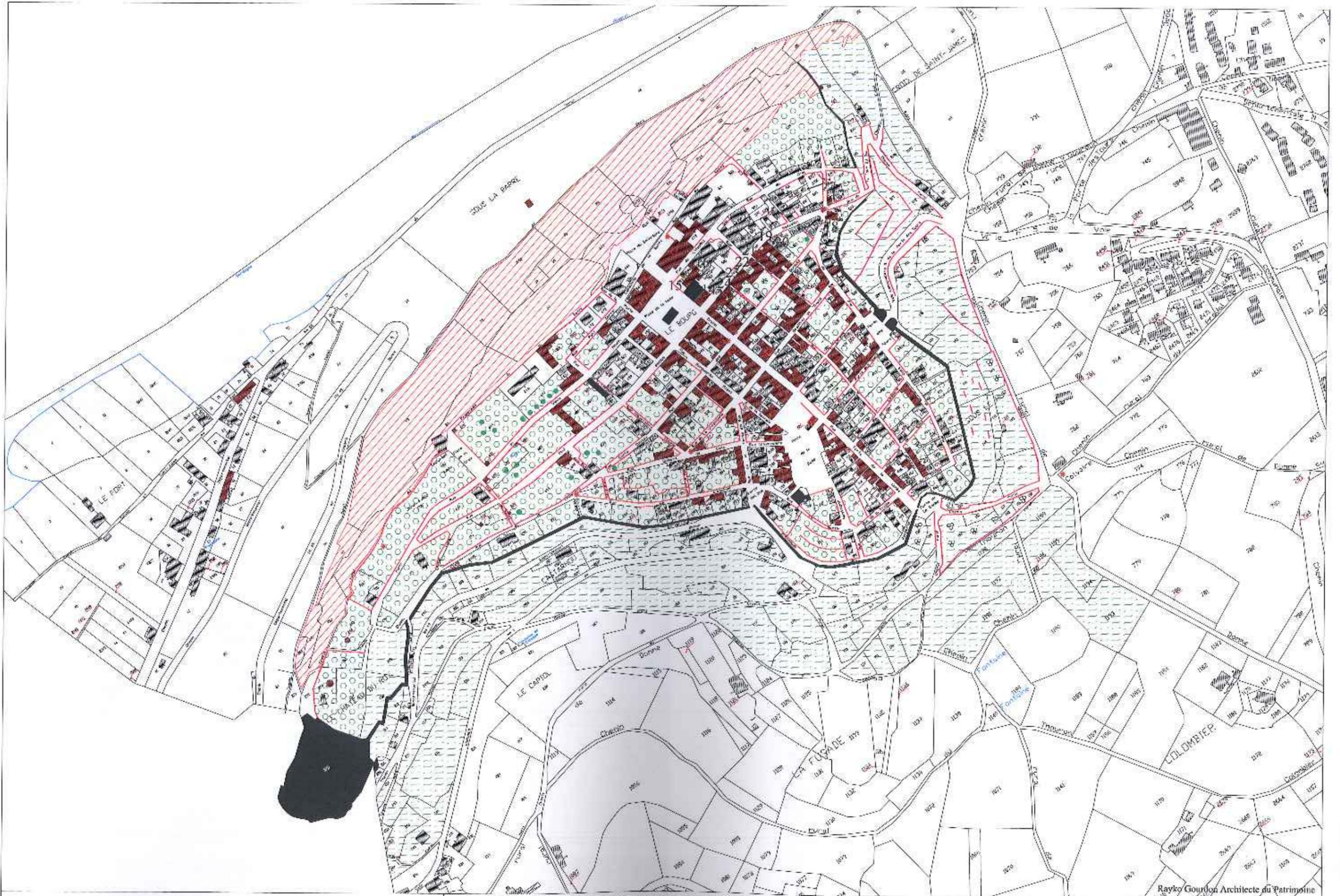
parcelle 652 (b)



12. parcelle 651



13. parcelle 2367



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

- MII classé ou inscrit
- repère remarquable ZPPAUP
- repère caractéristique ZPPAUP
- à démolir
- mur remarquable
- petit patrimoine
- arbre remarquable
- jardins intramuros
- glacis
- falaise
- ⊗ verger potager

Rayko Goudon Architecte du Patrimoine





14. parcelle 2368



15. parcelle 583



16. parcelle 2194



17. parcelle 2351



18. parcelle 538



19. parcelle 2242



20. parcelle 2243



21. parcelle 547



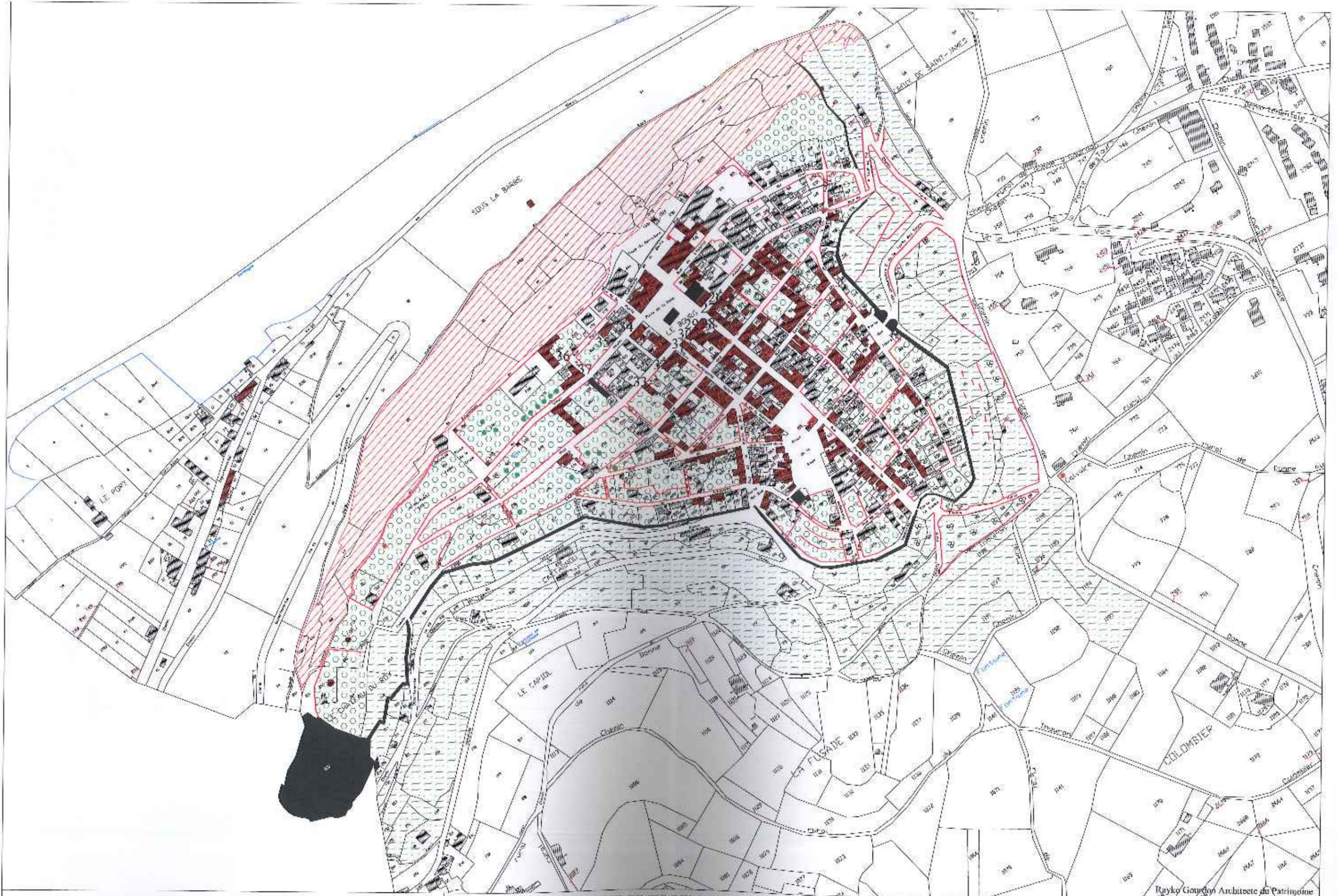
22. parcelle 563



23. parcelle 564



24 et 25. parcelles 576 et 577



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

- MH classé ou inscrit
- repère remarquable ZPPAUP
- repère caractéristique ZPPATIP
- à démolir
- mur remarquable
- petit patrimoine
- arbre remarquable
- jardins intramuros
- glacis
- ▨ falaise
- ⊗ verger potager

Ruyko Gourdon Architecte du Patrimoine





26. parcelle 578



27. parcelle 580



28. parcelle 350



29. parcelle 349



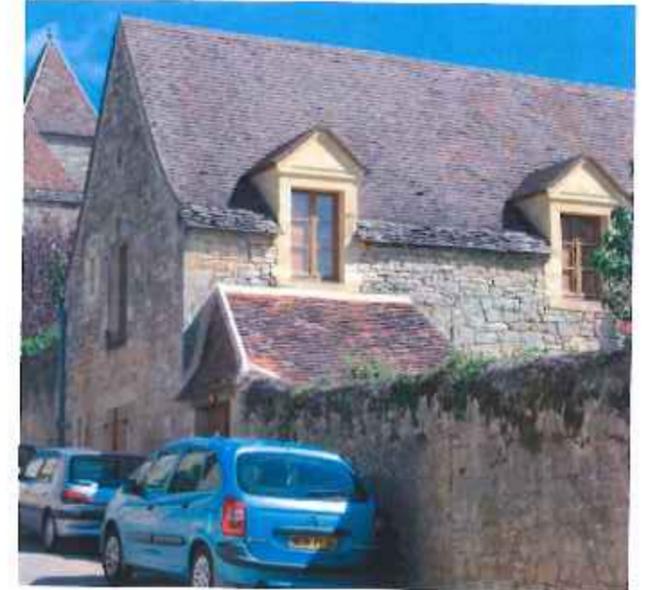
30. parcelle 348



31. parcelle 345



32. parcelle 344



33. parcelle 337



34. parcelle 2565



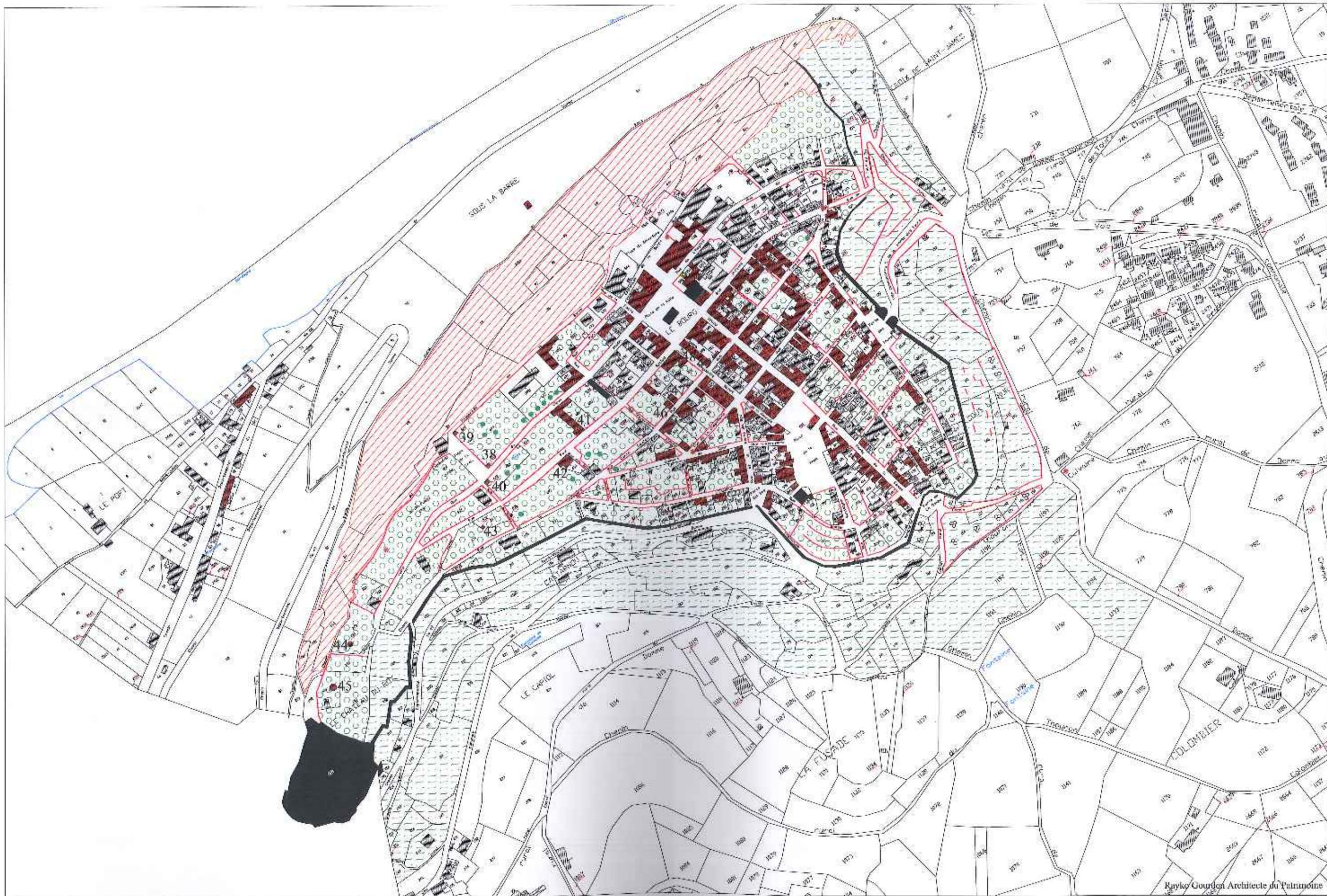
35. parcelle 667



36. parcelle 2816



37. parcelle 676

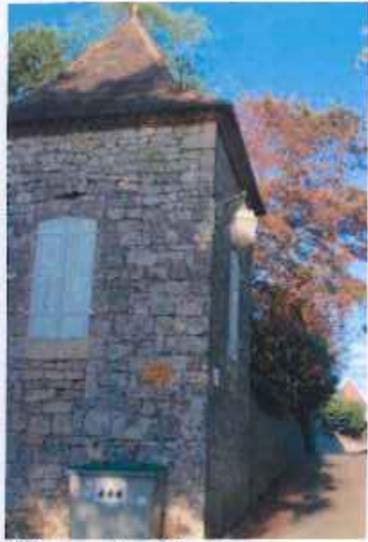


COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

■ MH classé ou inscrit   ■ repéré remarquable ZPPAUP   ■ repéré caractéristique ZPPAUP   ■ à démolir   ■ mur remarquable   ■ petit patrimoine   ■ arbre remarquable   ■ jardins intramuros   ■ glacis   ■ falaise   ■ verger potager

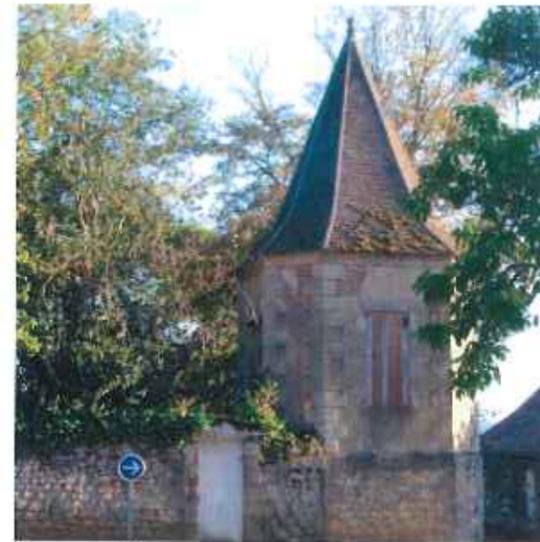
Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine



38. parcelle 681



39. parcelle 680



40. parcelle 682



41. parcelle 686



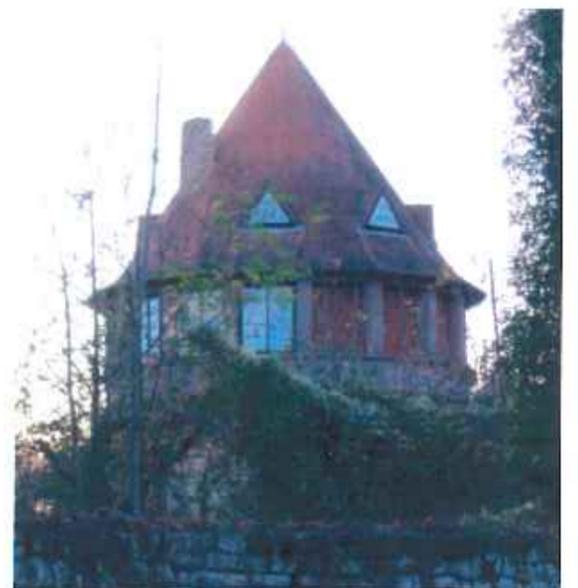
42. parcelle 694



43. parcelle 272



44. parcelle 264



45. parcelle 266



46. parcelle 335



47. parcelle 340



48. parcelle 346



49. parcelle 347



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500

■ MH classé ou inscrit ■ repéré remarquable ZPPAUP ■ repéré caractéristique ZPPAUP ■ à démolir — tour remarquable ■ petit patrimoine ■ arbre remarquable ■ jardins intramuros ■ glacis ■ haies ■ verger potager

Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine





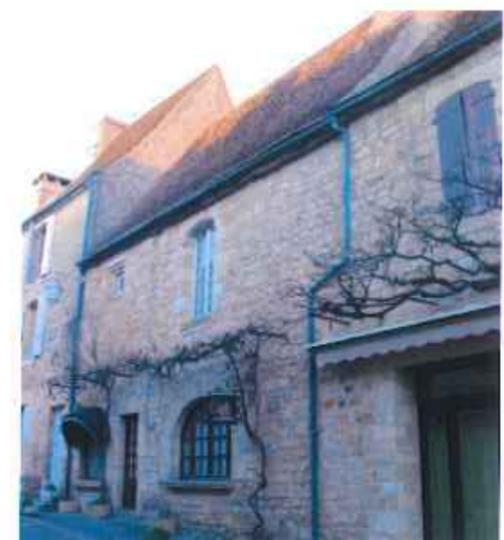
50. parcelle 352



51. parcelle 351



52. parcelle 579



53. parcelle 573



54. parcelle 572



55. parcelle 574



56. parcelle 575



57. parcelle 548



58. parcelle 549

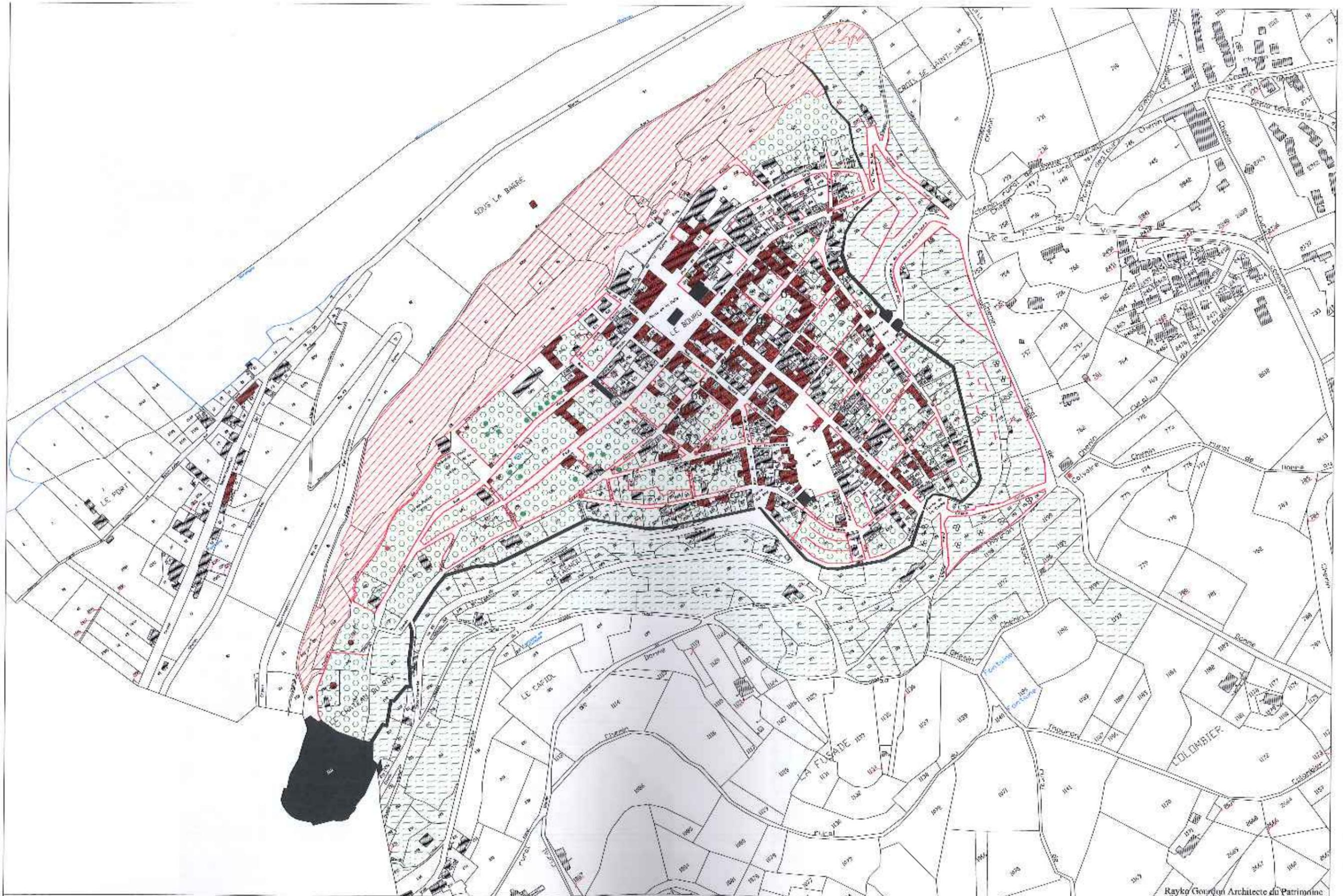


59. parcelle 550



60. parcelle 557





COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

- MH classé ou inscrit
- repéré remarquable ZPPAUP
- repéré caractéristique ZPPAUP
- à démolir
- mur remarquable
- petit patrimoine
- arbre remarquable
- jardins intramuros
- glacis
- falaise
- verges potager

Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine





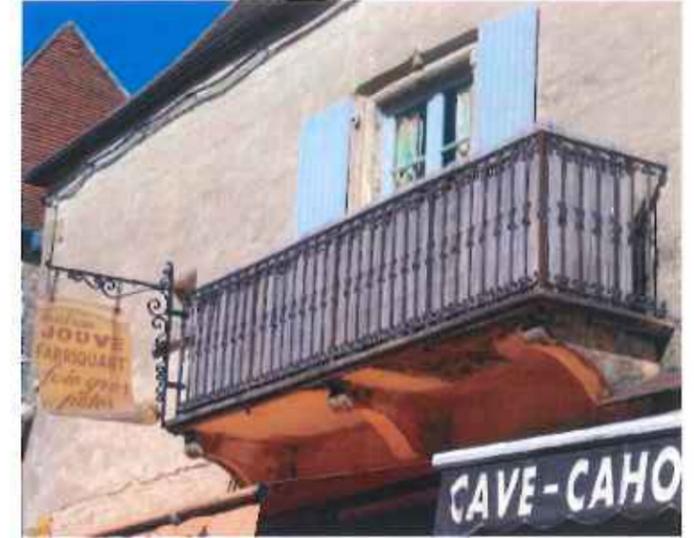
61. parcelle 561



62. parcelle 565



63. parcelle 2204



64. parcelle 571



65. parcelle 353



66. parcelle 359



67. parcelle 324



68. parcelle 325



69. parcelle 329



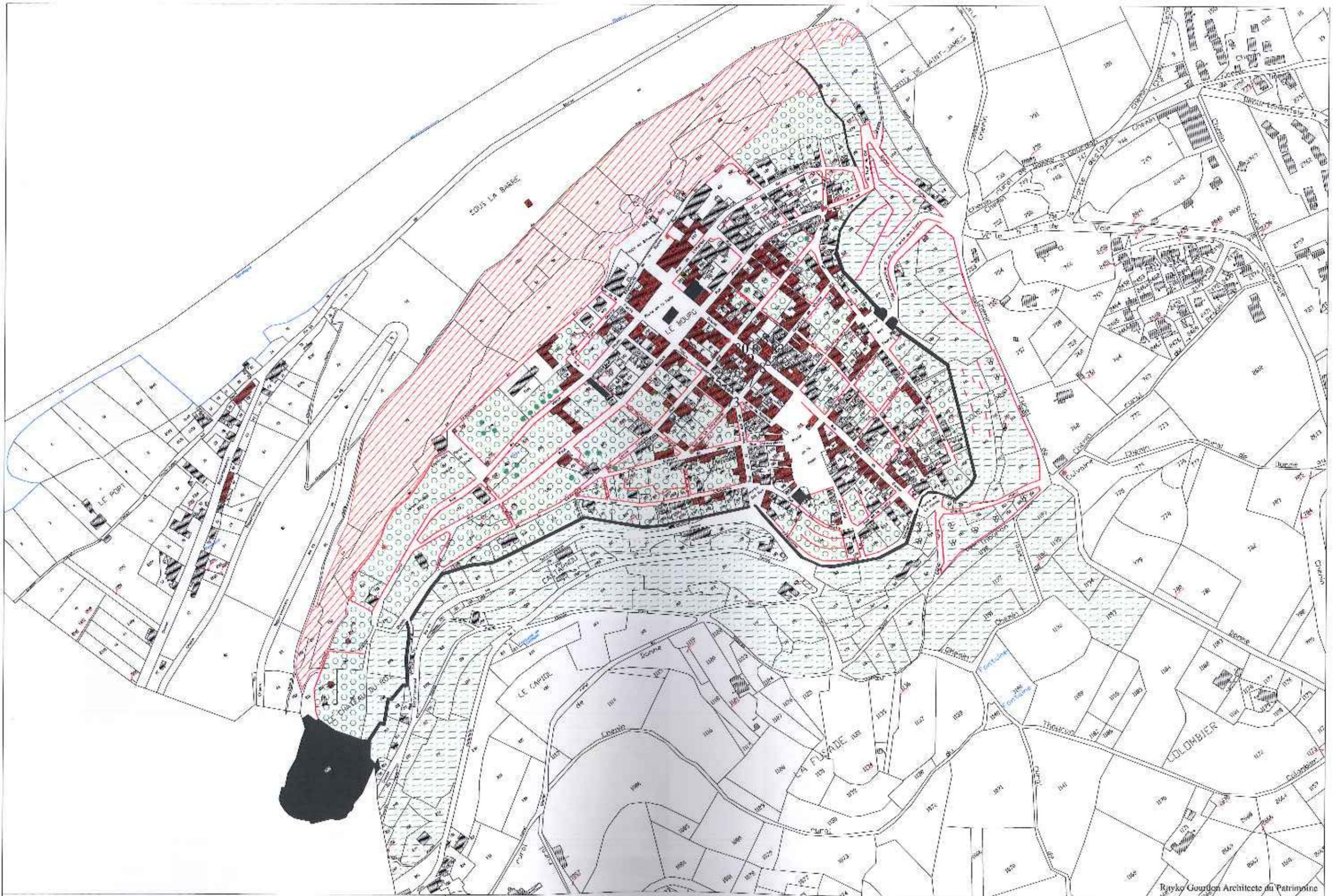
70. parcelle 334



71. parcelle 315



72. parcelle 333



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

■ MH classé ou inscrit ■ repère remarquable ZPPAUP ■ repère caractéristique ZPPAUP ■ à démolir ■ mur remarquable ■ petit patrimoine ● arbre remarquable □ jardins intramuros □ glacis □ falaise ⌘ voiger potager

Ryko Gourdon Architecte du Patrimoine





73. parcelle 320



74. parcelle 321



75. parcelle 322



76. parcelle 358



77. parcelle 357



78. parcelle 356



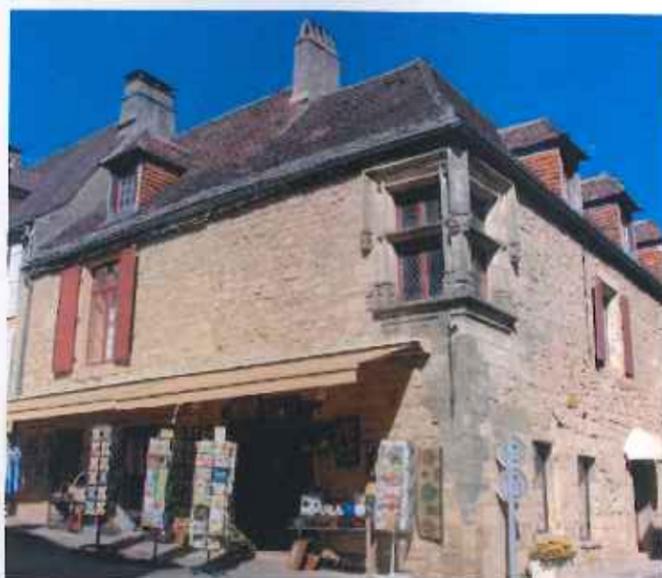
79. parcelle 355



80. parcelle 354



81. parcelle 2811



82. parcelle 2813



83. parcelle 2814



84. parcelle 2812



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

- MH classé ou inscrit
- repéré remarquable ZPPAUP
- repéré caractéristique ZPPAUP
- à démolir
- mur remarquable
- petit patrimoine
- arbre remarquable
- jardins intramuros
- glacis
- falaise
- verger potager

Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine





85. parcelle 559



86. parcelle 558



87. parcelle 554



88. parcelle 553



89. parcelle 530



90. parcelle 524



91. parcelle 523



92. parcelle 520



93. parcelle 519



94. parcelle 518



95. parcelle 364



96. parcelle 363



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

- MH classé ou inscrit
- repéré remarquable ZPPALP
- repéré caractéristique ZPPALP
- à détruire
- mur remarquable
- petit patrimoine
- arbre remarquable
- jardins intramuros
- glacis
- falaise
- verger potager

Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine





97. parcelle 2428



98. parcelle 372



99. parcelle 319



100. parcelle 316



101. parcelle 298



102. parcelle 296



103. parcelle 295



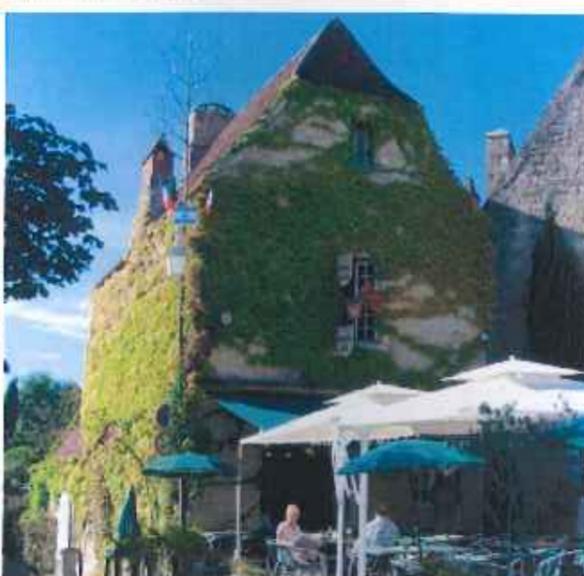
104. parcelle 292



105. parcelle 2820 (a)



parcelle 2820 (b)



106. parcelle 377



107. parcelle 376





108. parcelle 368



109. parcelle 367



110. parcelle 366



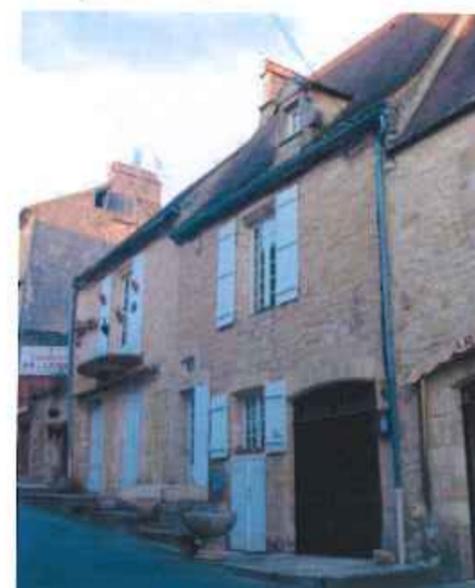
111. parcelle 2595



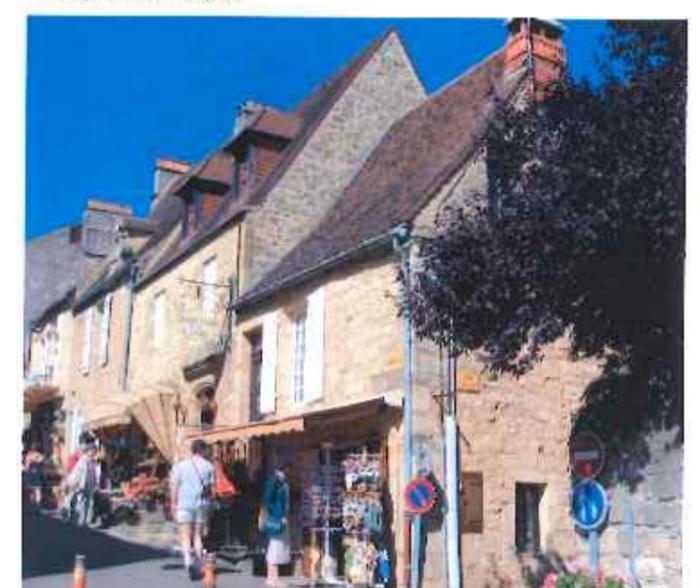
112. parcelle 2594



113. parcelle 2202



114. parcelle 511



115 et 116. parcelles 510 et 509



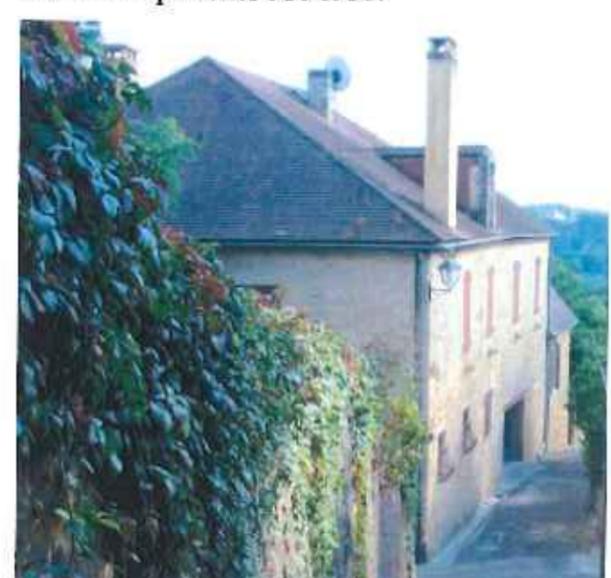
117. parcelle 526



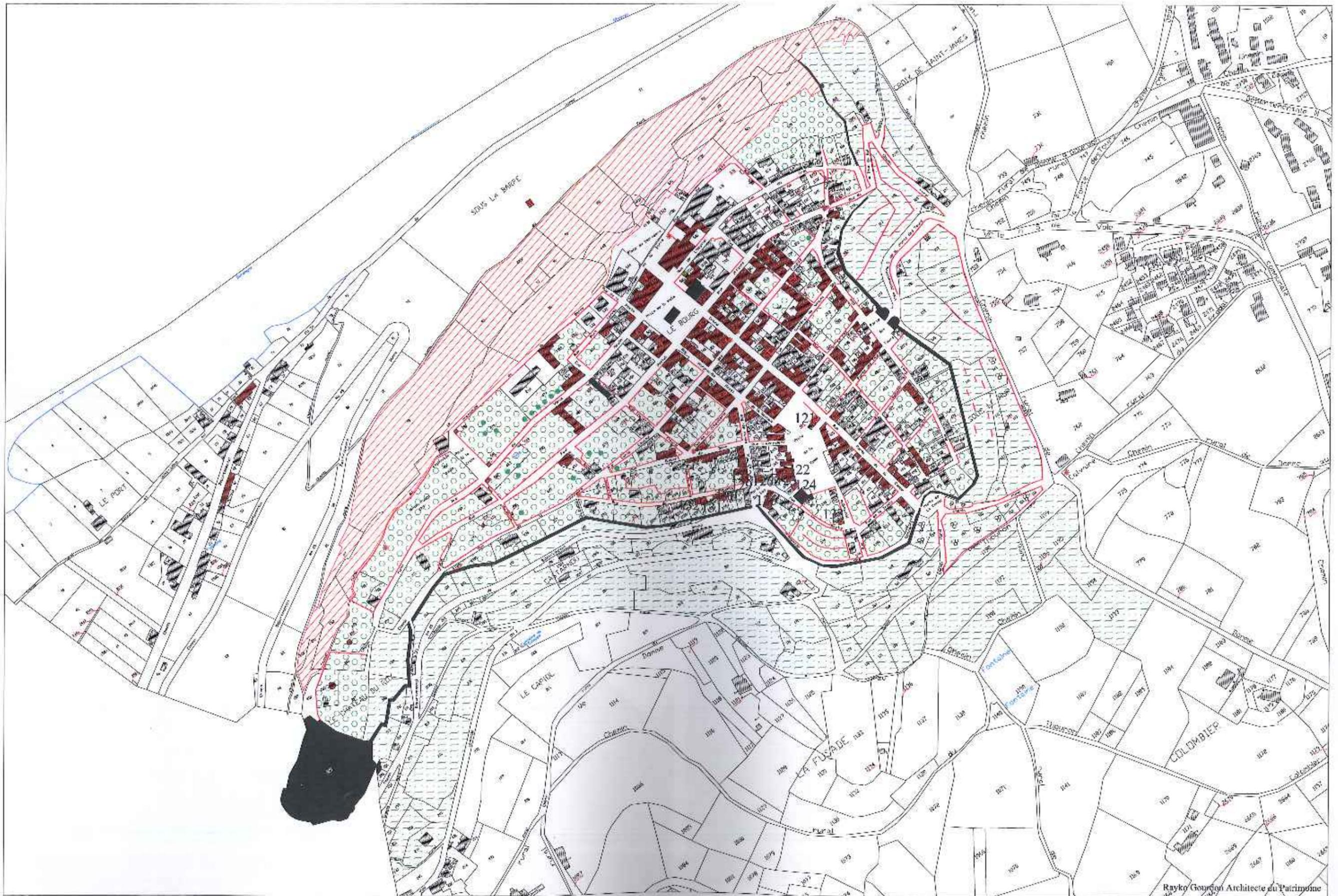
118. parcelle 527



119. parcelle 2440



120. parcelle 499



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

MH classé ou inscrit 
  repéré remarquable ZPPAUP 
  repéré caractéristique ZPPAUP 
  à démolir 
  mur remarquable 
  petit patrimoine 
  arbre remarquable 
  jardins intramuros 
  glacis 
  falaise 
  verger potager 
 ⊙

Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine



121. parcelle 427



122 et 123. parcelles 387 et 389



124. parcelle 390



125. parcelle 392



126. parcelle 2250



127. parcelle 291



128. parcelle 290



129. parcelle 289



130. parcelle 286



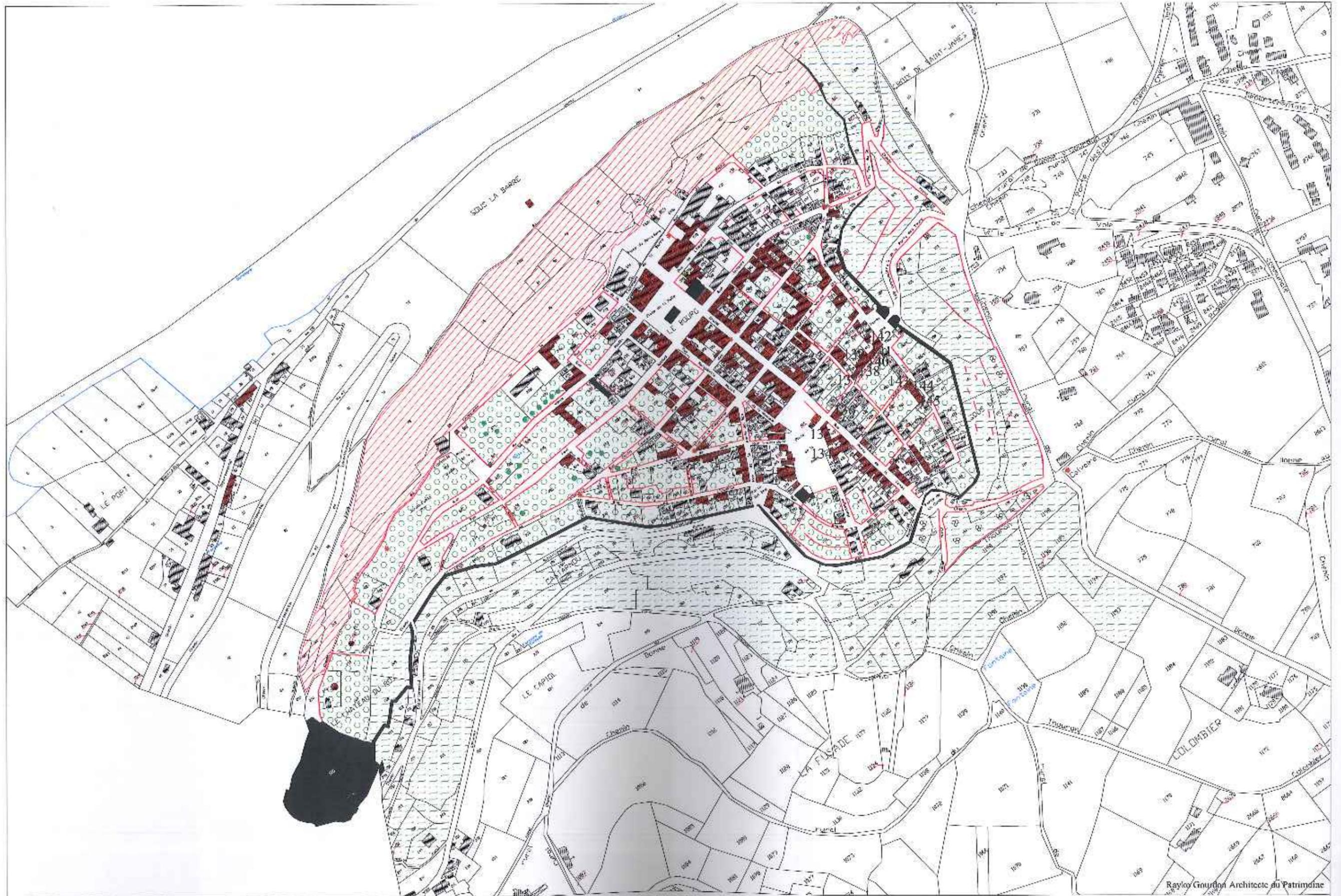
131. parcelle 285



132. parcelle 2511



133. parcelle 397



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

■ MH classé ou inscrit   ■ repère remarquable ZPPAUP   ■ repère caractéristique ZPPAUP   ■ à démolir   ■ mur remarquable   ■ petit patrimoine   ■ arbre remarquable   ■ jardins intramuros   ■ glacis   ■ falaise   ■ verger potager



Rayco Gourdon Architecte du Patrimoine



134. parcelle 423



135. parcelle 425



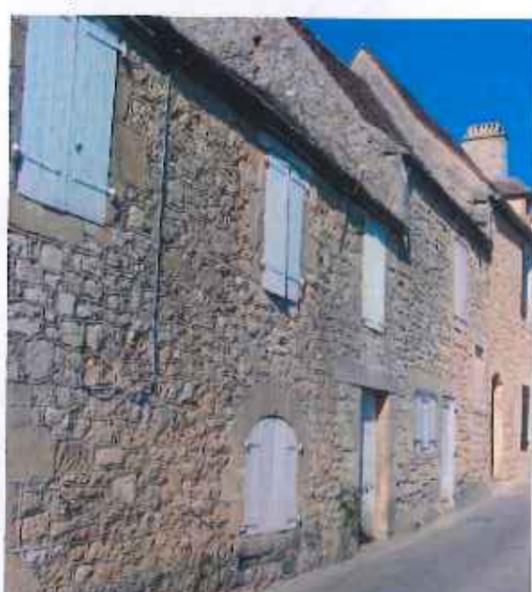
136. parcelle 428



137. parcelle 497



138. parcelle 496



139. parcelle 495



140 et 141. parcelles 494 et 493



142. parcelle 492 (a)



parcelle 492 (b)



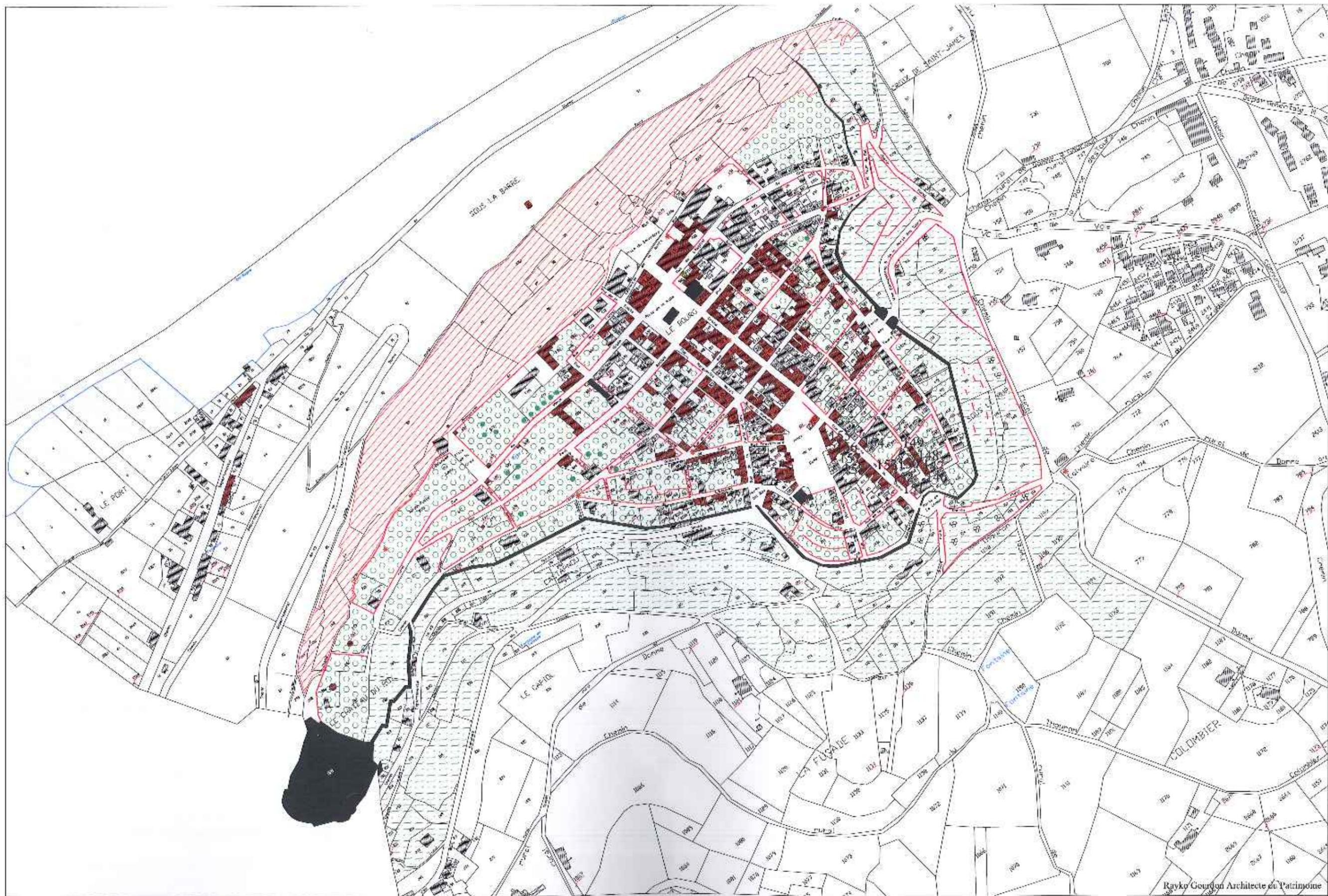
143. parcelle 473



144. parcelle 474



145. parcelle 475



COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

**CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500**

■ MH classé ou inscrit ■ repéré remarquable ZPPAUP ■ repéré caractéristique ZPPAUP ■ à démolir ■ mur remarquable ■ petit patrimoine ■ arbre remarquable ■ jardins intérieurs ■ glacis ■ falaise ■ verger potager

Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine





146. parcelle 461



147 et 148. parcelles 460 et 459



149. parcelle 453



150. parcelle 446



151. parcelle 449



152. parcelle 448



153. parcelle 447



154. parcelle 442



155. parcelle 424



156. parcelle 421



157. parcelle 418



158. parcelle 417



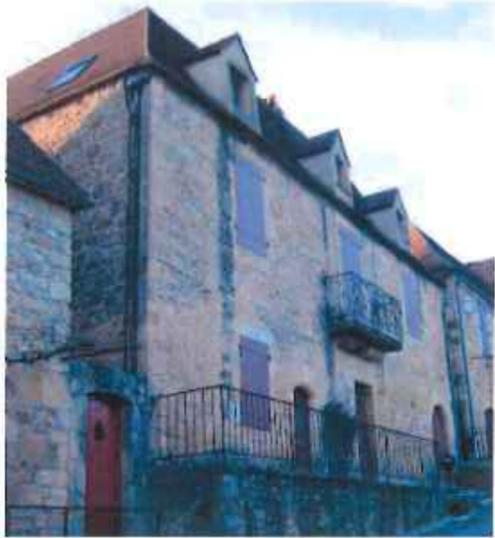
COMMUNE DE DOMME  
 ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

CARTOGRAPHIE DES ELEMENTS REMARQUABLES - LA BASTIDE - échelle 1:3500

- MH classé ou inscrit
- repéré remarquable ZPPAUP
- repéré caractéristique ZPPAUP
- à démolir
- mur remarquable
- petit patrimoine
- autre remarquable
- ▨ jardins intramuros
- ▨ glacis
- ▨ falaise
- ▨ verger potager

Rayko Gourdon Architecte du Patrimoine





159 et 160. parcelles 414 et 413



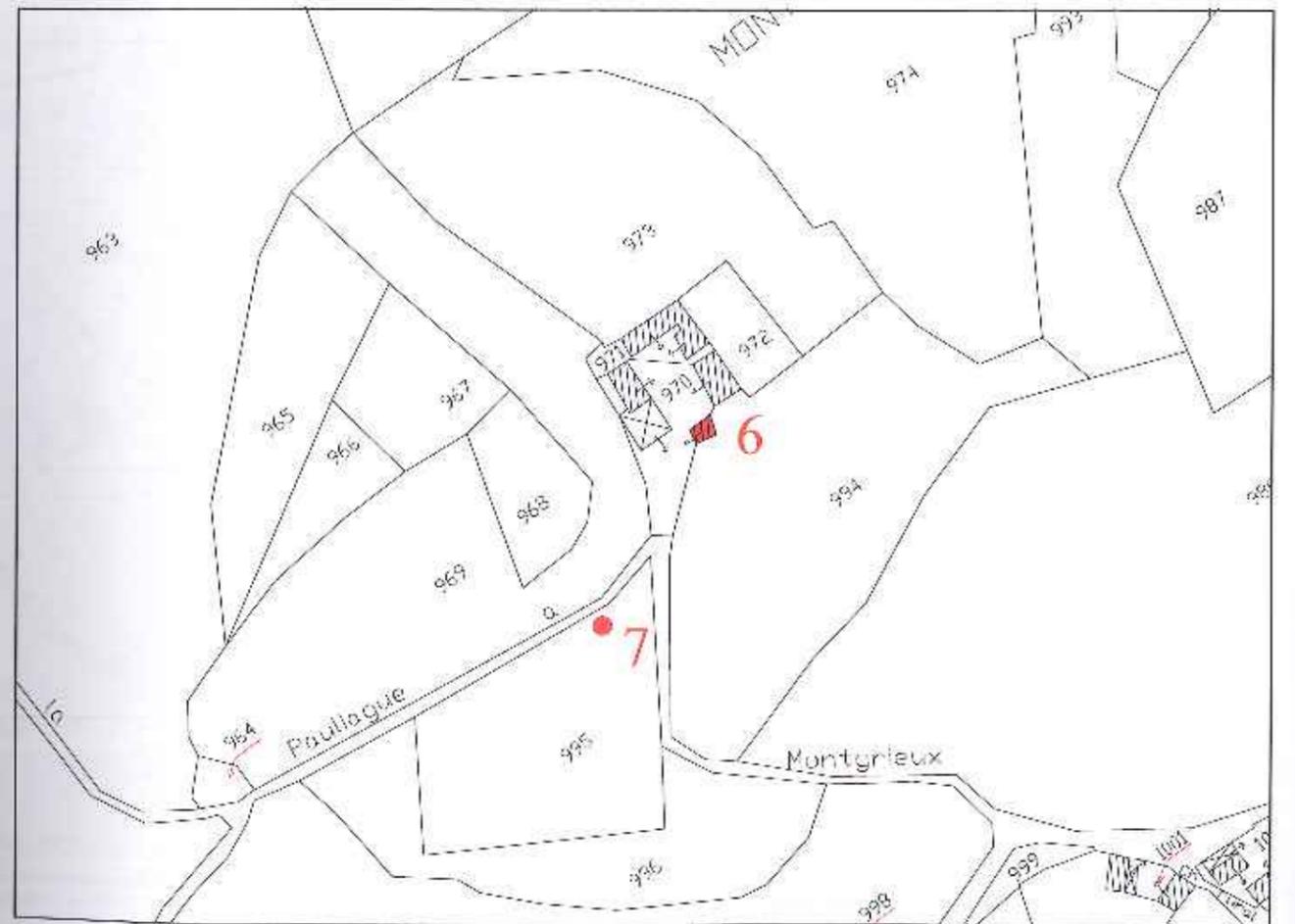
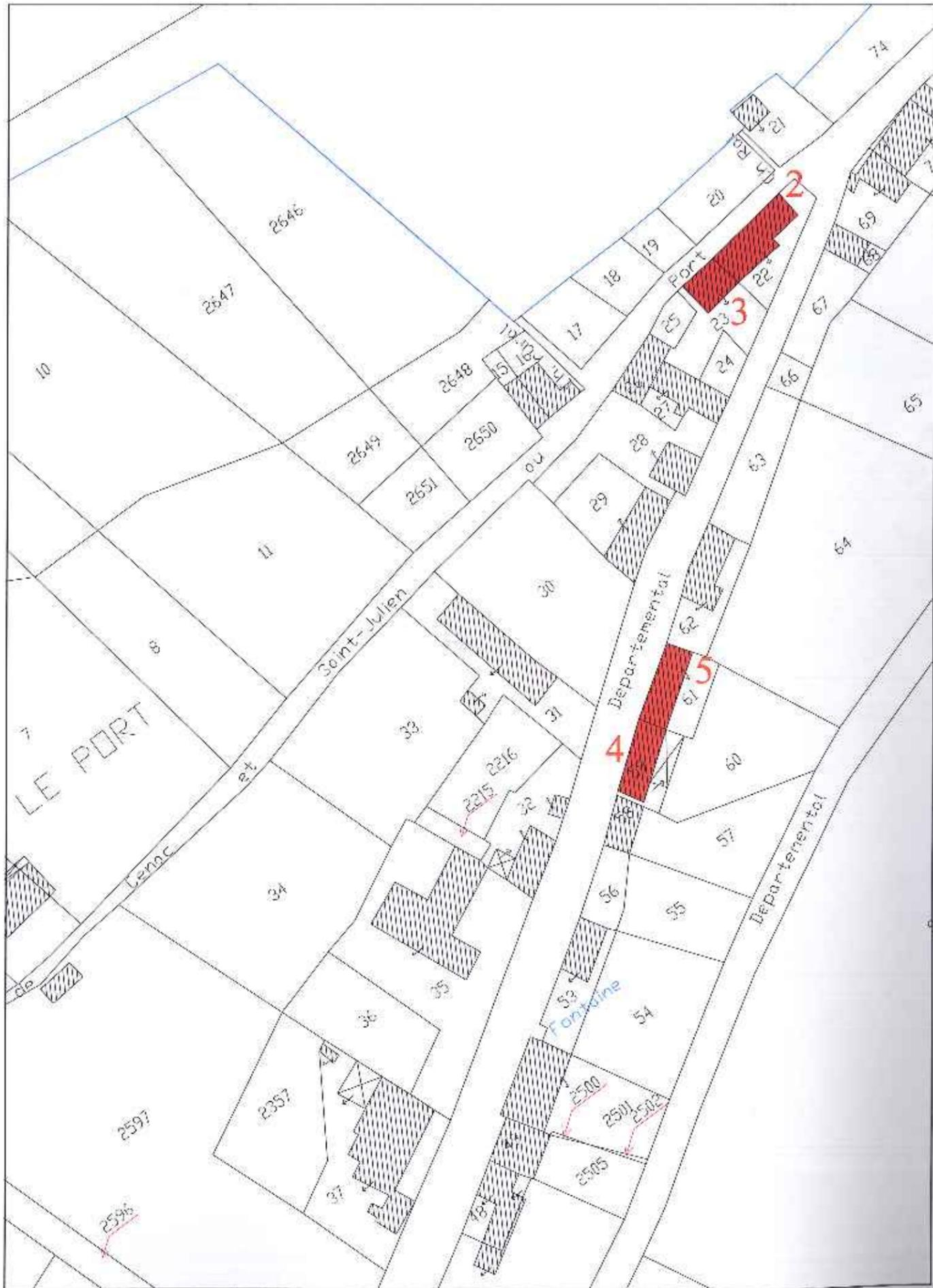
161. parcelle 411



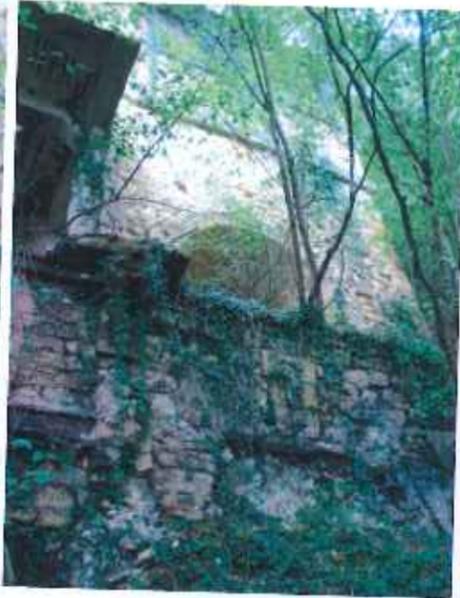
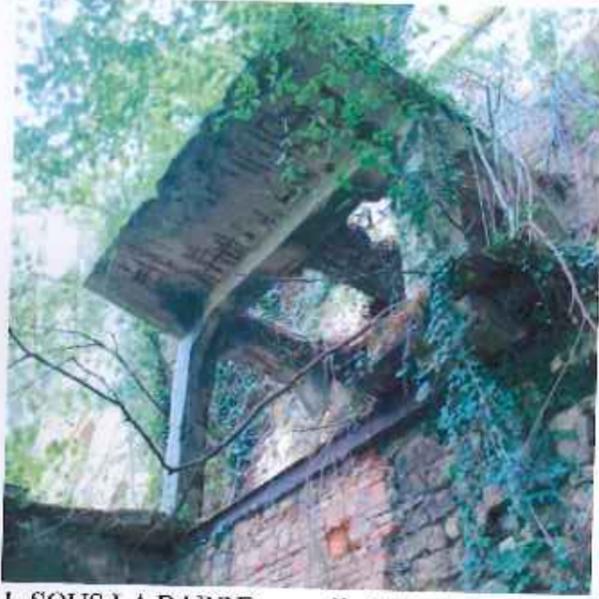
162. parcelle 410



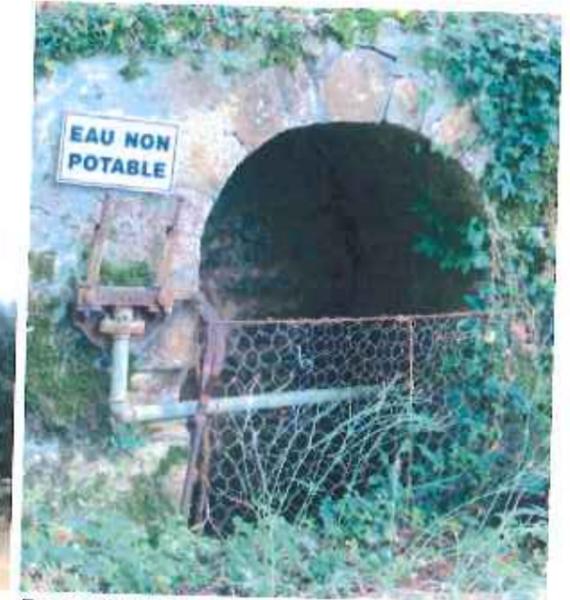
163. parcelle 405



B. LES HAMEAUX



1. SOUS LA BARRE, parcelle 94

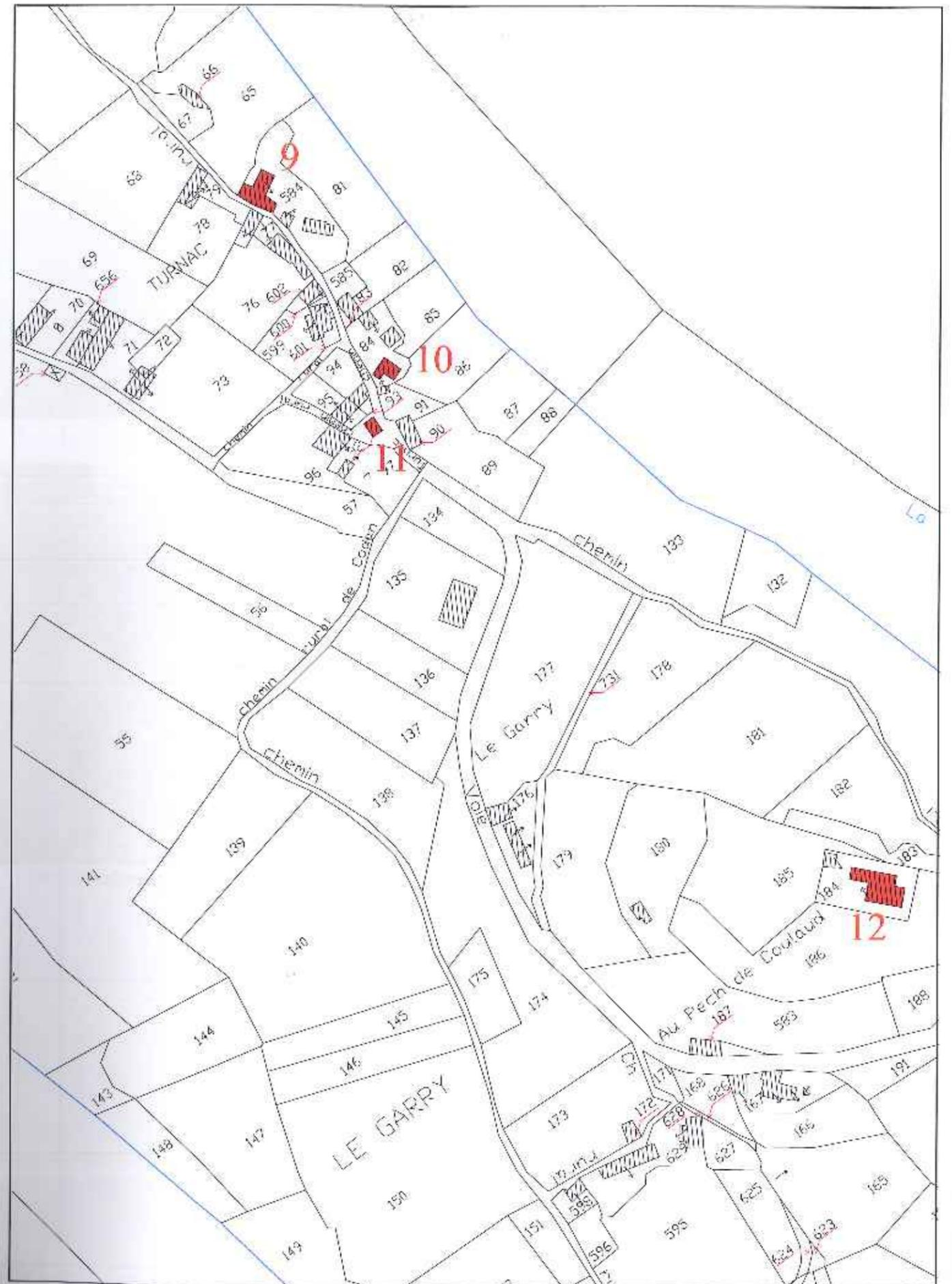
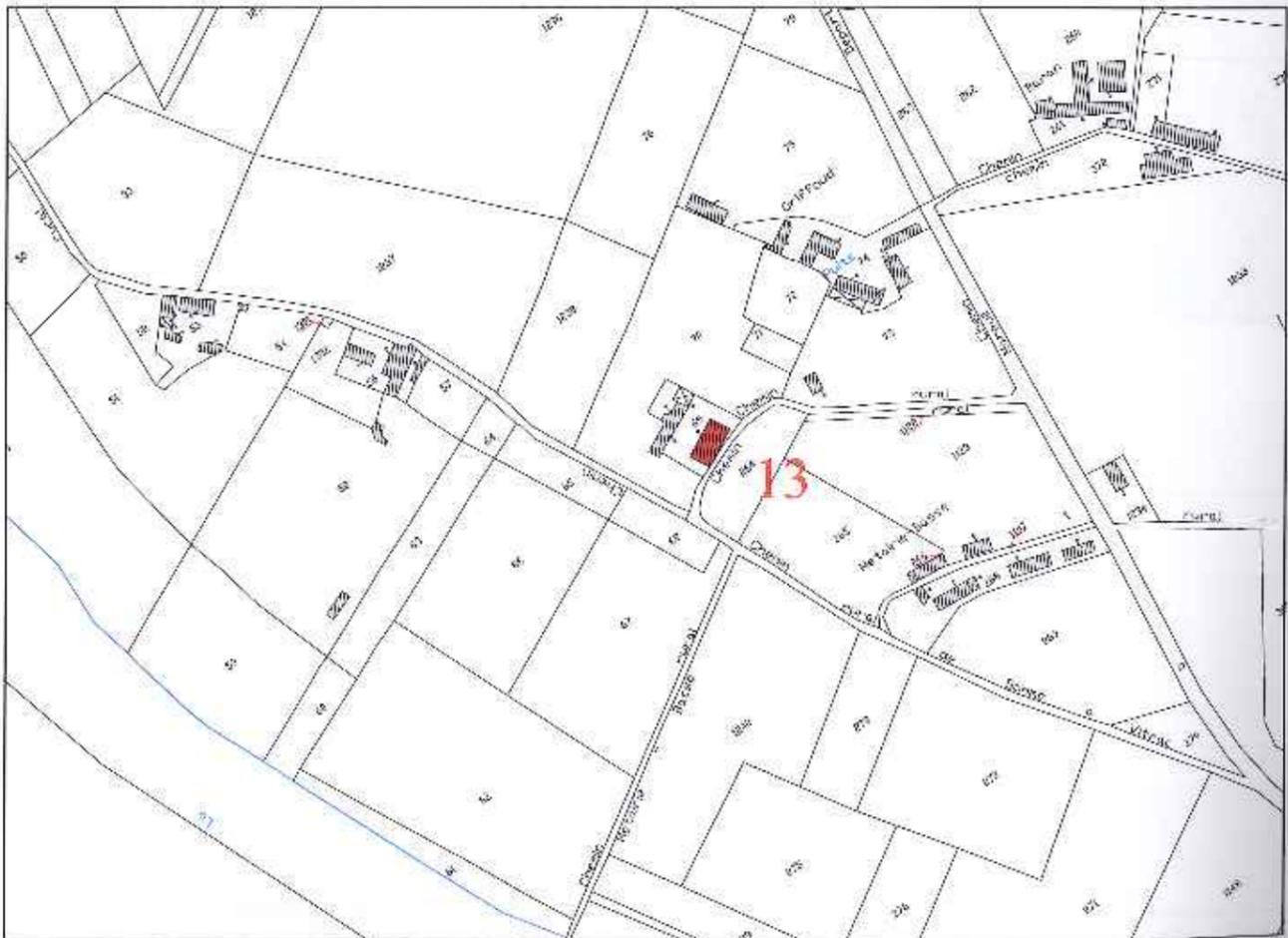
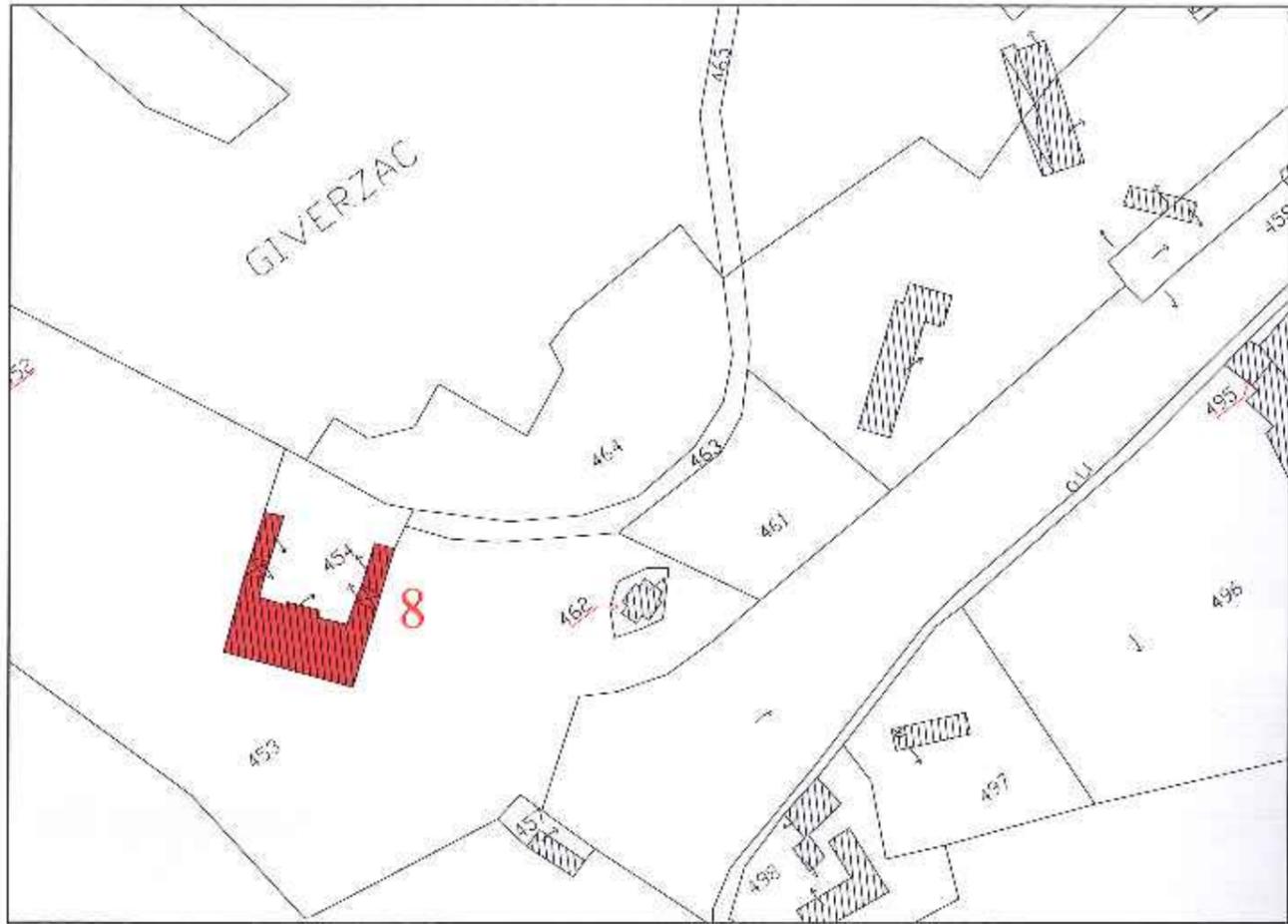


2 et 3. LE PORT, parcelles 22 et 23

4 et 5. LE PORT, parcelles 59 et 61

6. MONTGRIEUX, parcelle 970

7. MONTGRIEUX, source parcelle 995





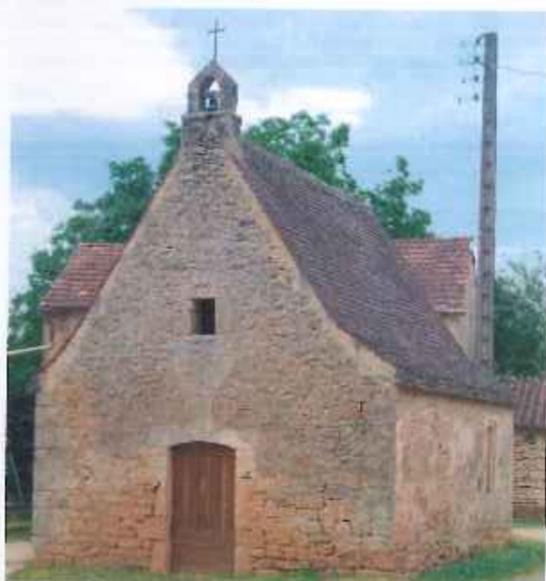
8. GIVERZAC, parcelle 454



9. TURNAC, parcelle 584



10. TURNAC, parcelle 84



11. TURNAC, parcelle 92

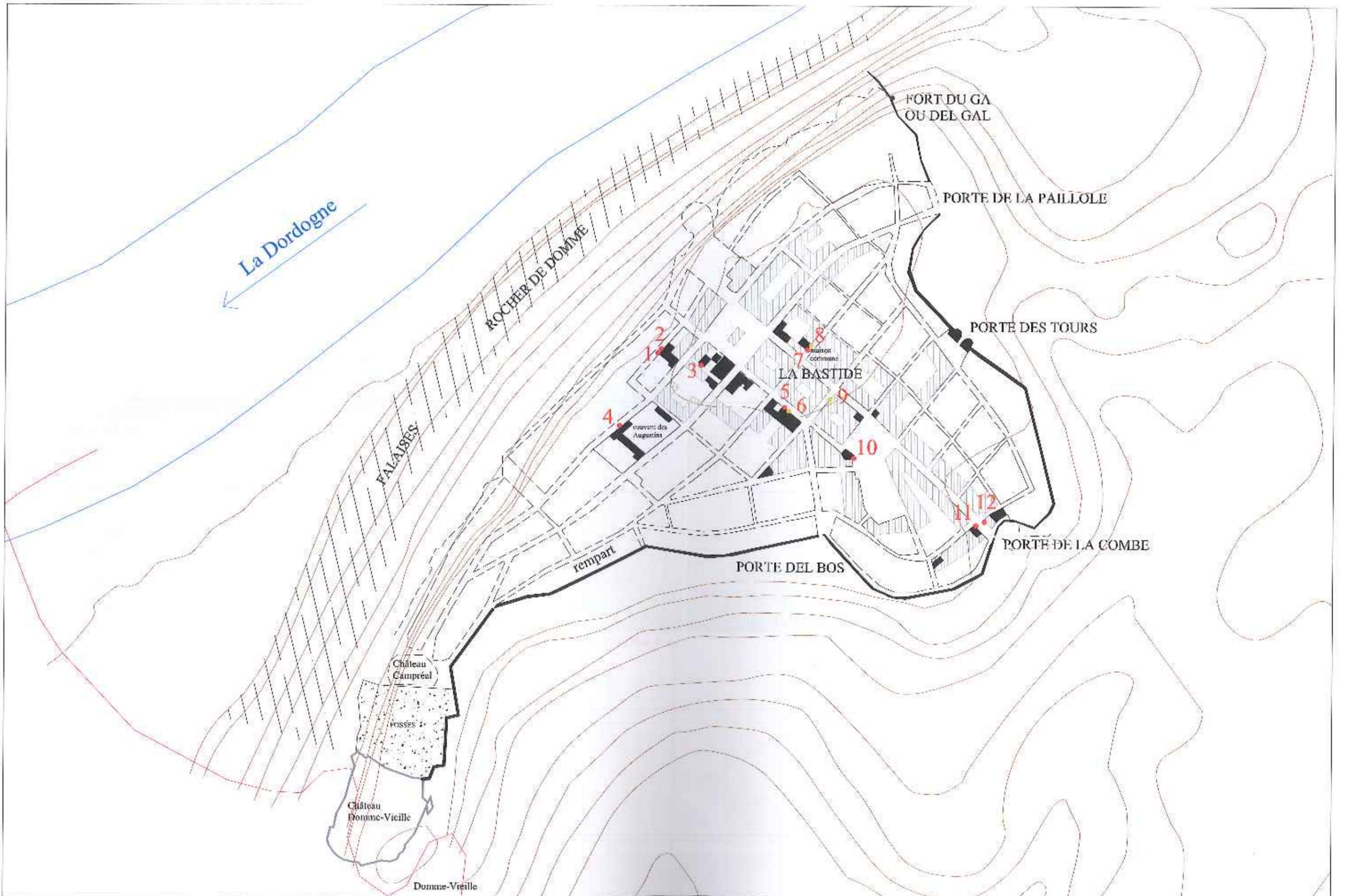


12. LE GARRY, parcelle 184



13. LA RIVIÈRE, parcelle 69

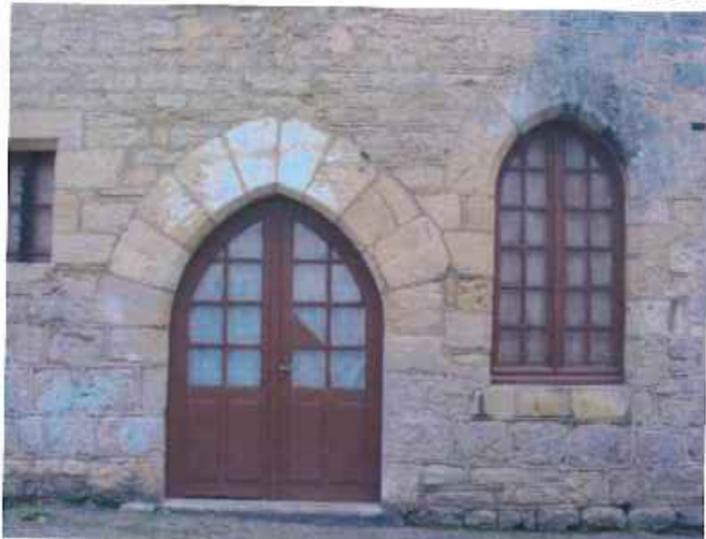




### 2.6.3 LES DÉTAILS REMARQUABLES AU TITRE DE LA ZPPAUP



1. parcelle n°667



2. parcelle n°667



3. parcelle n°654



4. parcelle n°686



5. parcelle n°321



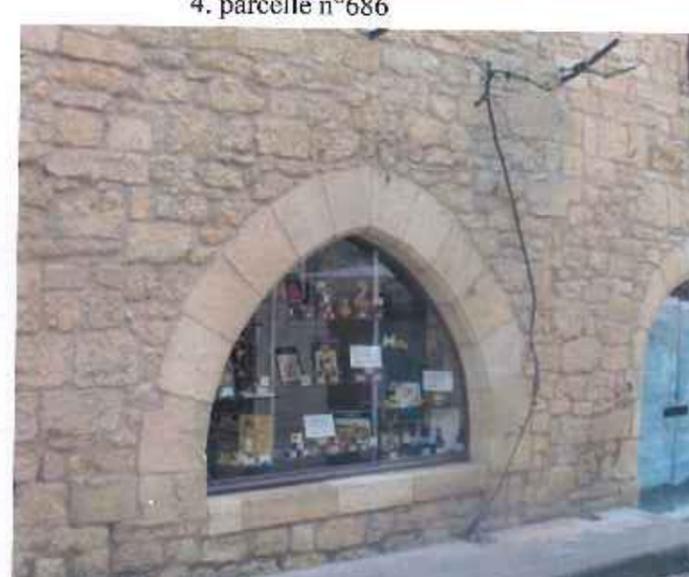
6. parcelle n°321



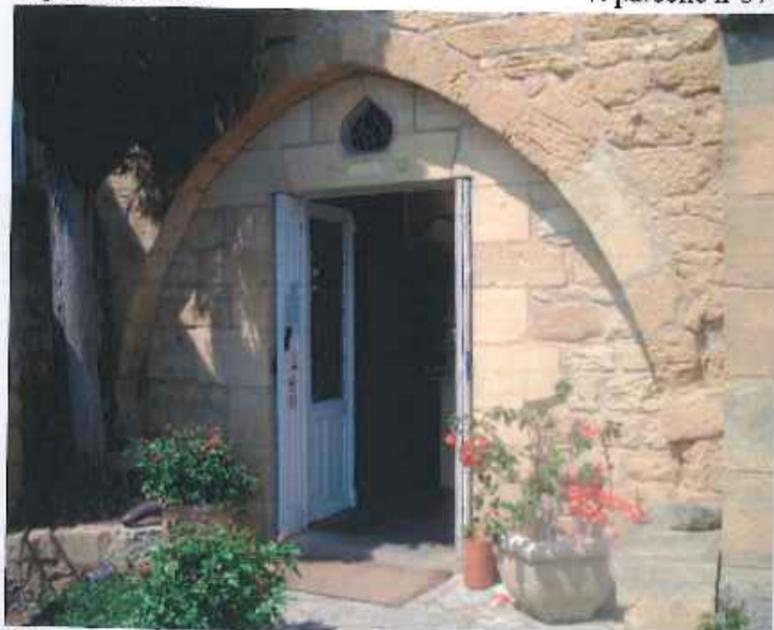
7. parcelle n°574



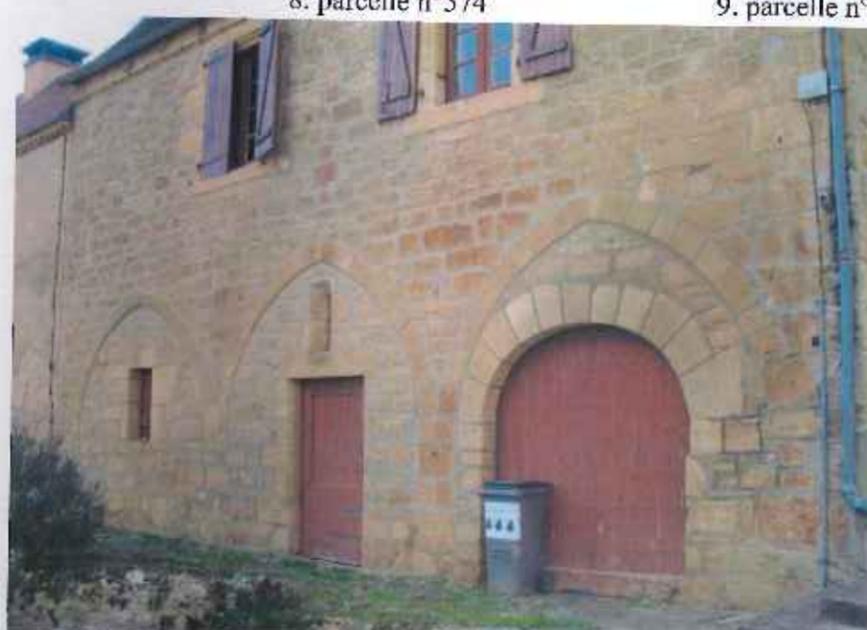
8. parcelle n°574



9. parcelle n°364



10. parcelle n°376



11. parcelle n°405



12. parcelle n°405





13. parcelle n°2816



14. parcelle n°652



15. parcelle n°651



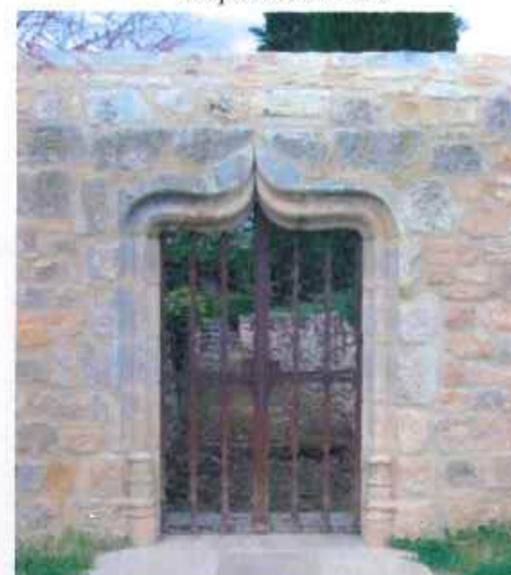
16. parcelle n°567



17. parcelle n°657



18. parcelle n°688



19. parcelle n°687 baie et ferromerie



20. parcelle n°344 encadrement



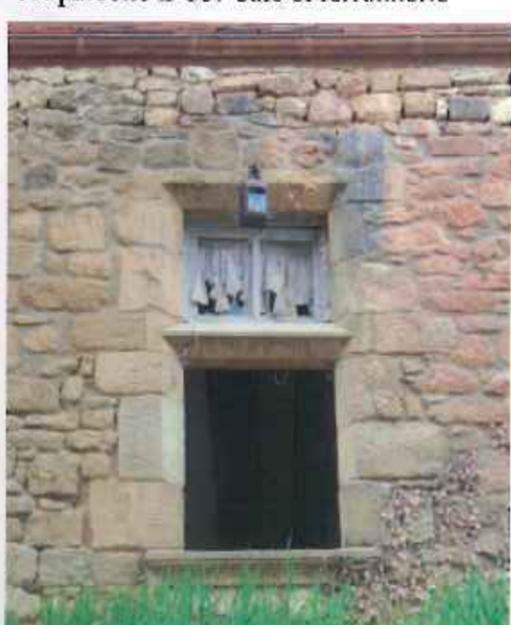
21. parcelle n°329



22. parcelle n°325



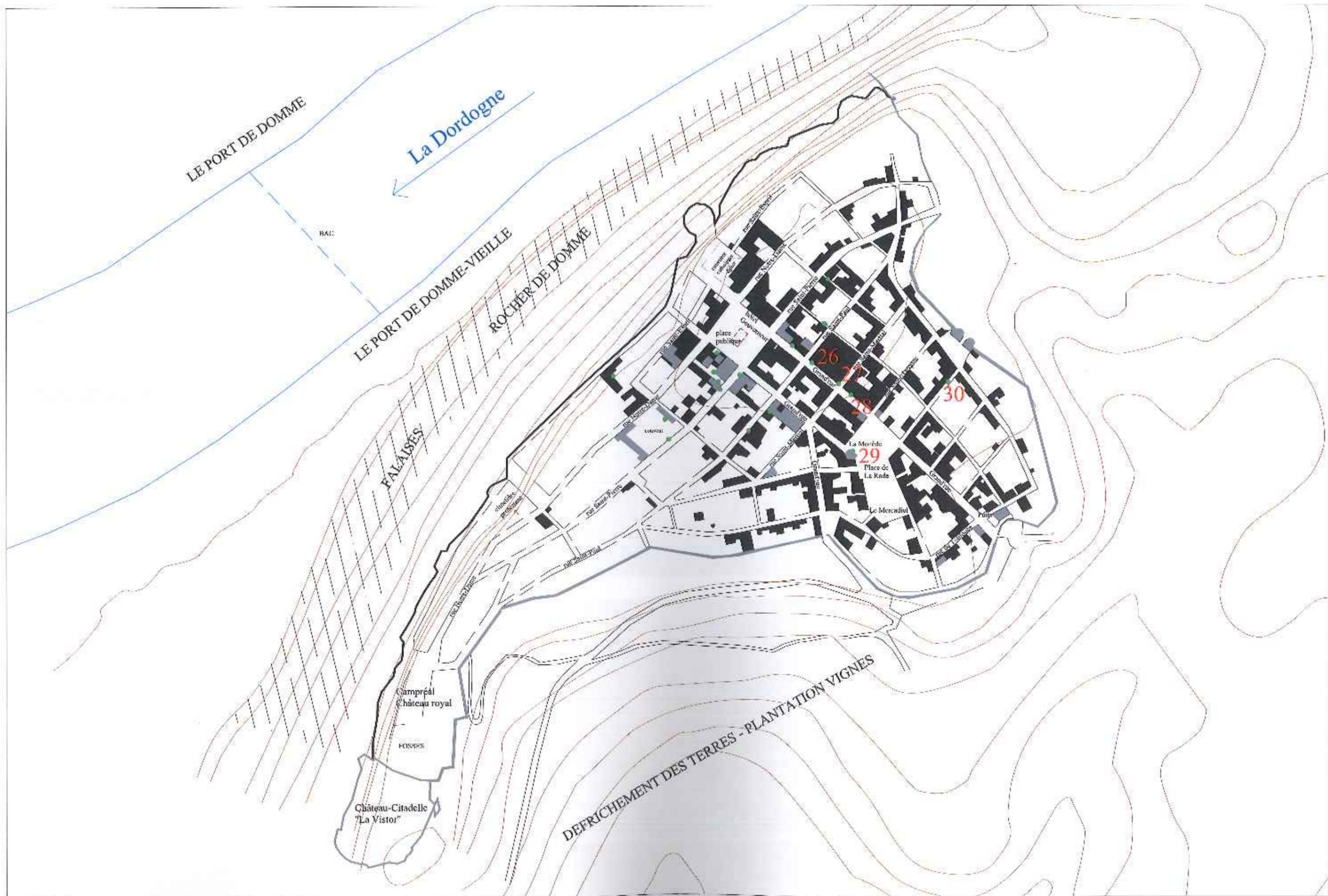
23. parcelle n°573



24. parcelle n°575



25. parcelle n°2243



COMMUNE DE DOMME - ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER  
 Rayko Gourdon Architecte

DOMME AU XV<sup>ème</sup> SIÈCLE  
 APRÈS LA GUERRE DE 100 ANS

LÉGENDE

- édifices construits à l'époque considérée
- constructions ou tracés hypothétiques
- bâti hypothétique
- drains XV<sup>ème</sup> siècle





26. parcelle n°571



27. parcelle n°2813



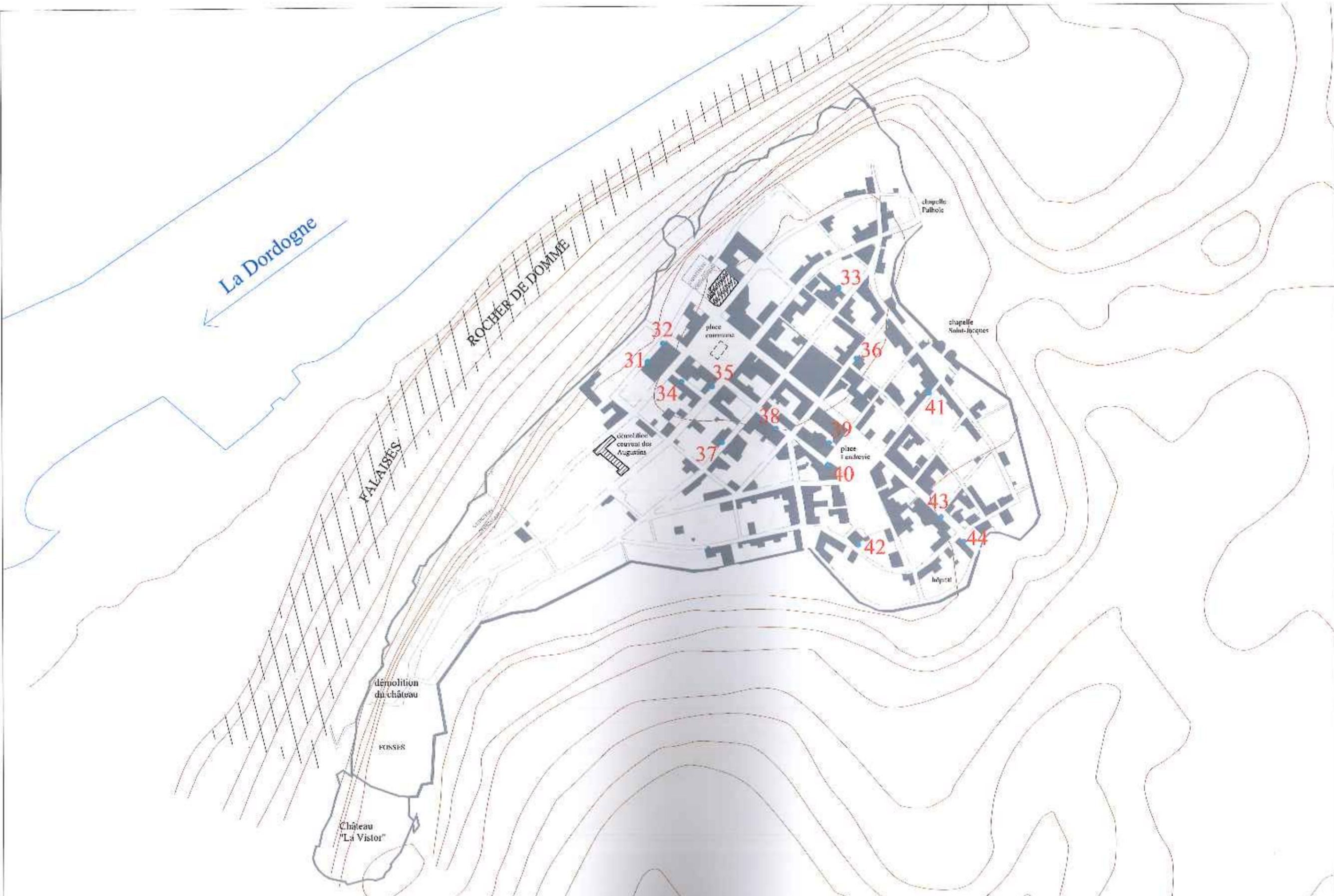
28. parcelle n°2202



29. parcelle n°376



30. parcelle n°493



COMMUNE DE DOMME - ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER  
 Rayko Gourdon Architecte

**DOMME AU XVI<sup>ème</sup> SIECLE  
 LES GUERRES DE RELIGION**

**LÉGENDE**

- édifice construit à l'époque considérée
- (à hachures) édifice hypothétique
- détail XVI<sup>ème</sup> siècle
- construction ou tracé hypothétiques





31. parcelle n°667



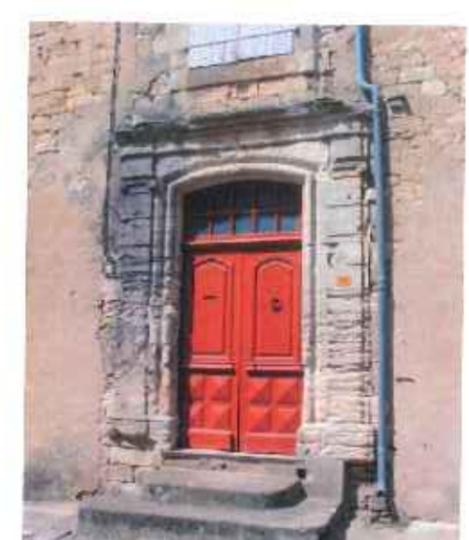
32. parcelle n°670 encadrement



33. parcelle n°550



34. parcelle n°655



35. parcelle n°651



36. parcelle n°520



37. parcelle n°335 porte



38. parcelle n°321 porte



39. parcelle n°368



40. parcelle n°376



41. parcelle n°494



42. parcelle n°400



43. parcelle n°411

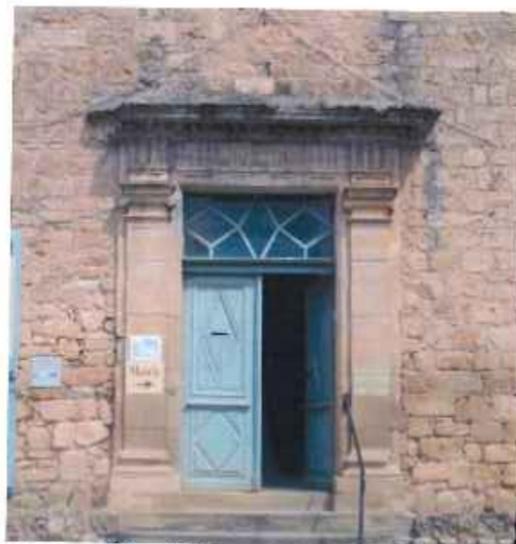


44. parcelle n°405





45. parcelle n°2816 baies



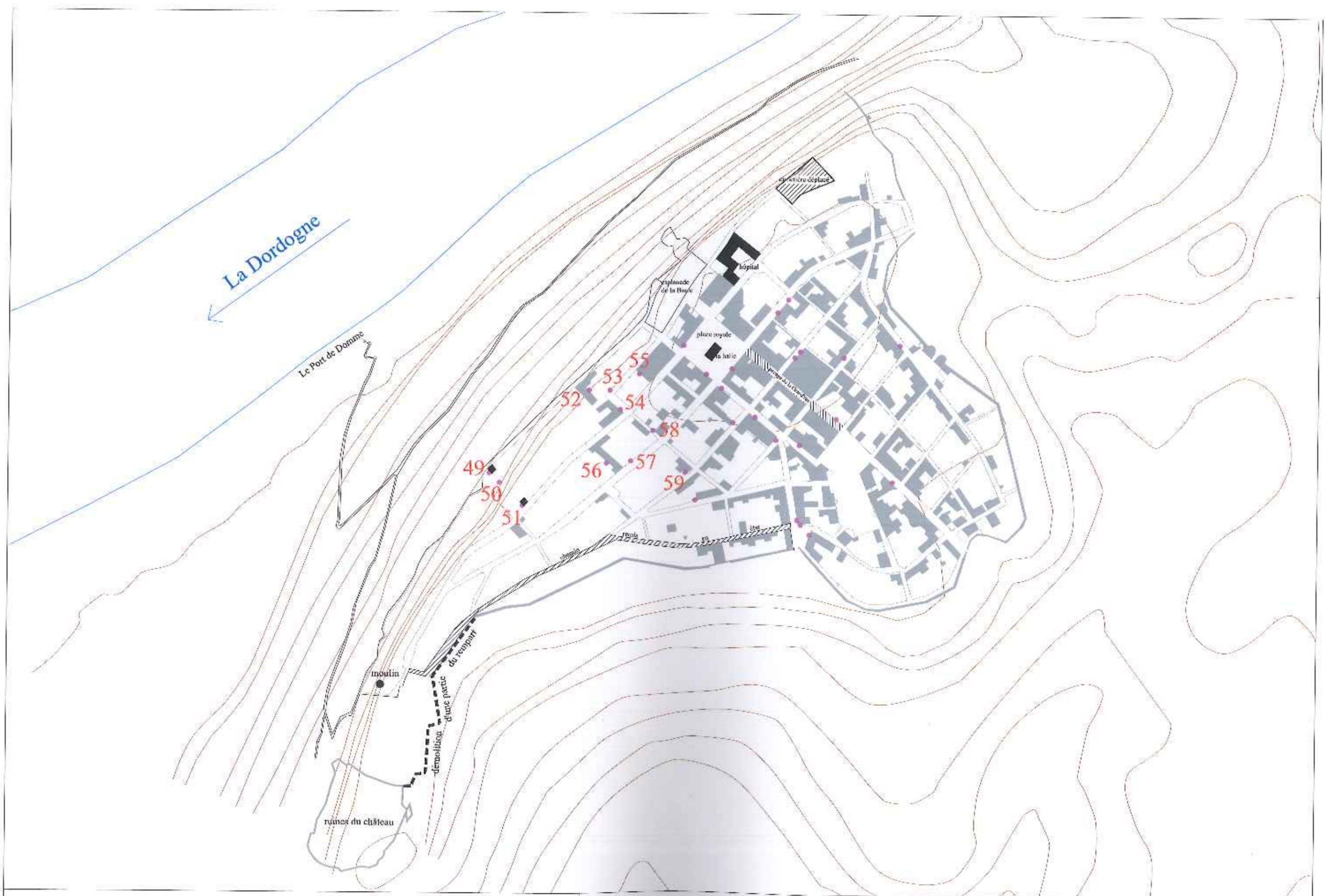
46. parcelle n°582



47. parcelle n°329



48. parcelle n°561





49. parcelle n°679



50. parcelle n°679



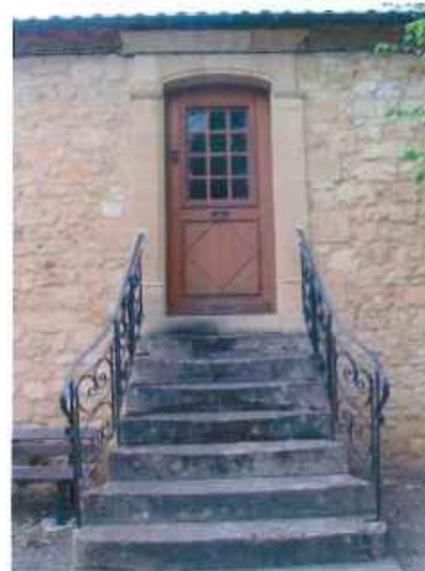
51. parcelle n°681



52. parcelle n°2816



53. parcelle n°2816



54. parcelle n°676



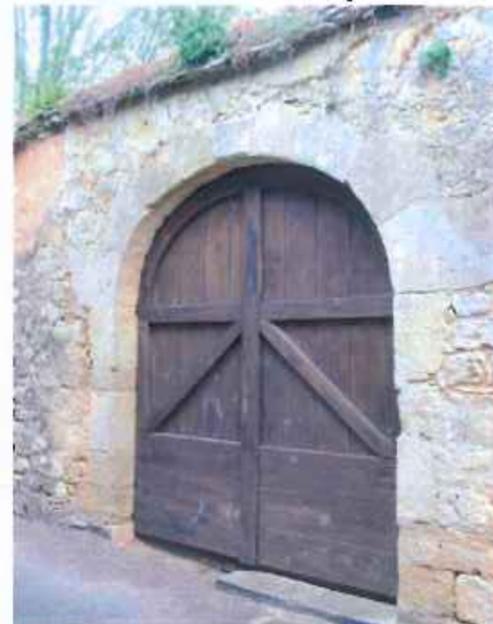
55. parcelle n°667 encadrement



56. parcelle n°686 ferronnerie



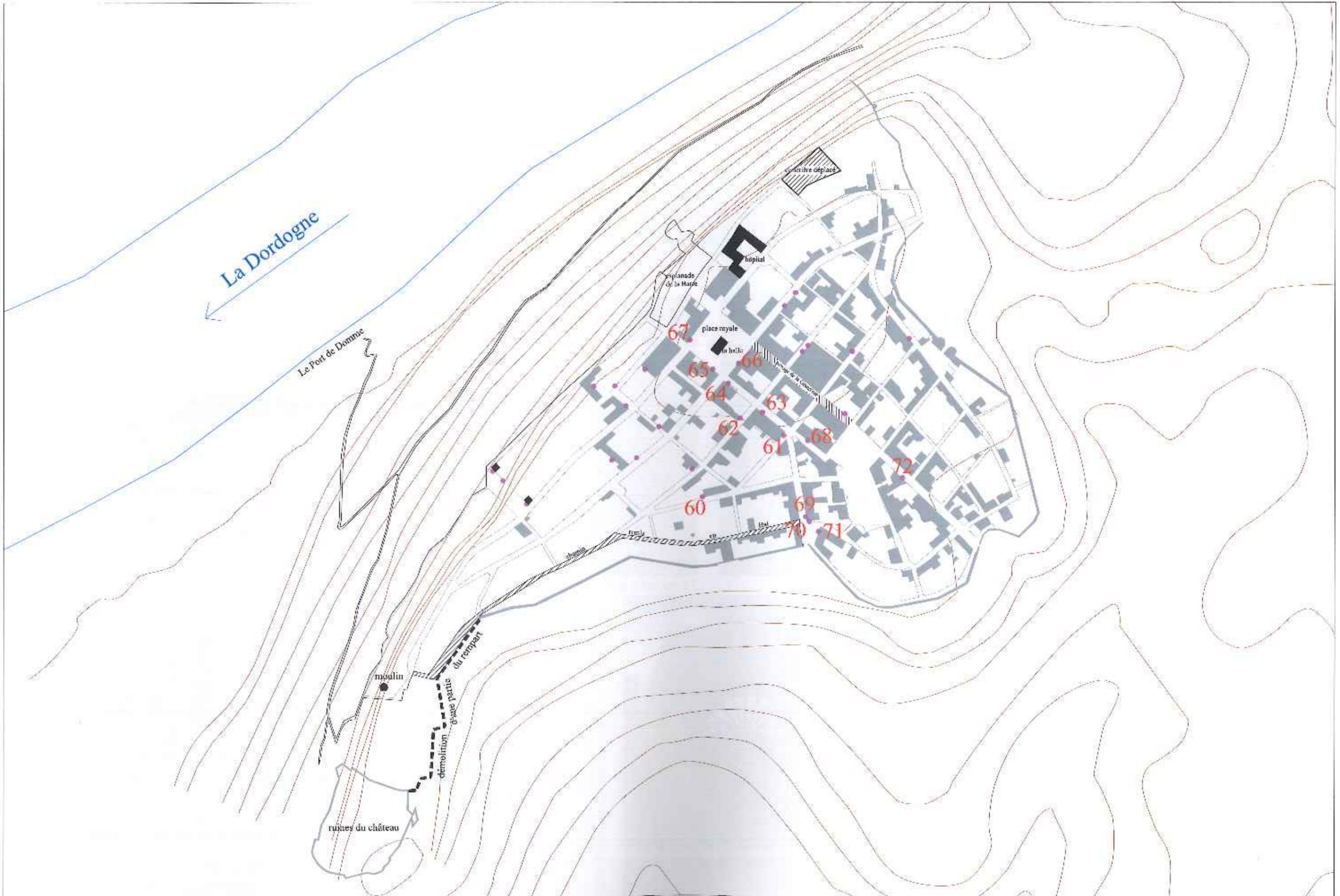
57. parcelle n°686 encadrement



58. parcelle n°661



59. parcelle n°692





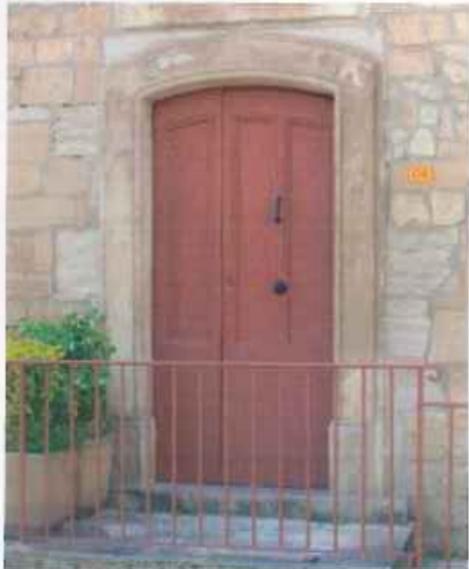
60. parcelle n°315



61. parcelle n°320



62. parcelle n°341 socle balcon



63. parcelle n°323



64. parcelle n°344 porte



65. parcelle n°651 ferronnerie



66. parcelle n°348



67. parcelle n°649



68. parcelle n°370



69. parcelle n°2250



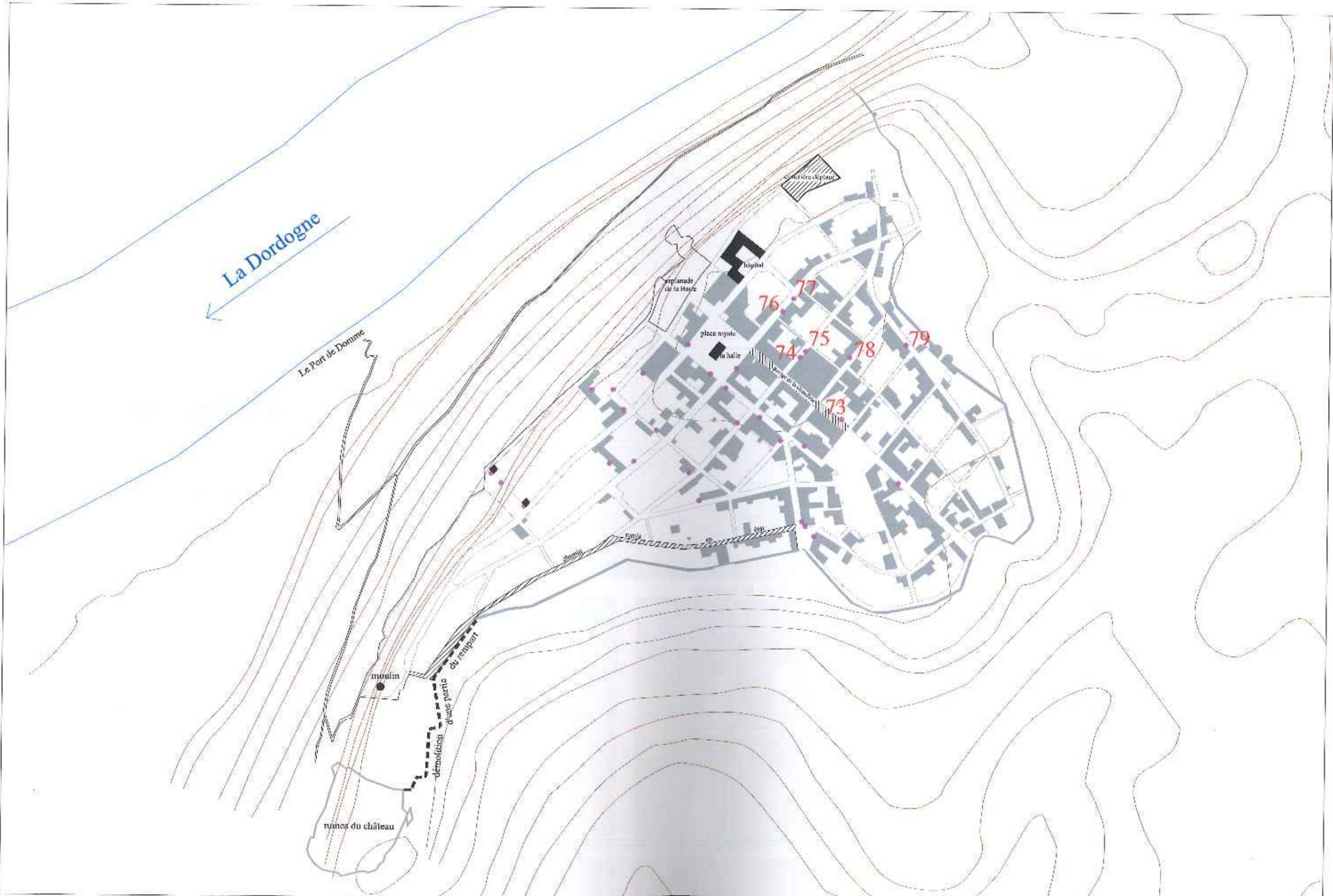
70. parcelle n°2250



71. parcelle n°392



72. parcelle n°421





73. parcelle n°510



74. parcelle n°2204



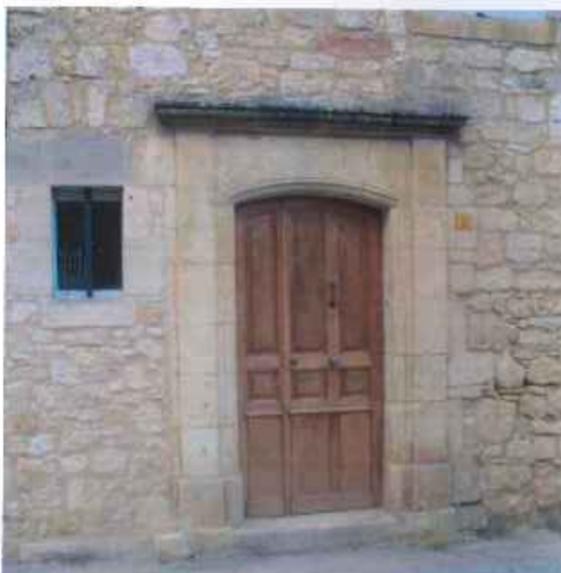
75. parcelle n°565



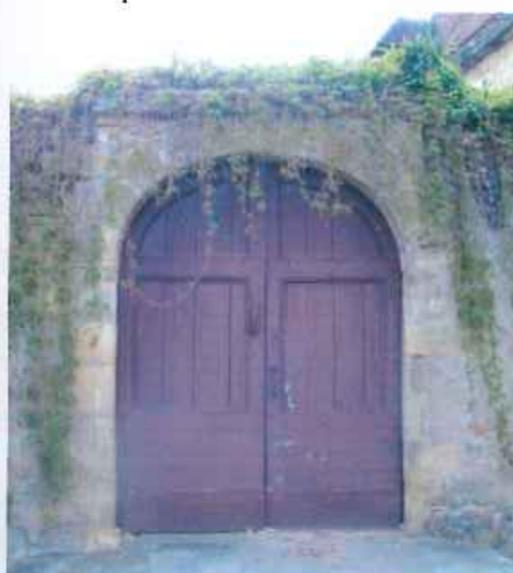
76. parcelle n°564



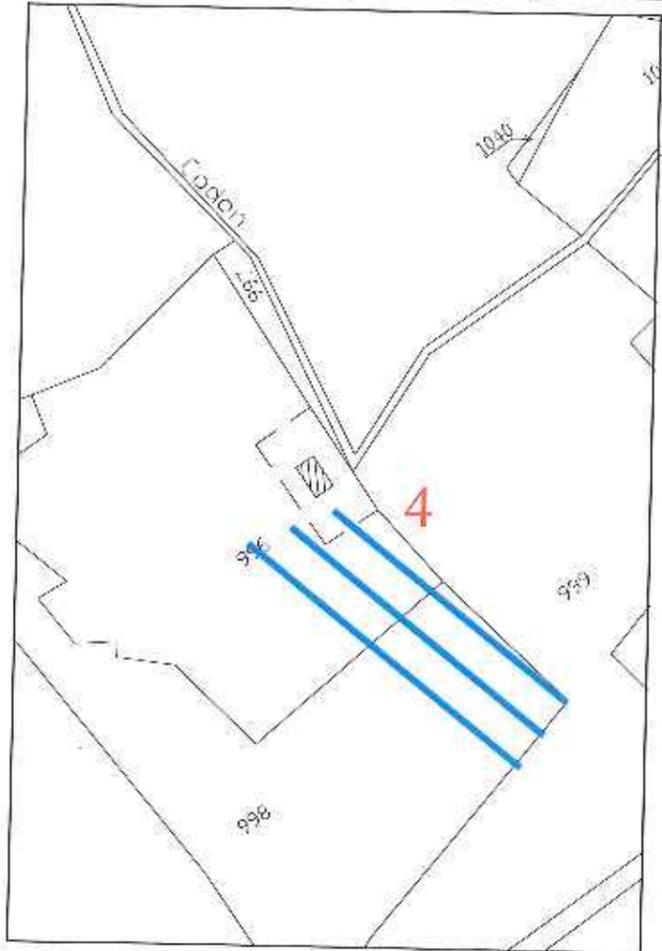
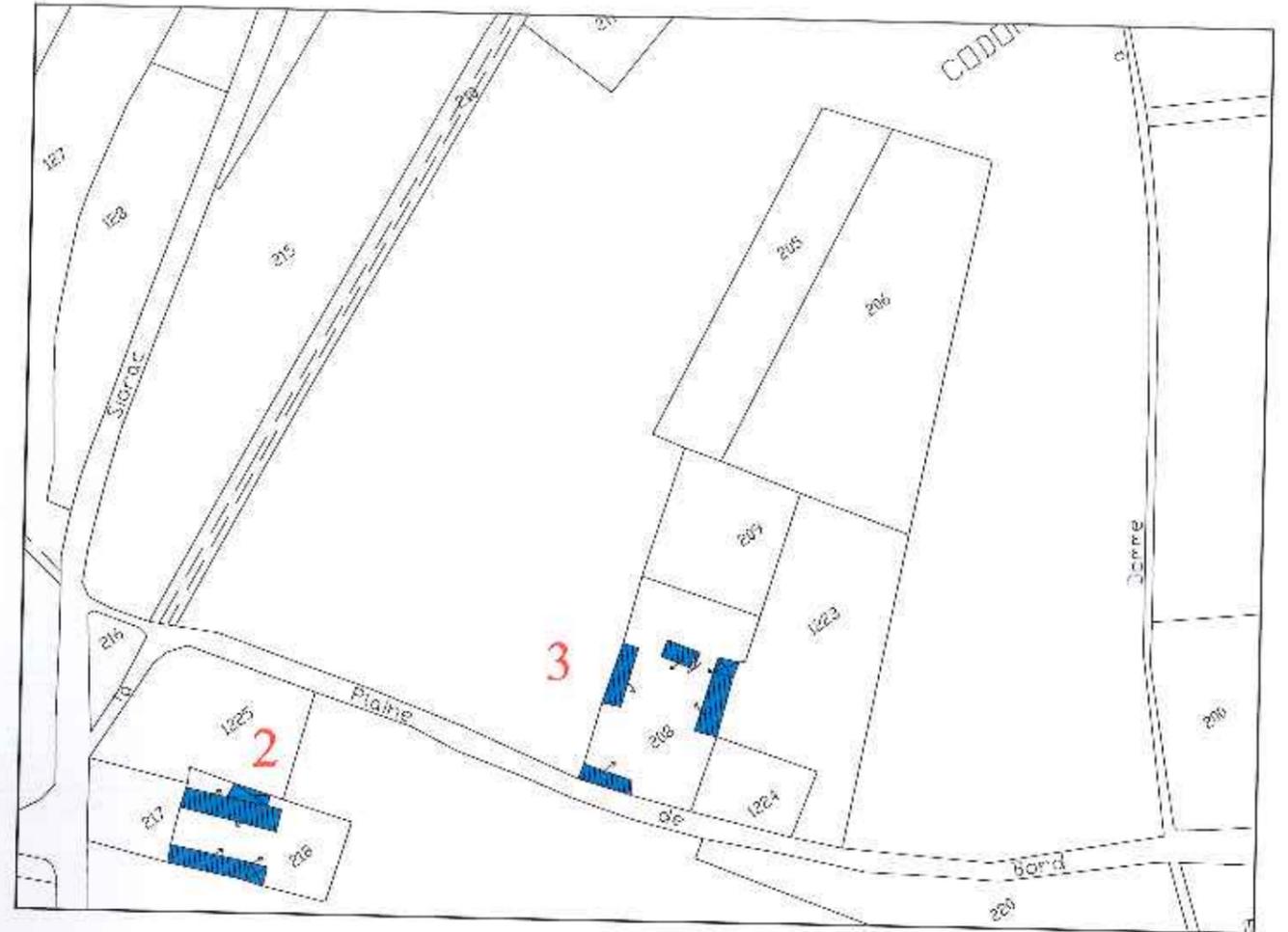
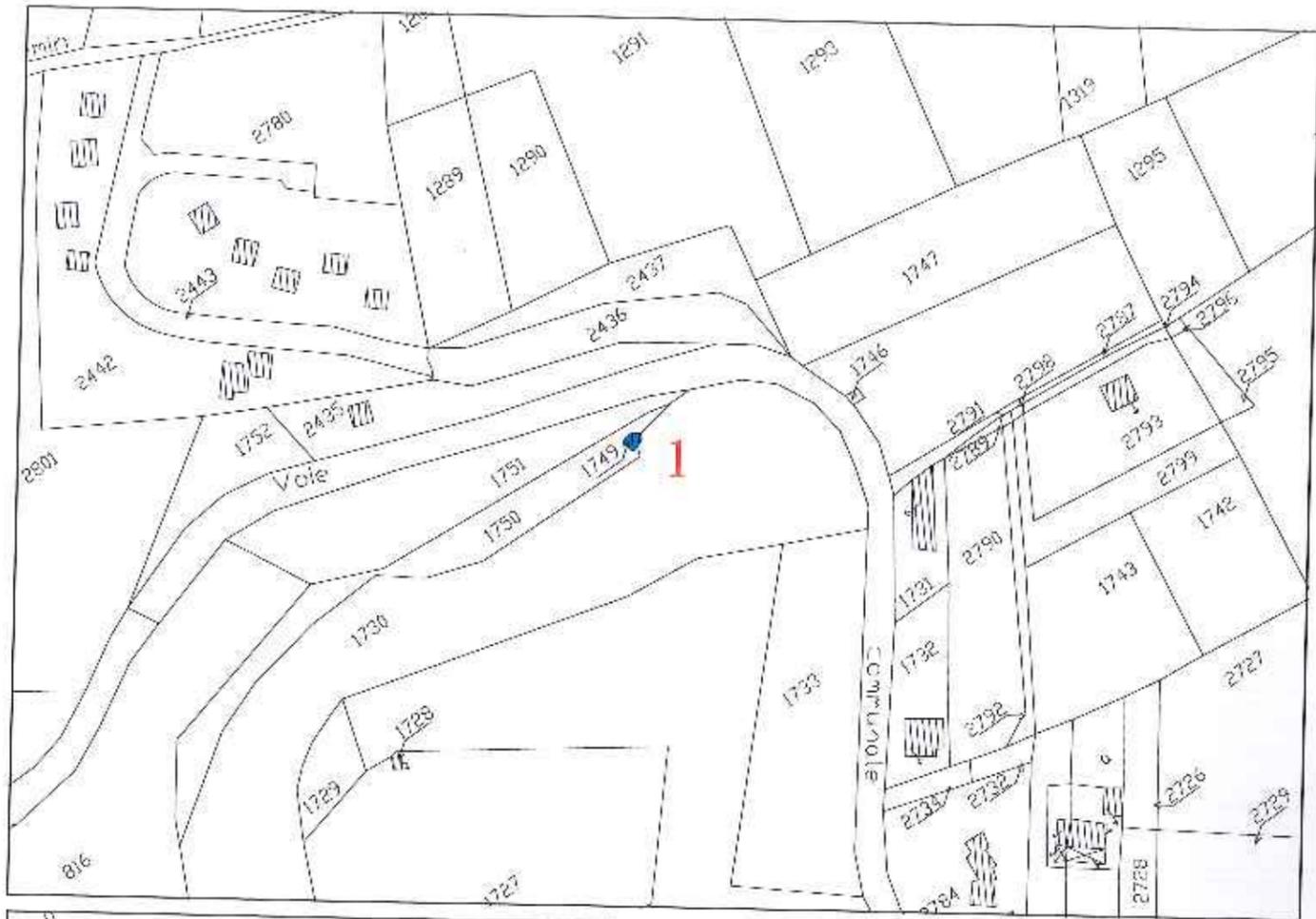
77. parcelle n°563



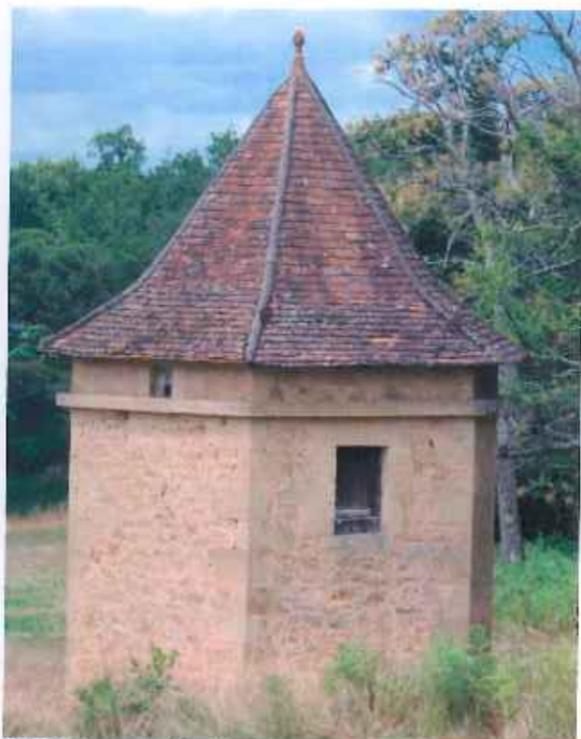
78. parcelle n°558



79. parcelle n°525



## 2.6.4 LES BÂTIMENTS CARACTÉRISTIQUES AU TITRE DE LA ZPPAUP



1. BAR, parcelle 1749



2. LA BOURGEOISIE, parcelle 218



3. CODON, parcelle 208



4. LE TUQUET, parcelles 996 et 998

## 2.6.5 LE PETIT PATRIMOINE AU TITRE DE LA ZPPAUP



Fontaine - esplanade de la Barre



Fontaine - rue des Consuls



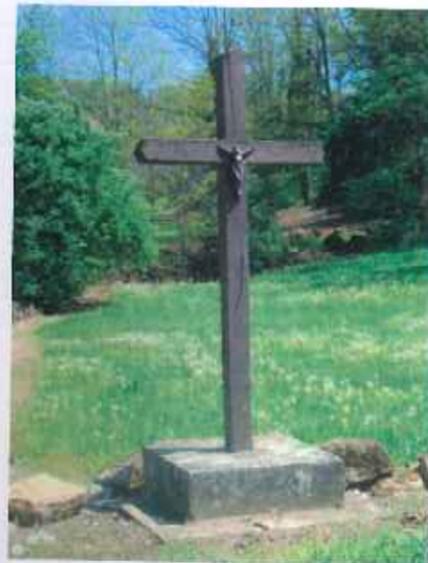
Fontaine - rue Gilbert de Domme



Croix - jardin public



Croix - rue de la Paillole



Calvaire - chemin rural



Vierge - rue des Consuls



Borie - rue de la Couleuvre



Pont

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2 ANALYSES

3 LE PROJET ET SA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

4 ANNEXES

### 3.1 COMPARAISON DES OBJECTIFS ET DES BILANS D'ÉTUDE

L'ÉTUDE DE LA ZPPAUP A PERMIS DE RÉPONDRE AUX OBJECTIFS FIXÉS PAR LA COMMUNE ET L'ON PEUT RÉSUMER CE BILAN AUX POINTS SUIVANTS :

- Une compréhension de l'évolution historique et de l'état actuel du bourg ;
- Une compréhension des structures des ensembles paysagers de la commune et des éléments de paysage remarquables ;
- Une compréhension de l'évolution et de l'état actuel des structures du bâti, dans leurs dimensions, leur échelle, leurs matériaux ... ;
- Une identification de quelques bâtiments particulièrement remarquables, qui nécessitent une protection au titre de la ZPPAUP ;
- La mise en évidence des points de vue lointains et rapprochés sur le patrimoine repéré ;
- La détermination des parties du territoire communal présentant un intérêt patrimonial et pour lesquelles la ZPPAUP pourra apporter les outils d'un développement harmonieux ;
- La détermination de règles différenciées et adaptées tant pour le bâti existant, le bâti neuf que les éléments paysagers, qui ont conduit à la division du périmètre de la ZPPAUP en autant de secteurs.

Qu'il nous soit enfin permis de souligner que l'ensemble de l'étude s'est déroulée dans un climat chaleureux et studieux et qu'en fin de compte le présent rapport que les autres documents reflètent la volonté partagée de préserver et de mettre en valeur le patrimoine de Domme.

### 3.2 PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE ET DES SECTEURS

L'économie générale de la ZPPAUP n'a pas été modifiée.

Les différents secteurs ont été entièrement redéfinis et tiennent compte avec une plus grande précision des réalités de terrain, comme des projets communaux. En effet, dans les secteurs comportant du bâti, une adéquation la plus grande possible a été recherchée avec le PLU, de manière à rendre lisible pour tous et surtout pour les pétitionnaires les différentes contraintes qui s'appliquent. En particulier, les inconstructibilités établies par la ZPPAUP ont été restreintes aux cas de certaines vues, le PLU prenant en charge le droit des sols dans le cas général.

Le périmètre de la ZPPAUP a été déterminé en prenant en compte les éléments de patrimoine à préserver et mettre en valeur, ainsi que les points de vue caractéristiques, à savoir :

- D'une part, le patrimoine architectural et urbain de la citadelle, des hameaux constitués ;
- D'autre part, la présence en milieu rural, souvent largement dégagé, de quelques édifices remarquables ;
- Les ensembles paysagers très différents et complémentaires que présente l'analyse paysagère.

Enfin, grâce notamment à l'évolution des possibilités graphiques, le document regroupe avec précision le périmètre, les secteurs et les différentes catégories d'espaces bâtis ou non.

Le périmètre a été divisé en 8 secteurs qui correspondent à des caractéristiques morphologiques différentes, soit sur le plan urbain, soit sur celui du bâti, soit sur le plan paysager et qui nécessitent donc une approche différente dans la traduction réglementaire :

- Le secteur B1 correspond à l'urbanisation ancienne de la bastide ; le bâti est caractérisé par sa densité, ses origines anciennes, son échelle «urbaine» ;
- Le secteur B2 correspond au bâti diffus comportant du patrimoine ;
- Le secteur B3 correspond aux abords bâtis d'urbanisation récente ;
- Le secteur P1 correspond aux paysages remarquables à préserver de toute construction aux abords naturels de la bastide et comprenant par ailleurs les falaises avec des grottes et des occupations troglodytiques, la rive de la Dordogne encore non occupée par des implantations touristiques et la plaine de Turnac ;
- Le secteur P2 correspond aux paysages des zones agricoles de plaine ;
- Le secteur P3 correspond au paysage des rives touristiques de la Dordogne ;
- Le secteur P4 correspond au paysage des vallons ;
- Le secteur P5 correspond aux ruines du château du Roy et à leurs abords.

### 3.3 LA ZPPAUP ET LE PLU

L'étude de la ZPPAUP et celle du PLU ont été menées en parallèle.

Même si chaque étude a poursuivi ses objectifs propres et intrinsèquement distincts, les chargés d'études ont été associés à plusieurs réunions des projets qu'ils n'avaient pas respectivement en charge, afin de s'assurer de la cohérence des deux documents. Ajoutons que les groupes de pilotage comprenaient sensiblement les mêmes membres. En particulier, la coïncidence des limites de certaines zones du PLU avec les limites des secteurs correspondants de la ZPPAUP a été finement étudiée.

Ainsi, au regard des objectifs de la ZPPAUP, on peut affirmer que ceux-ci sont pris en compte dans le futur PLU.

### 3.4 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT : CHOIX D'ORGANISATION ET RÈGLES

L'économie générale du règlement obéit à plusieurs principes :

- Etre clair et précis, notamment dans la mise en oeuvre des détails qui sont le sel du patrimoine, afin d'éviter autant que possible les adaptations fallacieuses.
- Distinguer les enjeux et hiérarchiser les prescriptions entre les bâtiments remarquables qui reçoivent le même règlement, tourné vers la restauration dans les règles de l'art, quel que soit le secteur dans lequel ils se trouvent, et les autres bâtiments existants et les constructions neuves pour lesquels les règles sont différentes dans chaque secteur.
- Etablir des règles paysagères hiérarchisées, sur le modèle des règles sur le bâti.
- Etablir une hiérarchie dans un partage équilibré entre les interdictions garde-fou et les prescriptions, plus incitatives. Laisser, notamment pour les bâtiments existants d'intérêt relatif, une marge d'appréciation qui permette de prendre en compte la spécificité de chaque projet.
- Etre aussi fiable que possible sur le plan juridique.
- S'articuler facilement avec le document d'urbanisme en adoptant une présentation qui rende chaque document lisible par rapport à l'autre.

Ces principes doivent permettre une application continue dans le temps qui s'écoulera jusqu'à une éventuelle prochaine révision, tant il est vrai que c'est la permanence des attitudes de chacun qui pourra modeler le paysage et le patrimoine.

Le règlement est organisé :

- d'une part, après un chapitre de généralités qui rappelle les règles de droit les plus importantes applicables à la ZPPAUP, avec l'ensemble des règles par secteurs ;
- d'autre part, il est décomposé en articles qui reprennent les intitulés habituels de ceux du PLU, de manière à faciliter la cohérence entre les deux documents.

La réglementation pour les restaurations est la seule qui s'applique pour les bâtiments protégés au titre de la ZPPAUP, dont toute modification est interdite ; elle pourra s'appliquer également pour toute restauration, qu'elle concerne ou non un bâtiment protégé au titre de la ZPPAUP et ce, quel que soit le secteur concerné : l'objectif est ainsi de définir partout une exigence de qualité dans la restauration, seule à même de préserver l'unité urbaine des centres anciens.

Les prescriptions pour les constructions neuves diffèrent quant à elles selon les secteurs : à la recherche d'une continuité avec le bâti ancien dans le secteur B1, elles préservent les grandes caractéristiques dans le secteur B2 et sont plus souples dans le secteur B3 agricole, de manière à permettre la gestion des terrains agricoles, qui est aussi son entretien paysager dans une large mesure ; quant au secteur P1, secteur paysager remarquable, la constructibilité des terrains est celle résultant des dispositions du PLU. En outre, l'inconstructibilité est stricte dans toute la zone du glacis de la Bastide, dans l'objectif de préserver la vision sur les remparts.

Le règlement module également les prescriptions paysagères suivant les secteurs, en fonction des espaces existants (jardins, cours, terres agricoles, ...) et des exigences de préservation.

Enfin, un cahier des recommandations, sous la forme de fiches didactiques destinées au grand public, complète le règlement, sans y être intégré cependant et donc sans être opposable au tiers. Mais ces recommandations revêtent une grande importance, car elles contribueront à ce que les objectifs de la ZPPAUP prennent corps dans la réalité du devenir de Domme.

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2 ANALYSES

3 LE PROJET ET SA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

4 ANNEXES

4.1 Cartes d'évolution historique  
1- Préhistoire

Dolmen  
Peyre Levade





La Dordogne

FALAISES

MONT DE DOMME  
plateau

acquis par le Roi

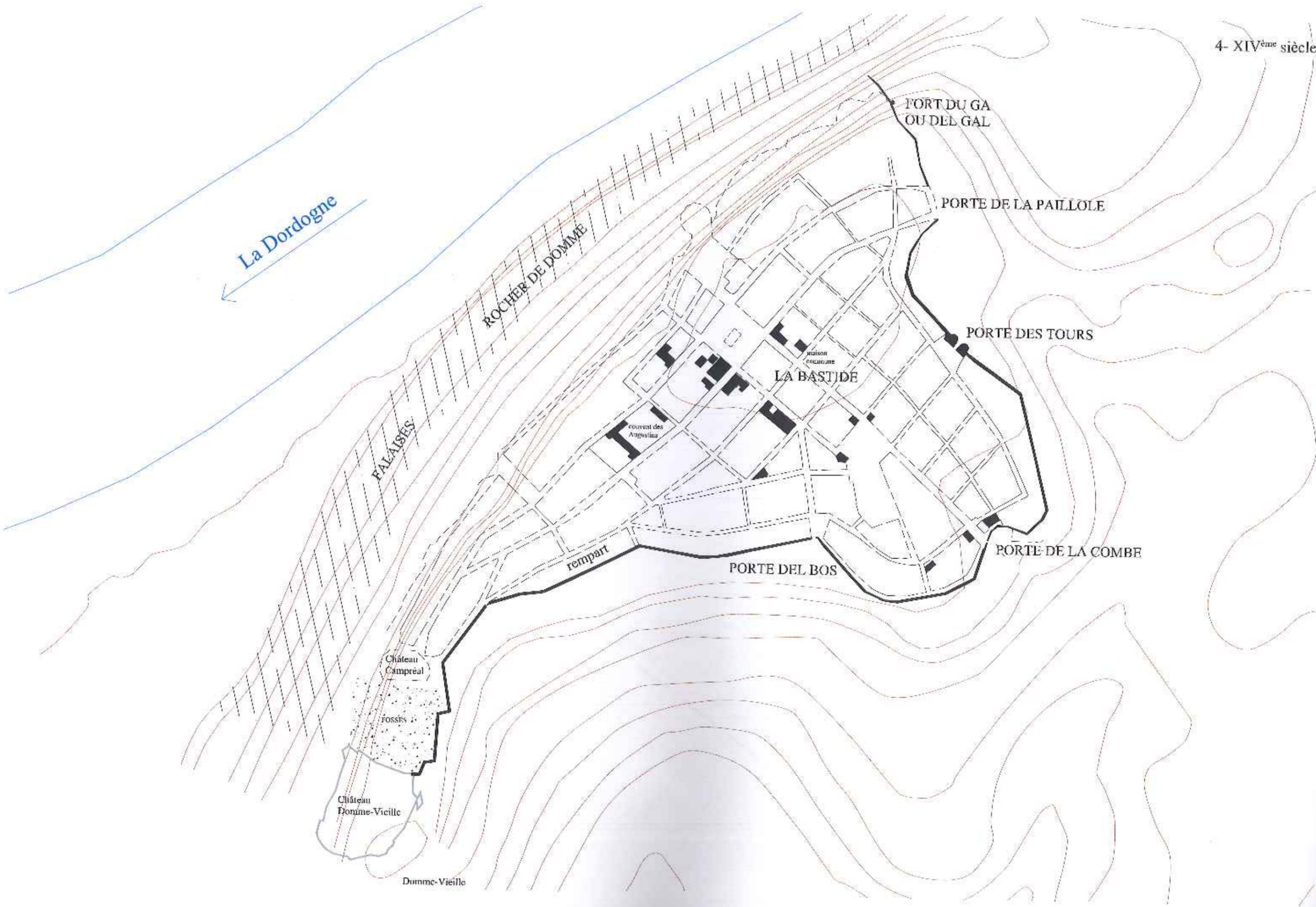
limites du territoire

POSES

château cathare ?  
tour démolie  
en 1214

CASTRUM  
de DOMME

bourg castral







La Dordogne

ROCHER DE DOMME

FALAISES

carpelle Patrice

chapelle Saint-Jacques

place commune

démolition couvent des Augustins

place Lendevau

hôpital

démolition du château

FOSSÉS

Château "La Vistor"





La Dordogne

Le Port de Domme

moulin

ruines du château

démolition d'une partie du rempart

chemin

rue de la paroisse

hôtel

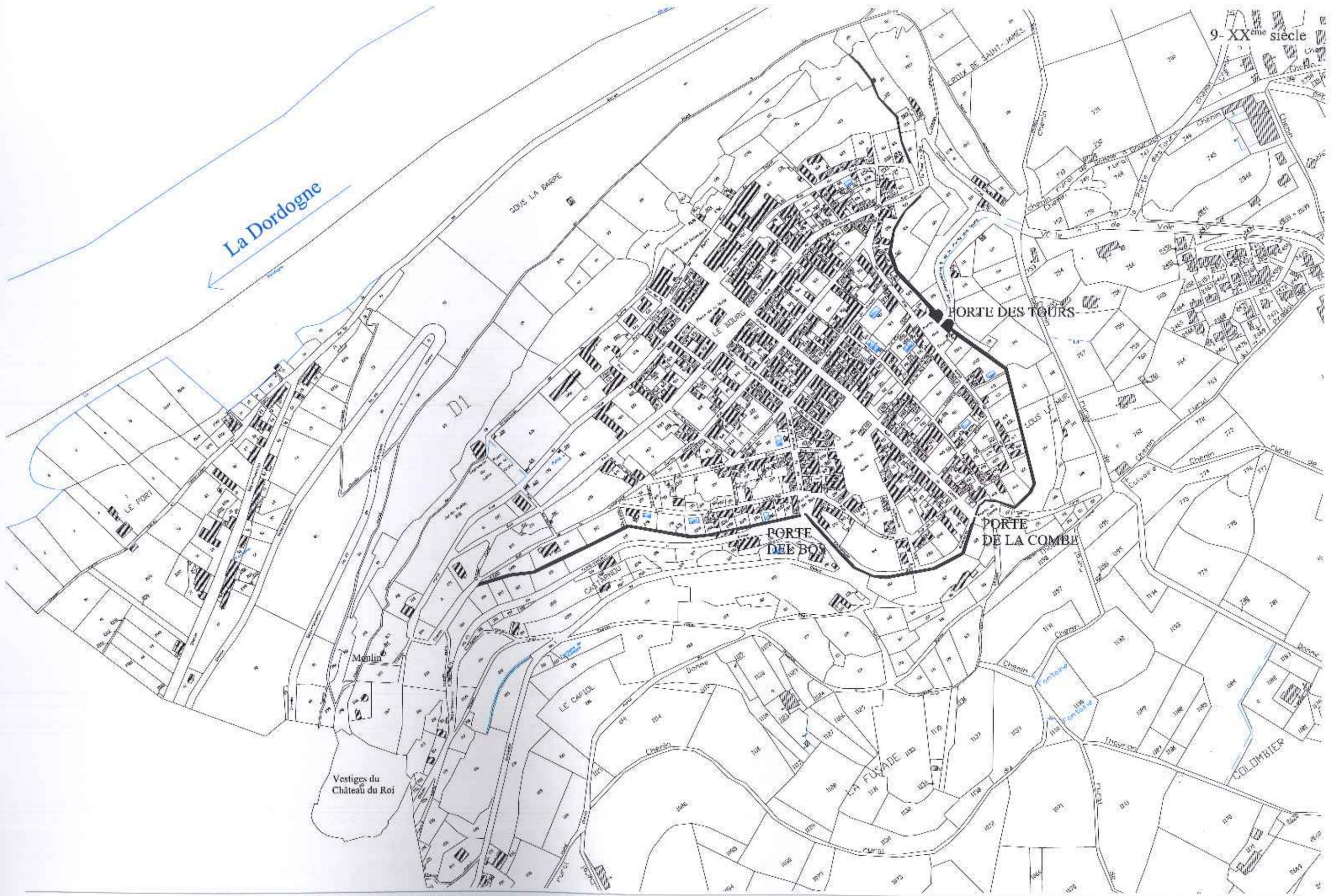
place royale

la halle

hôpital

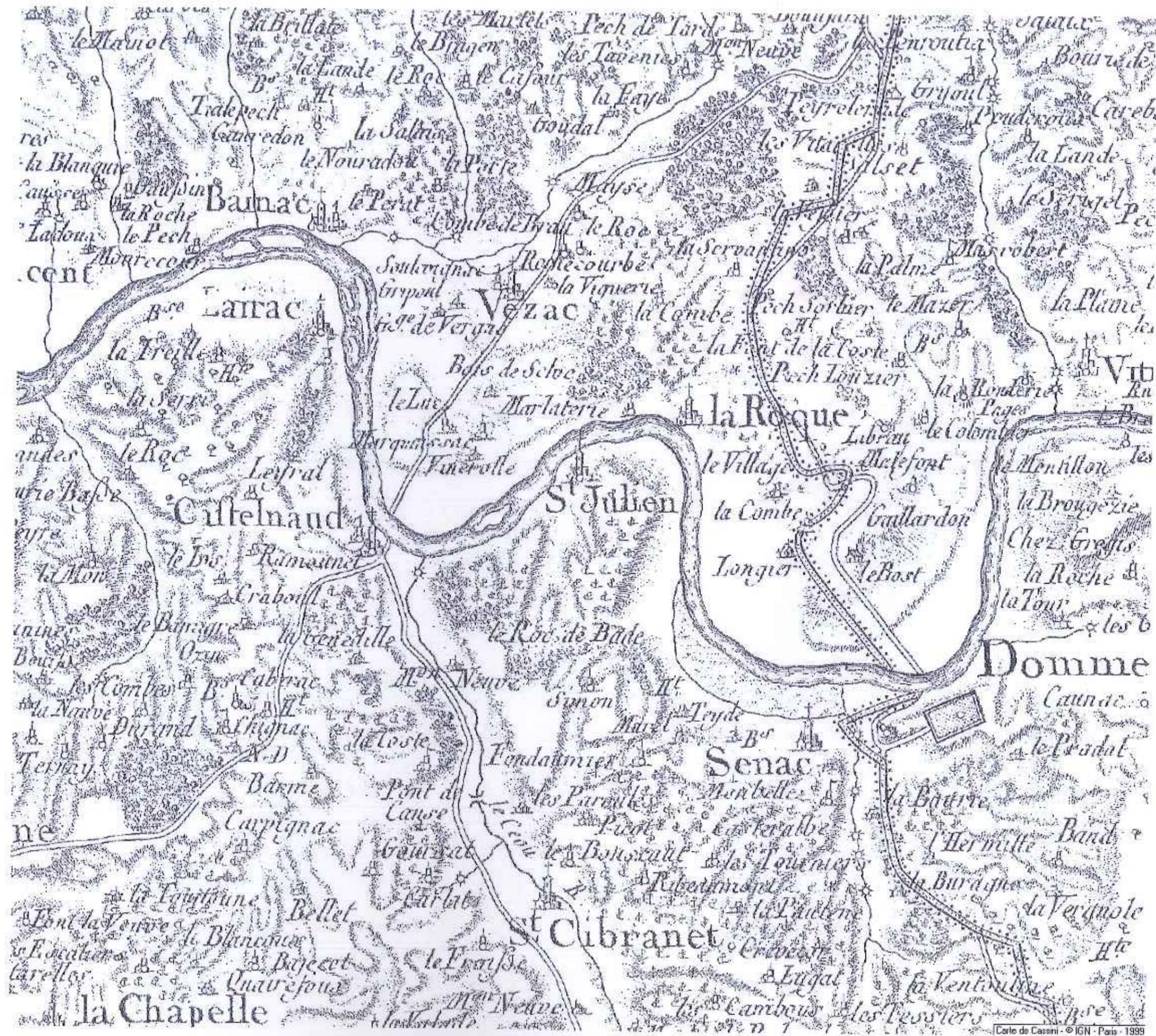
cimetière déplacé

emplacem. de la Base



4.2 Plans et vues anciens  
Carte de Cassini

18<sup>ème</sup> siècle



Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999



*Cadastré Napoléonien*

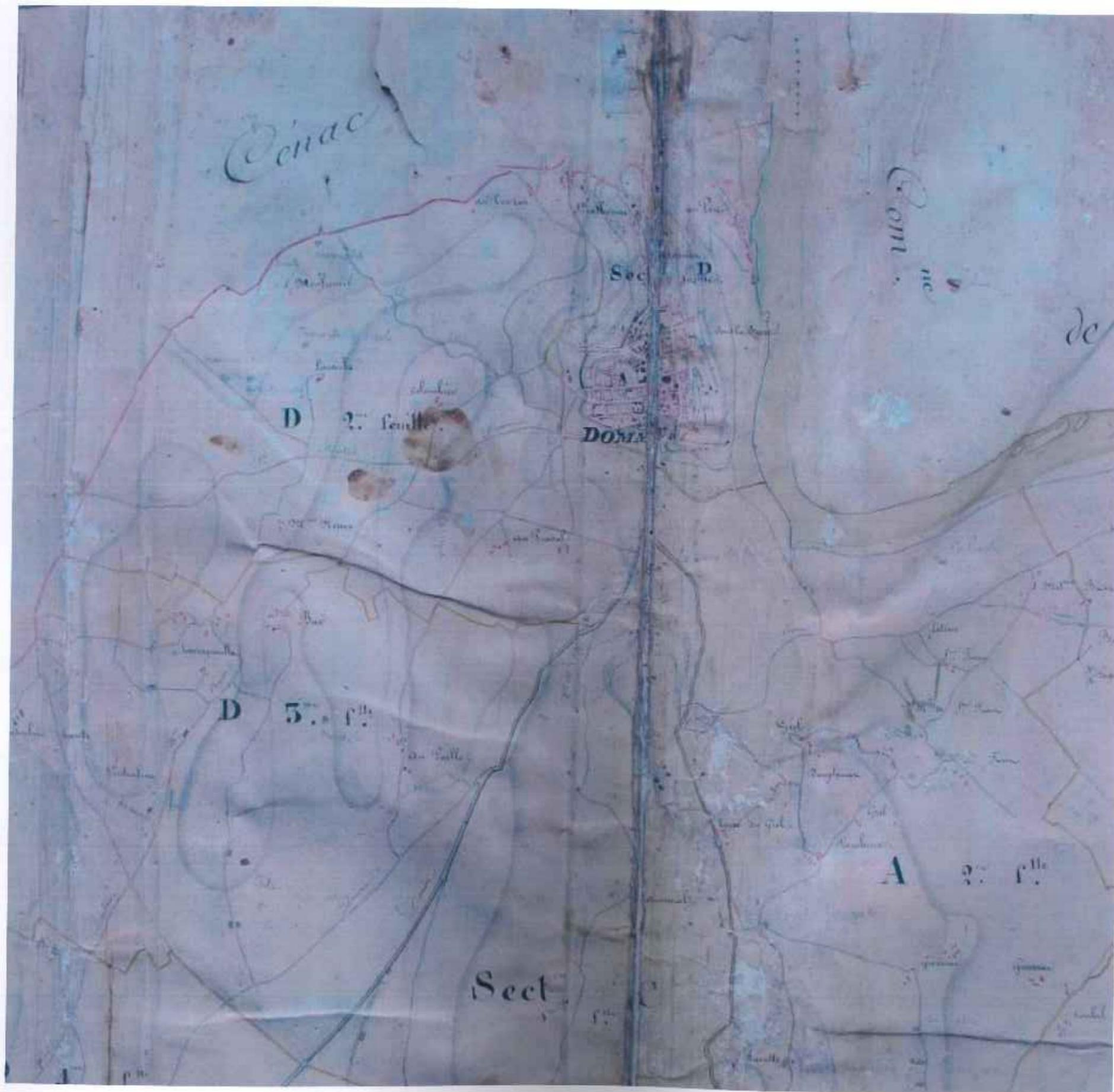
*Section du bourg*

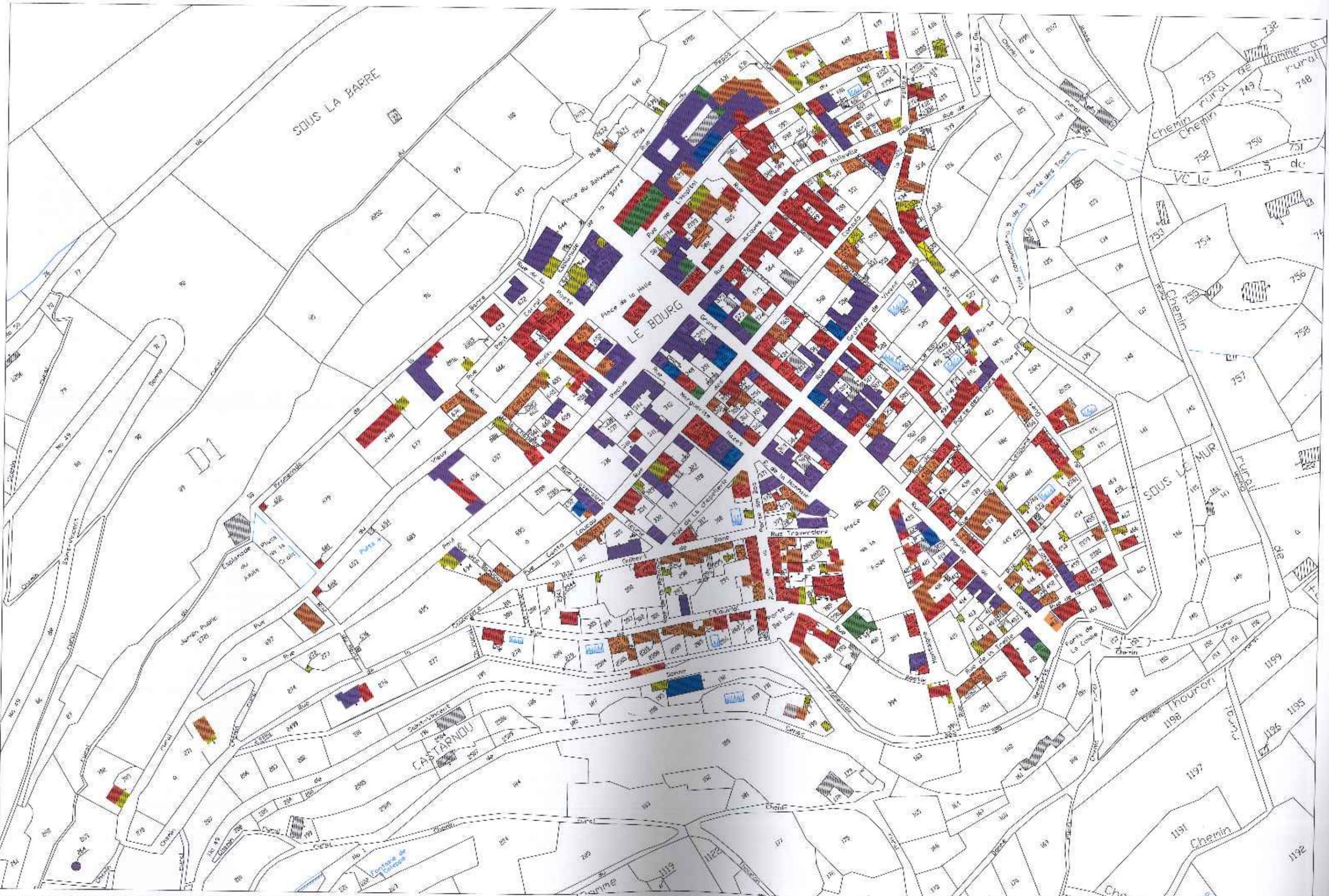
*19<sup>ème</sup> siècle*

*Cadastré Napoléonien*

*Carte d'assemblage*

*19<sup>ème</sup> siècle*





COMMUNE DE DOMME - ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER  
 Rayko Gourdon Architecte

CARTOGRAPHIE DES HAUTEURS DES CONSTRUCTIONS - LA BASTIDE - échelle 1:2000

- RDC
- RDC+
- R+1
- R-1+
- R-2
- R-2 et+



REZ DE CHAUSSÉE  
parcelle 533



R + 1  
parcelle 650



R + 2  
parcelle 2201



REZ DE CHAUSSÉE +  
parcelle 319



R + 1 +  
parcelle 543



R + 2 +  
parcelle 347



### 4.3 Analyse des matériaux



COMMUNE DE DOMME - ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER  
 Rayko Gourdon Architecte

CARTOGRAPHIE DES MATERIAUX DE COUVERTURES - LA BASTIDE - échelle 1:2000

- acier
- ardoise
- lauze
- tuile béton
- tuile canal
- tuile mécanique plate
- tuile mécanique romane
- tuile plate



ACIER  
parcelle 413



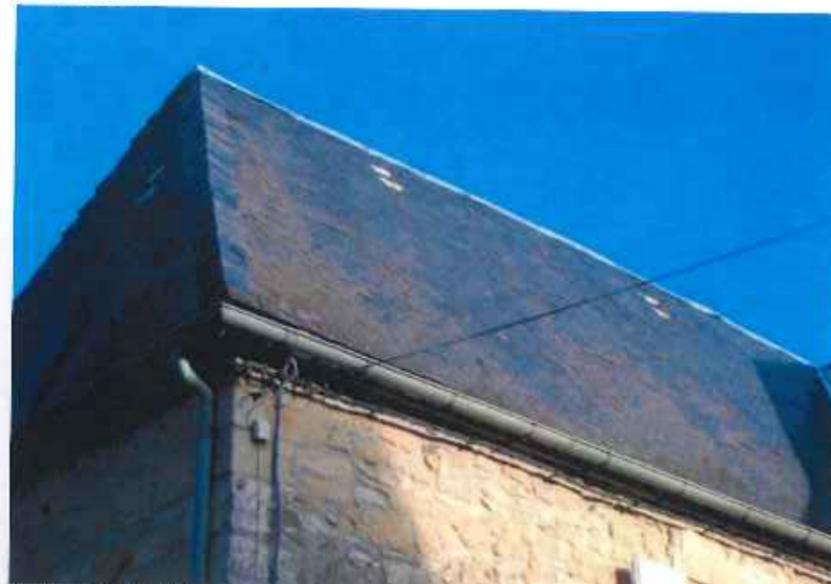
TUILE BÉTON  
parcelle 2491



TUILE MÉCANIQUE ROMANE  
parcelle 391



ARDOISE  
parcelle 565



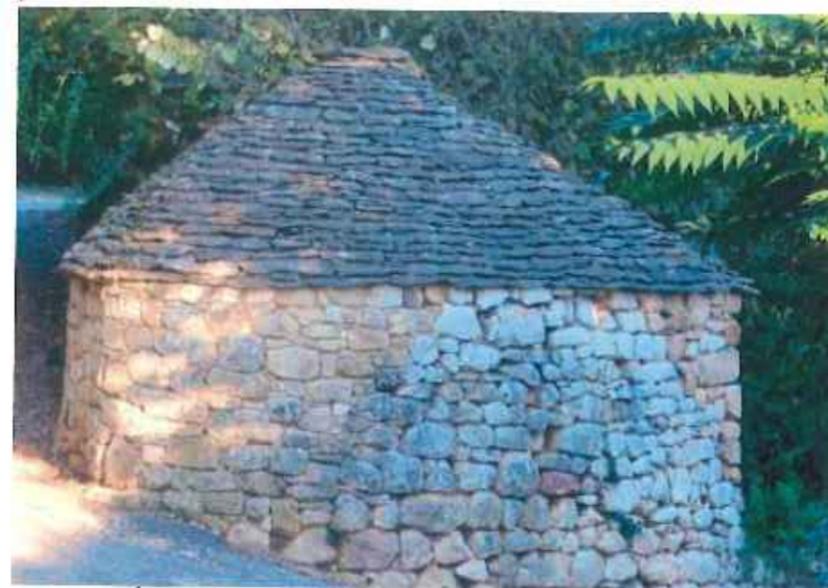
TUILE CANAL  
parcelle 425



TUILE PLATE  
parcelles 287 et 288



LAUZE  
parcelle 309



TUILE MÉCANIQUE PLATE  
parcelle 621





COMMUNE DE DOMME - ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER  
 Rayko Gourdon Architecte

CARTOGRAPHIE DES RIVES ET DEBORDS - LA BASTIDE - échelle 1:2000

- béton
- coyaux
- égout nile plate
- gènoise 1 rang
- gènoise 2 rangs et 1
- lambris
- pierre
- volige + chevrons



CORNICHE BÉTON  
parcelle 633



ÉGOUT TUILE PLATE  
parcelle 2263



LAMBRIS  
parcelle 398



CORNICHE PIERRE  
parcelle 582



GÉNOISE À UN RANG  
parcelle 322



VOLIGE SUR CHEVRONS  
parcelle 450

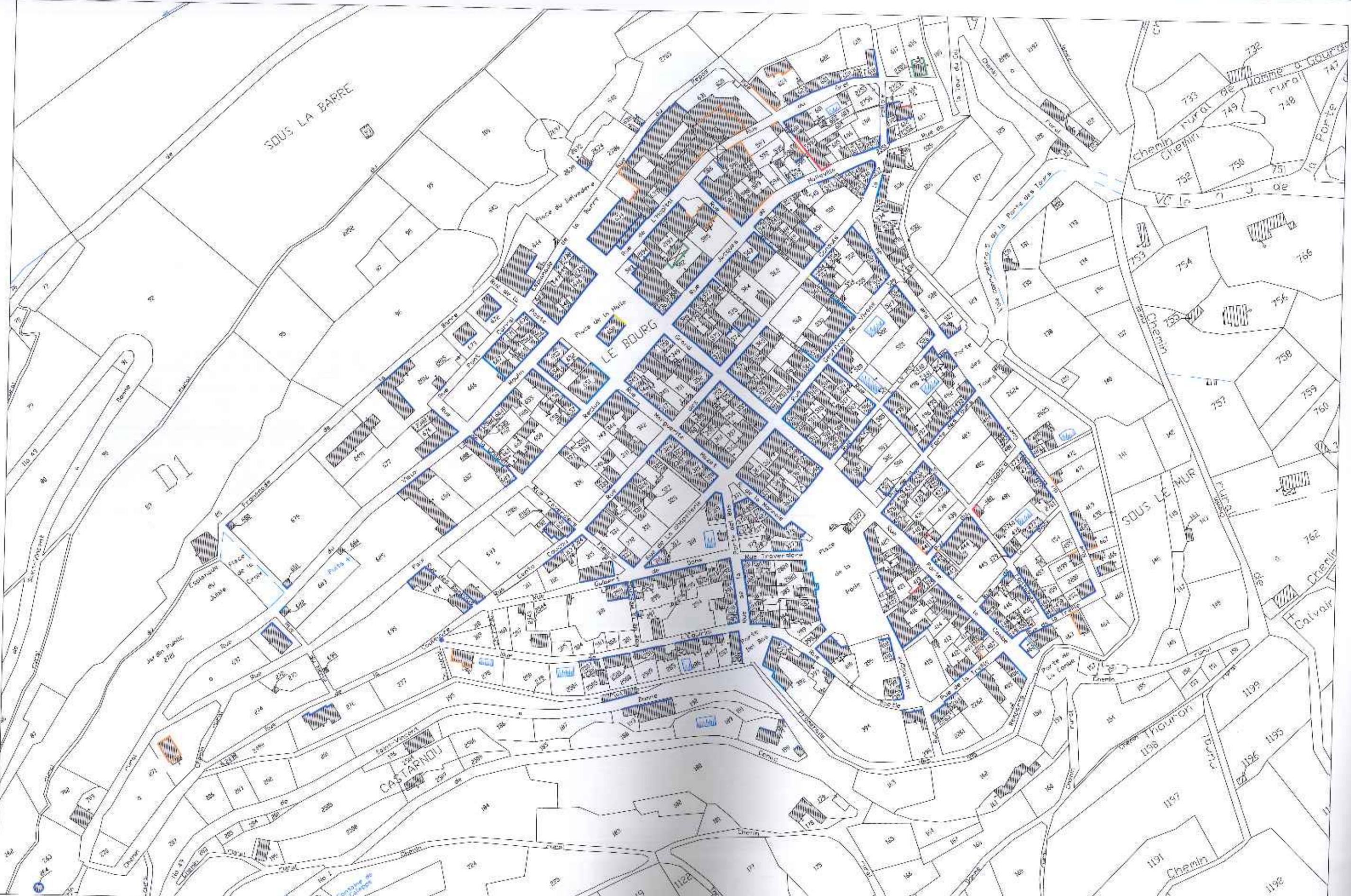


COYAU  
parcelle 582



GÉNOISE À DEUX RANGS  
parcelle 466





COMMUNE DE DOMME - ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER  
 Rayko Gourdon Architecte

CARTOGRAPHIE DES ENDUITS DE FACADES - LA BASTIDE - échelle 1:2000

- bois
- enduit récent gratté
- enduit récent texturé
- mixte (pierres + enduit)
- pan de bois
- pierres vues



**BOIS**  
parcelle 616



**MIXTE (PIERRES + ENDUIT)**  
parcelle 651



**PIERRES VUES + ENDUIT**  
parcelle 605



**ENDUIT RÉCENT GRATTE**  
parcelle 467



**PAN DE BOIS**  
parcelle 561

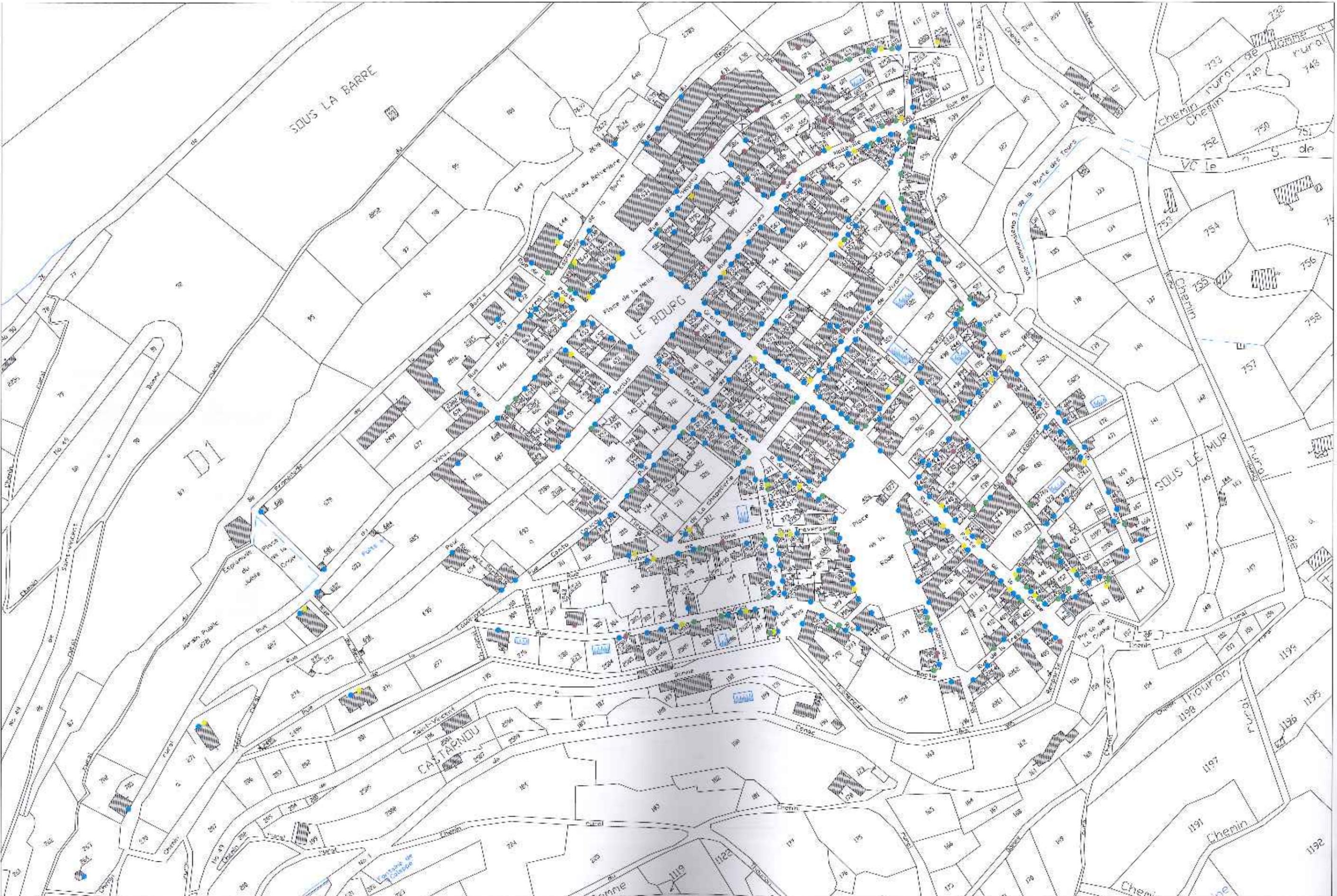


**ENDUIT RÉCENT TEXTURÉ**  
parcelle 599



**PIERRES VUES**  
parcelle 688





COMMUNE DE DOMME - ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER  
 Rayko Gourdon Architecte

CARTOGRAPHIE DES ENCADREMENTS DE BAIES - LA BASTIDE - échelle 1:2000  
 ■ bois ■ invisible ■ mixte ■ pierre



ENCADREMENT BOIS  
parcelle 620



parcelle 585



ENCADREMENT INVISIBLE  
parcelle 599



ENCADREMENT MIXTE  
parcelle 662



ENCADREMENT PIERRE  
parcelle 652



parcelle 2813



## 4.4.1. SOURCES MANUSCRITES

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DORDOGNE

- A.D.D., 6 M 545, enquête Cyprien Brard.
- A.D.D., 6 M 546, enquête Cyprien Brard.
- A.D.D., 6 M 547, enquête Cyprien Brard.
- F. Florenty, Étude démographique d'une paroisse sarladaise : Domme : 1770-1820, mémoire de maîtrise, 1972 (bibliothèque des archives départementales de la Dordogne).

## 4.4.2. SOURCES IMPRIMÉES

- J. Tarde (avec les notes du vicomte de Gérard), Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat, Paris, 1887, p. 72.
- Audiernac, Le Périgord illustré, Marseille, Laffitte Reprints, 1980 (1<sup>ère</sup> édition 1851).
- P. Vidal, Cavernes en Périgord, Périgueux, éd. Pierre-Fanlac, 1981.
- J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, Bayac, éd. Roc de Bourzac, 1988 (1<sup>ère</sup> édition 1926).
- J. Valette, La continuation de la chronique de Tarde (1623-1709), Bergerac, imprimerie générale du Sud-Ouest, 1957.
- L.-F. Gibert, Familles et terroirs de Domme et de Cénac sous l'Ancien Régime, Bayac, éd. Roc de Bourzac, 1990.
- G. Penaud, Dictionnaire des châteaux du Périgord, éd. Sud Ouest, 1996.
- C. Lacombe, « Les meuliers de la plaine de Born, à Domme (Dordogne), du XVIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècles : histoire, exploitation et conditions de travail », dans Meules à grains, actes du colloque international de La Ferté-sous-Jouarre, Paris, éd. Ibis Press/Maison des sciences de l'homme, 2003.
- « Dolmen de Giversac », BSHAP, 1878.
- J. de Mourcin, « Notes de voyages en Périgord par M. de Mourcin (1824-1828) », BSHAP, 1879, t. VI.
- BSHAP, 1890, p. 281.
- BSHAP, 1891, p. 458.
- BSHAP, 1901, p. 388.
- A. Chanteloube, « Le pays dommois au XVIII<sup>ème</sup> siècle », BSHAP, 1912, t. XXXIX.
- J. Maubourguet, « Documents sur Domme », BSHAP, 1929.
- Dr Trassagnac, « Le réseau d'Agrippa dans le département de la Dordogne », BSHAP, 1937.
- M. Chayrou, « Dissentiments entre Domme et Cénac dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle », BSHAP, 1941, t. LXVIII.
- BSHAP, 1963, p. 29.

- BSHAP, 1964, supplément, p. 77.
- P. Parat, « Querelles de clocher à Domme à la Belle Epoque », BSHAP, 1988.
- L.-F. Gibert, « La Révolution à Domme : une affaire de famille », dans Le Périgord révolutionnaire, Périgueux, éd. SHAP, 1989.
- L.-F. Gibert et G. Pustelnik, « La pêche en Dordogne sarladaise avant les barrages », Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1982, n° 8 et 9.
- L.-F. Gibert, « Les chapellenies de Domme », Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1985, n° 22.
- L.-F. Gibert, « Un réussite sociale au XVIII<sup>ème</sup> siècle : les Delbos de Bonnery – Domme 1670-1807 », Bulletin de la société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1986, n° 24.
- L.-F. Gibert, « Glanes sur Sarlat et ses environs (fin du XV<sup>ème</sup> - début du XVI<sup>ème</sup> siècle) », Bulletin de la société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1986, n° 25.
- L.-F. Gibert, « Jehan Pechaut maître-estancier et ses apprentis, Domme vers 1625 », Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1986, n° 26.
- L.-F. Gibert, « Domme, le château et la ville », Bulletin de la société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1997, n° 70.
- L.-F. Gibert, « Le vin de Domme », Bulletin de la société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir, 1997, n° 71 et 1998, n° 72.
- L.-F. Gibert, « Jacques de Malville et la ville de Domme en son temps », Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, 1991, n° 44.
- S. Mages, « Domme, un modèle de bastide », Bulletin de la société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, 2000, n° 82.
- F. Guichard, « La chapelle monolithe de Caudon, à Domme : histoire et archéologie », Art et histoire en Périgord Noir, 2005, n° 100.
- A. Altisent et C. Lacombe, « La plus ancienne société commerciale catalane créée par Nicolas de Sarlat, marchand sarladais à Lerida (Espagne), à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle », Art et histoire en Périgord Noir, 2005, n° 100.
- J. Secret, « A Domme : la chapelle de l'Abbaye », Périgord moun país, avril 1971, n° 516.
- J. Secret, « Une vicille demeure à Domme en Périgord : l'Abbaye », Vieilles maisons françaises, n° 30.
- Mémoire de la Dordogne, n° 6.
- Spéleo-Dordogne, n° 16.
- G. Burgat-Degouy, Esquisse historique de Domme, cité médiévale en Périgord, Domme, syndicat d'initiative, 1977.
- Bulletin paroissial de Domme, octobre 1910, n° 17.
- Bulletin paroissial de Domme, septembre 1911, n° 28.

#### 4.4.3. SOURCES ICONOGRAPHIQUES

##### CARTES

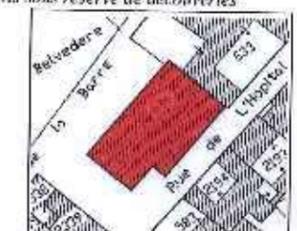
- Carte de Cassini, XVIII<sup>ème</sup> siècle.
- Cadastre Napoléonien, XIX<sup>ème</sup> siècle, archives de la mairie de Domme.
- Carte archéologique de la Gaule, H. Gaillard, Dordogne, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997.
- Cartes I.G.N. n°2036 BT, n°2037 O et n°2037 est, échelle 1/25000<sup>ème</sup>, Paris, 2000.

## 4.5 Fiches descriptives d'une sélection d'édifices remarquables

Réalisation d'une ZPPAUP

DOMME

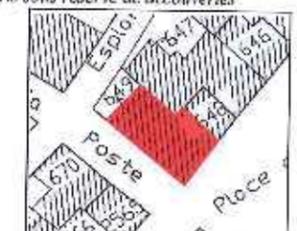
Rayko Gourdon

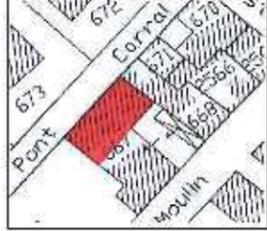
Adresse Esplanade de la Barre et rue de l'Hôpital	Secteur D1	Parcelle 634	Bâtiment	Hauteur R+11/R+3	État Général ++	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Eglise paroissiale du XVII <sup>ème</sup> siècle					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
<b>OCCUPATION</b> lieu de culte						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture 1	tuiles plates terre cuite+coyaux lauze	+				
couverture 2	tuiles canal	+				
corniche 1	Pierre	+				
corniche 2	brique	+				
lucarne	lucarnes pendantes	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	pierres jointoyées	+				
étage rue	pierres jointoyées	+				
surcroît rue	pierres jointoyées	+				
RDC place	pierres jointoyées	+				
étage place	pierres jointoyées	+				
porte 1	bois plein peint mouluré	+				
porte 2						
porte 3						
porte 4						
sculptures	vierge, têtes humaines et motifs floraux	+				
menuiserie 1	métal + vitraux	+				
menuiserie 2						
ferroserie 1	girouette	+				
ferroserie 2						
<b>OBSERVATIONS</b>						
L'église originelle a été anéantie en 1589 par Geoffroy de Vivans et rebâtie en 1622 avec les mêmes pierres. Son porche date de 1883.						

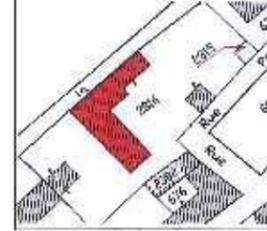
Réalisation d'une ZPPAUP

DOMME

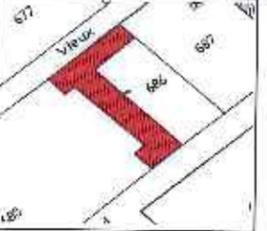
Rayko Gourdon

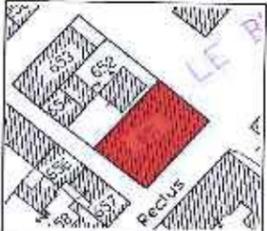
Adresse Place de la Halle Rue Taillefer	Secteur D1	Parcelle 649	Bâtiment	Hauteur R+2	État Général ++	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Bâtiment d'angle					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Revoir l'enseigne. Encastrer les câbles électriques.	
<b>OCCUPATION</b> La Poste+logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture 1	tuiles plates terre cuite	+				
couverture 2	tuiles canal	+				
corniche 1	général 1 rang	+				
corniche 2	voliges sur chevrons	+				
lucarne	3 lucarnes à capucines, 1 fen. de toit	+				
cheminées	conduits briques et enduit+mitrou	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre   pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre-pierres jointoyées	+				
RDC cour	encad pierre   enduit+pierres jointoyées	+				
étage cour	encad pierre + enduit	+				
pignon	pierres jointoyées	+				
porte 1	bois peint+vitrage+ferroserie+imposte	+				
porte 2	bois plein peint	-				
menuiserie 1	bois peint+petits carreaux+ferroserie	-				
menuiserie 2	bois peint+carreaux moyens	-				
ferroserie 1	protection de bois au rdc	+				
ferroserie 2	grille et portail	+				
<b>COUR</b>						
cour	charpente bois/cour couverte à l'arrière	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

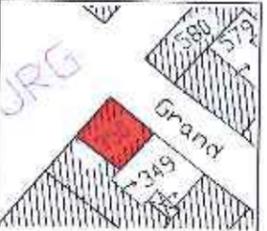
Adresse Rue Pont Carral	Secteur D1	Parcelle 667	Bâtiment	Hauteur R+1+	État Général +	Appréciation ***
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
Ancien presbytère						
<b>OCCUPATION</b>						
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture 1	tuiles plates terre cuito-coyau lauze	+	toiture à brisis		*	
couverture 2	tuiles canal	+				
comiche	lauze	+				
cheminées	conduits enduits	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre   pierres jointoyées	+				
RDC cour	pierres jointoyées	+				
étage cour	enduit gros grains	-				
porte 1	bois peint+petits carreaux	+	encad pierre brisé en ogive		**	
porte 2	bois vernis   petits carreaux	+				
menuiserie	bois peint+petits carreaux	+	encad pierre brisé en ogive		**	
feronnerie	protection de baie au rdc	+				
<b>COUR</b>						
cour	jardin attenant clos mur pierre (p. 666)	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

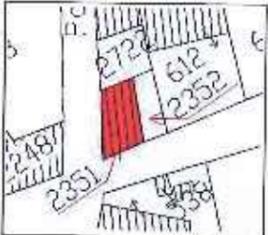
Adresse Rue Pont Carral	Secteur D1	Parcelle 2816	Bâtiment	Hauteur R+3	État Général +-	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
Bâtiment du XVIII <sup>ème</sup> siècle avec jardin					Traitement des espaces extérieurs trop routier.	
<b>OCCUPATION</b>						
Gendarmerie						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	+	toiture à brisis		*	
corniche	génoise	+				
lucarne 1	lucarnes à fronton et ailerons	+				
lucarne 2	lucarnes à fronton	+				
cheminées	conduits pierre	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre   pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
RDC cour	encad pierre   pierres jointoyées	+				
étage cour	encad pierre+pierres jointoyées	+				
pignon 1	encad pierre   pierres jointoyées	+				
pignon 2	encad pierre+pierres jointoyées	+				
porte 1	bois peint plein   imposte arc cintré	+				
porte 2	bois peint+encad pierre+clef de voûte	+				
porte 3	bois peint+vantaux petits carreaux   arc	+				
menuiserie	bois peint+petits carreaux	+				
feronnerie 1	portail	+				
feronnerie 2	protection de baie au rdc	+				
<b>COUR</b>						
cour	goudronnée   enherbée	+				
jardin	jardin tout autour	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						
Bâtiment daté du XVIII <sup>ème</sup> siècle ayant été largement transformé au cours des siècles précédents, comportant des baies des XV <sup>ème</sup> et XVI <sup>ème</sup> siècles, ainsi que des traces d'anciens arcs en rez-de-chaussée.						

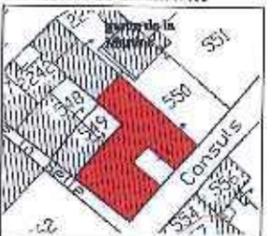
Adresse Promenade de la falaise	Secteur DI	Parcelle 264	Bâtiment	Hauteur R+2	État Général ++	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
Moulin à vent						
<b>OCCUPATION</b>	stockage					
<b>ÉLÉMENTS</b>	Description	État	Éléments remarquables/Protection	Disposition	Intérêt	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite épi	+	toiture conique		*	
corniche	voliges sur chevrons	+				
lucarne	1 lucarne jacobine	+	pales en bois conservées		*	
<b>FACADES</b>						
RDC	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage	encad pierre+pierres jointoyées	+				
porte	bois peint plein	-				
menuiserie	bois peint+petits carreaux	-				
<b>OBSERVATIONS</b>						
Le vieux moulin à vent du Roy.						

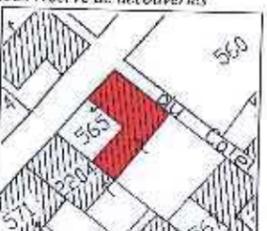
Adresse Rue du Vieux Moulin Rue Paul Reclus	Secteur DI	Parcelle 686	Bâtiment	Hauteur Rdc/R+2	État Général ++	Appréciation ***
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
Ancien couvent des Augustins					Entretien du mur de clôture.	
<b>OCCUPATION</b>	logement					
<b>ÉLÉMENTS</b>	Description	État	Éléments remarquables/Protection	Disposition	Intérêt	
<b>TOITURE</b>						
couverture 1	tuiles plates terre cuite	+				
couverture 2	tuiles canal	+				
corniche 1	pierre	+				
corniche 2	génoise	+				
lucarne 1	lucarnes-fronton pierre	+			*	
lucarne 2	lucarnes jacobines	+				
cheminées	conduits pierre et conduit enduit	+				
<b>FACADES</b>						
RDC rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
RDC cour	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage cour	encad pierre+pierres jointoyées	+				
porte 1	bois vernis sculpté+imposte bois	+				
porte 2	bois vernis sculpté	+			encad pierre avec colonnes et pilastres	
porte 3	bois vernis+clous	+				
menuiserie	bois peint+petits carreaux	+				
ferronnerie 1	appuis de baies	+				
ferronnerie 2	protection de baie au rdc	+				
<b>COUR</b>						
cour	jardin avec mur de clôture pierre	++			portail pierre (arc arasé radial, pilastres ravalés, fronton)	
<b>OBSERVATIONS</b>						
Au XVI <sup>ème</sup> siècle, Geoffroy de Vivans mitifie le couvent d'ermite augustins, fondé en 1376 par Gilbert de Domme. A proximité, chapelle inscrite aux Monuments Historiques.						

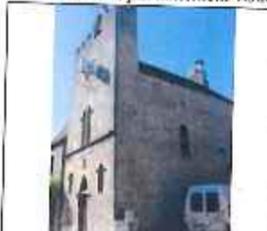
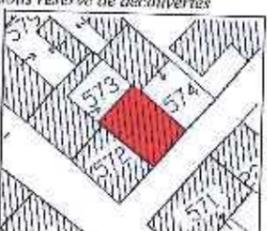
Adresse Place de la Halle Rue Paul Reclus	Secteur D1	Parcelle 651	Bâtiment	Hauteur R+1+	Etat Général +	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Maison d'angle donnant sur la place					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Reprendre l'enduit de façade. Restaurer l'encadrement de porte rue Paul Reclus.	
<b>OCCUPATION</b> musée+logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	+				
corniche 1	Pierre	+				
corniche 2						
lucarne	3 lucarnes, fenêtre de toit	+				
cheminées	conduit brique et conduits pierre	+	lucarnes-fronton à ailerons		*	
<b>FAÇADES</b>						
RDC place	encad pierre+enduit lisse	-				
étage place	encad pierre+enduit lisse	-				
RDC rue	encad pierre+enduit lisse	--	balcon pierre sur console pierre		*	
étage rue	encad pierre+enduit lisse	--	encad avec fronton plat, colonnes et chapiteaux ioniques		**	
porte 1	bois peint+petits carreaux	-				
porte 2	bois peint plein	+				
porte 3	bois peint mouluré l'heurtoir+imposte	+				
porte 4	bois vernis à lames+clous	-				
sculptures						
menuiserie 1	bois peint+petits carreaux	+				
menuiserie 2						
feronnerie 1	balcons au R+1 sur place	+				
feronnerie 2						
<b>OBSERVATIONS</b>						

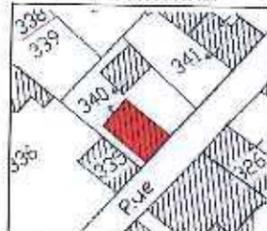
Adresse Grand rue Place de la Halle	Secteur D1	Parcelle 350	Bâtiment	Hauteur R+2	Etat Général +	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Bâtiment d'angle					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Revoir les enseignes. Encastrer les câbles électriques. Entretien de la couverture (mousse).	
<b>OCCUPATION</b> commerce+logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	-				
corniche	génoise	+				
lucarne	fenêtre de toit	+				
cheminées	conduit brique	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
RDC cour	pierres jointoyées	+				
étage cour	pierres jointoyées	+				
pignon	pierres jointoyées	+				
vitrine 1	bois vernis+petits carreaux	+				
vitrine 2	bois vernis+carreaux moyens	+				
porte 1	bois peint+petits carreaux	+				
porte 2	bois vernis+carreaux moyens	-				
menuiserie	bois vernis+carreaux moyens	-				
<b>ESCALIERS</b>						
escaliers	extérieur donnant sur rue	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

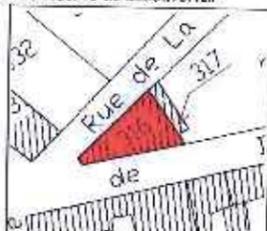
Adresse Rue de la Paillote	Secteur D1	Parcelle 2351	Bâtiment	Hauteur R+1/R+2	Etat Général +	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>						
Maison d'habitation		<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>			Supprimer la végétation sur la façade.	
<b>OCCUPATION</b>						
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	+				
corniche	lauze	+				
lucarne	2 lucarnes capucines	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre   pierres jointoyées	+				
RDC cour	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage cour	encad pierre   pierres jointoyées	+				
porte	bois vernis+petits carreaux	+	œil de bœuf		*	
menuiserie	bois vernis+petits carreaux	+				
ferroserie 1	portail sur cour	+				
ferroserie 2	protection de baie au rdc	+				
<b>COUR</b>						
cour	jardin à l'arrière	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

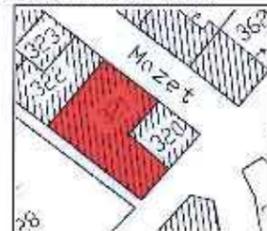
Adresse Rue des Consuls Rue de la Belle Coutellerie	Secteur D1	Parcelle 550	Bâtiment	Hauteur R+1+	Etat Général ++	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>						
Maison d'hôtes avec jardin		<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>				
<b>OCCUPATION</b>						
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite+coyaux lauze	+				
corniche 1						
corniche 2						
lucarne	lucarnes jacobines, fenêtre de toit	+				
cheminées	conduits brique, pierre et enduit	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre   pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
RDC cour	encad pierre   pierres jointoyées	+				
étage cour	encad pierre+pierres jointoyées	+				
porte 1	bois peint   grands carreaux	+				
porte 2	bois peint+petits carreaux	+				
porte 3						
porte 4						
menuiserie 1	bois peint   petits carreaux	+				
menuiserie 2	bois peint+grand carreau	+				
ferroserie 1	balcon	+				
ferroserie 2	grille et portails	+				
ferroserie 3	soupirail	+				
<b>ESCALIERS</b>						
escaliers	extérieur pierre	+				
<b>COUR</b>						
cour	cour centrale et jardin clos mur pierre	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

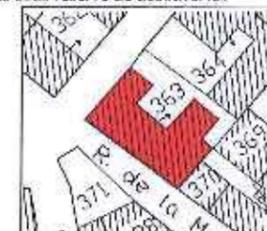
Adresse Rue des Consuls Carreyrou du Calé	Secteur DI	Parcelle 565	Bâtiment	Hauteur Rdc/R+1	État Général +	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Maison d'habitation avec cour et jardin					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Entretien des couvertures.	
<b>OCCUPATION</b> logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture 1	ardoises	+				
couverture 2	tuiles béton	-				
corniche	grénoise	+				
lucarne	fenêtre de toit	-				
cheminées	conduits enduits	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre+pierres jointoyées	-				
RDC cour	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage cour	encad pierre+pierres jointoyées	+				
porte 1	bois peint+petits carreaux	+				
porte 2	bois vernis+clous	+				
porte 3	bois vernis à lames	-				
sculptures	colonnes portail sur cour	+				
menuiserie	bois peint+petits carreaux	+				
ferronerie	grille de clôture et portail	+				
<b>COUR</b>						
cour	cour et jardin clos	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

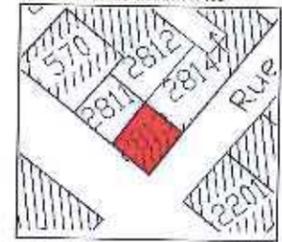
Adresse Rue des Consuls	Secteur DI	Parcelle 574	Bâtiment A	Hauteur R+2/R+3	État Général +	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Ancienne chapelle					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Reprendre les menuiseries bois. Supprimer l'horloge en façade.	
<b>OCCUPATION</b> annexe de la Mairie						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	+				
corniche	luzac	+				
cheminées	conduit pierre	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
RDC cour	pierres jointoyées	-				
étage cour	encad pierre+pierres jointoyées	+				
porte	bois vernis à lames+ferures	-				
sculptures	écusson, tête humaine	+				*
menuiserie 1	métal+vitreaux	-				**
menuiserie 2	bois peint+vitreaux	-				*
<b>COUR</b>						
cour	cour ouverte sur le côté/accès bât. B	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						
Bâtiment servant au rez-de-chaussée de salle d'exposition et à l'étage de salle des mariages.						

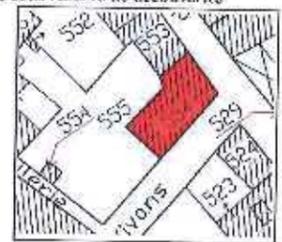
Adresse Rue des Consuls	Secteur D1	Parcelle 340	Bâtiment A	Hauteur R+2	État Général +	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
Maison d'habitation						
<b>OCCUPATION</b>						
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	-				
corniche	lauze	+				
lucarne	3 lucarne jacobines	-				
cheminées	conduit pierre	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre / pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre ou bois / pierres jointoyées	+				
RDC cour	encad pierre / pierres jointoyées	+				
étage cour	encad pierre ou bois / pierres jointoyées	+				
porte 1	bois peint+petits carreaux	+				
porte 2	bois vernis+heurtoir / clous+	+				
menuiserie	bois peint+petits carreaux	+				
ferroserie 1	grille de clôture	-				
ferroserie 2	protection des buies au rdc	+				
<b>COUR</b>						
cour	cour close par mur pierre	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

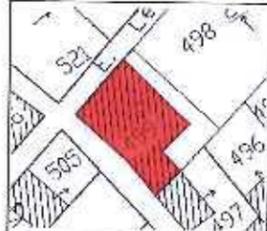
Adresse Rue Gilbert de Domme Rue de la Chapellenie	Secteur D1	Parcelle 316	Bâtiment	Hauteur R+2	État Général +/-	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
Maison d'habitation						
<b>OCCUPATION</b>					Dégager le lierre sur les façades.	
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	-				
corniche 1						
corniche 2						
lucarne						
verrière						
cheminées	conduits pierre+mitrons brique	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rues	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rues	encad pierre / pierres jointoyées	+				
porte 1						
porte 2						
porte 3						
porte 4						
sculptures						
menuiserie 1						
menuiserie 2						
ferroserie 1						
ferroserie 2						
<b>ESCALIERS</b>						
cage d'escaliers						
coursive						
escaliers						
<b>OBSERVATIONS</b>						
Fontaine à l'angle des deux rues.						

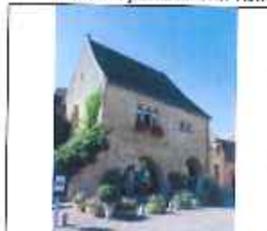
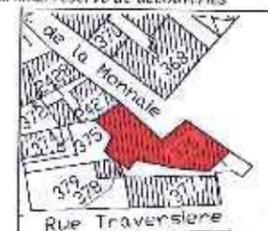
Adresse	Secteur	Parcelle	Bâtiment	Hauteur	État Général	Appréciation
Rue Marguerite Mazet Rue de la Chapellenie	D1	321		R 1/R+2	++	***
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
Maison d'habitation						
<b>OCCUPATION</b>						
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture 1	tuiles plates terre cuite + encaux lauze	+				
couverture 2	tuiles mécaniques plates	+				
corniche 1	génoise	++				
corniche 2	lauze	+				
lucarne	1 luc. à croupe, 3 luc. jacobines, chatière	+				
cheminées	conduits pierre / conduit enduit		lucarnes jacobines avec volets bois		*	
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue Mazet	encad pierre + pierres jointoyées	++	encad pierre arc brisé, arc surélevé, arc droit plate-bande		**	
étage rue	encad pierre + pierres jointoyées + listel	++	encad pierre arc cintré, fenêtre double arcs trilobés		**	
RDC rue Chap.	encad pierre + pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre + pierres jointoyées	+				
RDC impasse	encad pierre + pierres jointoyées	+				
étage impasse	encad pierre + pierres jointoyées	+	passage sous porche pierre dans prolongement étage		*	
porte 1	bois peint sculpté / theutoir / clous	++			*	
porte 2	bois peint / judas / clous	++			*	
porte 3	bois peint à lames	+				
porte 4	bois peint / clous	+				
menuiserie 1	bois peint - carreaux moyens	++	vitraux		*	
menuiserie 2	bois peint / grands carreaux	++	vitraux		*	
menuiserie 3	métal peint / grands carreaux	++				
<b>ESCALIERS</b>						
extérieur	dalles ciment dans la pente	-				
<b>OBSERVATIONS</b>						
Bâtiment en L, donnant sur deux rues et une impasse. Inscription "La Chapellenie" en façade, rue Marguerite Mazet.						

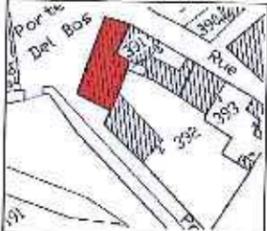
Adresse	Secteur	Parcelle	Bâtiment	Hauteur	État Général	Appréciation
Rue de la Monnaie Rue Geoffroy de Vivans	D1	363		R+1/R+2	++	*
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
Maison d'habitation d'angle					Type de tuiles.	
<b>OCCUPATION</b>						
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	+			toiture à brisis et croupe	
corniche	Pierre	+				
lucarne	chatières	+				
cheminées	conduits pierre	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rues	encad pierre + pierres jointoyées	+				
étage rues	encad pierre + pierres jointoyées	+				
porte 1	bois vernis mouluré + imposte bois	+				
porte 2	bois peint à lames / clous	+				
menuiserie	bois peint + petits carreaux	+				
feronnerie	protection de porte en rdc	+				
<b>COUR</b>						
cour	porche pierre vers jardin à l'arrière	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

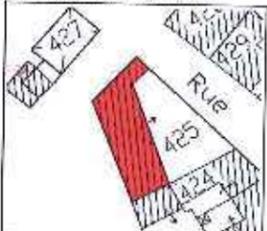
Adresse Grand rue Rue Geoffroy de Vivans	Secteur D1	Parcelle 2813	Bâtiment	Hauteur R+1+	État Général +	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Bâtiment d'angle				<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Banne beaucoup trop présente.		
<b>OCCUPATION</b> commerce+logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>						
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite+onyaux lauze	+				
corniche	lauze	+				
lucarne	4 lucarnes à croupe, fenêtre de toit	+				
cheminées	conduit enduit	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rues	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rues	encad pierre+pierres jointoyées	+				
vitrine	bois peint+ vitrage	+				
porte 1	bois peint+petits carreaux	+				
porte 2	bois peint+carreaux moyens	+				
sculptures	têtes sculptées	+				
menuiserie 1	bois peint+grands carreaux	+				
menuiserie 2	bois peint+carreaux moyens	+				
menuiserie 3	bois peint+petits carreaux	+				
menuiserie 4	bois vernis+grands carreaux	+				
menuiserie 5	aluminium peint+grands carreaux	+				
			baie Renaissance			**
			baie Renaissance vitraux			**
<b>OBSERVATIONS</b>						

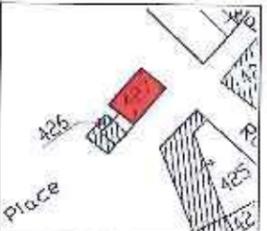
Adresse Rue Geoffroy de Vivans Rue de la Paillote	Secteur D1	Parcelle 554	Bâtiment	Hauteur R+1	État Général ++	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Maison d'habitation avec jardin				<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Entretien de l'encadrement de la porte.		
<b>OCCUPATION</b> logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>						
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	+				
corniche	général	+				
lucarne	châlières	+				
cheminées	conduit brique	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rues	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rues	encad pierre+pierres jointoyées	+				
porte 1	bois peint mouluré+hourloir+imposte	+				
porte 2	bois peint pleint+clous	+				
menuiserie	non visibles	+				
fermeture	protection de baie au rdc	+				
<b>ESCALIERS</b>						
escaliers	marche pierre porte d'entrée	+				
<b>COUR</b>						
cour	jardin attenant clos mur pierre (p. n°555)	+				
			toiture à brisis			*
			encad pierre mouluré+consolés à volutes+fronton plat			**
<b>OBSERVATIONS</b>						

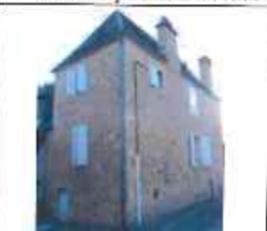
Adresse Rue Eugène Leroy Rue des Fontaines	Secteur D1	Parcelle 499	Bâtiment	Hauteur R+1+	État Général ++	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Maison d'habitation					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>	
<b>OCCUPATION</b> logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	+				
corniche 1	génoise	+				
corniche 2						
lucarne	lucarne-fronton pierre, fenêtre de toit	+				
verrière						
cheminées	conduits enduits	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage rue	encad pierre / pierres jointoyées	+				
porte 1						
porte 2						
porte 3						
porte 4						
sculptures						
menuiserie 1	bois peint+grand carreau	+				
menuiserie 2						
ferronnerie 1	protection des baies au rdc	+				
ferronnerie 2						
<b>ESCALIERS</b>						
cage d'escaliers						
coursive						
escaliers						
<b>COUR</b>						
cour	jardin à l'arrière	+	mur pierres jointoyées			*
<b>OBSERVATIONS</b>						
Maison où vécut le romancier Eugène Leroy.						

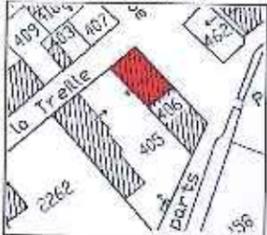
Adresse Place de la Rodé	Secteur D1	Parcelle 376	Bâtiment	Hauteur R+1+	État Général ++	Appréciation ***
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Maison du batteur de monnaie du XIII <sup>ème</sup> siècle					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Entretien de la végétation sur la façade.	
<b>OCCUPATION</b> commerce+atelier						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	++				
corniche	voliges sur chevrons	+				
cheminées	conduit pierre / mitron pierre	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	pierres jointoyées	+				
étage rue	pierres jointoyées	+				
RDC cour	pierres jointoyées	+				
étage cour	pierres jointoyées	+				
pignon 1	pierres jointoyées	+				
pignon 2	pierres jointoyées	+				
vitrine	baies ogivales+vitrage plein	+				
porte	bois peint / vitrage+ferronnerie	+				
sculptures	croix en pierre au faîtage	+				
menuiserie 1	bois peint / vitraux	+				
menuiserie 2	bois peint+vitrage plein	+				
ferronnerie	protection au rdc	+				
<b>COUR</b>						
cour pignon	courette dalles pierres	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						
Pour faciliter les échanges à l'intérieur de la forteresse, Philippe-le-Hardi concède à Domme de battre sa propre monnaie. La maison du batteur est construite en 1282. Aujourd'hui, différents détails subsistent des XIII <sup>ème</sup> (baie en arc brisé de forme ogivale), XV <sup>ème</sup> (vitrines en arc brisé de forme ogivale) et XVI <sup>ème</sup> siècles (baie rue de la Monnaie).						

Adresse Porte Del Bos Rue de la Boétie	Secteur D1	Parcelle 392	Bâtiment A	Hauteur R+1+	État Général I	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Maison d'habitation					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Revoir le balcon.	
<b>OCCUPATION</b> logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite+oyaux lauze	+				
corniche	lauze	+				
lucarne	fenêtres de toit	+				
cheminées	conduits enduits+mitrons brique	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC place	encad pierre l pierres jointoyées	+				
étage place	encad pierre+pierres jointoyées	+				
RDC rue	enduit	-				
étage rue	enduit	-				
porte 1	bois plein peint	+				
porte 2	bois vernis+imposte+ ferronnerie	+				
porte 3	bois peint+petits carreaux	+				
sculptures	pilastre colonne pierre	+				
menuiserie 1	bois peint+petits carreaux	+				
menuiserie 2	bois peint l carreaux moyens	+				
<b>ESCALIERS</b>						
escaliers	extérieur/accès balcon de l'étage	+				
<b>COUR</b>						
cour	jardin clos à l'arrière	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						

Adresse Place de la Rode Rue Porte de la Combe	Secteur D1	Parcelle 425	Bâtiment	Hauteur Rdc+R+1+	État Général I+I	Appréciation **
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b> Maison d'habitation d'angle					<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b> Couleur des fermetures.	
<b>OCCUPATION</b> logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture 1	tuiles plates terre cuite	+				
couverture 2	tuiles canal	+				
corniche 1	génoise 3 rangs	+				
corniche 2	tuiles canal	+				
lucarne	1 chatière	+				
cheminées	conduit enduit ou brique+mitron brique	+				
<b>FAÇADES</b>						
RDC place	encad pierre+pierres jointoyées	+				
étage place	encad pierre l pierres jointoyées	+				
porte 1	bois vernis+imposte l heurtoir+clous	+				
porte 2	bois peint l petits carreaux	+				
menuiserie	bois peint+petits carreaux	+				
<b>COUR</b>						
cour	close par mur en pierre	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						
Maison familiale d'Abel Boyer (1882-1959), compagnon du devoir, fauconnier, humaniste, écrivain et inventeur.						

Adresse Place de la Rodé	Secteur D1	Parcelle 427	Bâtiment	Hauteur RDC	État Général ++	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>			<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>			
lavoir et fontaine						
<b>OCCUPATION</b>						
espace public						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<i>LAVOIR</i>						
structure	pierres larges jointoyées	++	de forme ovale		+	
<i>FONTAINE</i>						
structure	pierres jointoyées	+			*	
<i>EXTERIEUR</i>						
soutènement	murs pierres jointoyées	+	arcade (2 arcs à double rouleau + tas de charge et 3 piliers)		**	
sol	pavés pierres sèches	++			**	
<b>OBSERVATIONS</b>						

Adresse Rue du Guet Rue du Léopard	Secteur D1	Parcelle 473	Bâtiment	Hauteur R+2	État Général +	Appréciation *
<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>						
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>			<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>			
Maison d'habitation			Encaster les câbles électriques.			
<b>OCCUPATION</b>						
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<i>TOITURE</i>						
couverture	tuiles plates terre cuite	+				
corniche	génoise	+				
cheminées	conduits pierre et enduit	+				
<i>FACADES</i>						
RDC rues	encad pierre / pierres jointoyées	+				
étage rues	encad pierre-pierres jointoyées	+				
porte	bois peint à laines	-				
menuiserie l	bois peint+petits carreaux	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						
Communique avec la maison voisine (parcelle n°474). Jardin attenant parcelle n°481.						

Adresse	Secteur	Parcelle	Bâtiment	Hauteur	État Général	Appréciation
Côte de Toulouse Rue porte de la Combe	D1	405		R+1+	+	*
<b>CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE</b>	<i>Bâtiment partiellement visité - avis sous réserve de découvertes</i>					
Maison d'habitation d'angle			<b>INTERVENTIONS PARTICULIÈRES</b>			
<b>OCCUPATION</b>						
logement						
<b>ÉLÉMENTS</b>	<b>Description</b>	<b>État</b>	<b>Éléments remarquables/Protection</b>	<b>Disposition</b>	<b>Intérêt</b>	
<b>TOITURE</b>						
couverture	tuiles plates terre cuite	-				
corniche 1	pierre	+				
corniche 2						
lucarne	lucarne jacobine, fenêtre de toit	+				
cheminées	conduit pierre	!				
<b>FAÇADES</b>						
RDC rue	encad pierre / pierres jointoyées	+	3 arcs brisés		*	
étage rue	encad pierre / pierres jointoyées	+	meurtrière		*	
pignon 1	pierres jointoyées	+				
porte 1	bois peint à lames	-				
porte 2						
porte 3						
porte 4						
sculptures						
menuiserie 1	bois peint / petits carreaux	-				
menuiserie 2	bois vernis / grands carreaux	+				
ferronnerie 1	portail	+				
ferronnerie 2						
<b>ESCALIERS</b>						
escaliers	extérieur	+				
<b>COUR</b>						
terrace	dalles pierre + herbe à l'avant	+	soutènement pierres jointoyées		*	
cour	jardin à l'arrière	+				
<b>OBSERVATIONS</b>						
Maison située dans la partie basse de la bastide, près de la porte de la Combe et de la promenade des remparts. La porte de la Combe donne accès à la font Giran (fontaine de Domme) et à la croix de Cargamesh.						